La Vie Intellectuelle

T. V — N° 3 10 Décembre 1929

SOMMAIRE

LA VIE RELIGIEUSE

Baudin. . . . La critique pascalienne de la casuistique. 420

NOTES ET RÉFLEXIONS. *Une étape de l'art chrétien*, par Maurice Brillant, p. 450. — *L'Édit de Nantes et la question de la tolérance*, p. 470.

A VIE PHILOSOPHIQUE ET SCIENTIFIQUE

Wébert . . . A la recherche de valeurs morales. 472

NOTES ET RÉFLEXIONS. *Notes sur l'enseignement et la vulgarisation des sciences*, par André George, p. 487. — *Sur quelques aspects de la physique contemporaine*, par J. Delsarte, p. 497.

LA VIE SOCIALE ET POLITIQUE

ston Rabeau. . La philosophie du Fascisme . . 501

NOTES ET RÉFLEXIONS. *Le travail forcé*, par Joseph Danel, p. 531. — *La voix d'un médecin sur le mariage*, par E. Carton de Wiart, p. 539.

LA VIE LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

Roland-Manuel. . STRAVINSKY ET SON STYLE . . . 546

NOTES ET RÉFLEXIONS. *Spectacles*, par MAURICE BRILLANT, p. 553. — *Quatre livres récents sur Poussin*, par FRANÇOIS FOSCA, p. 576. — *Le* Beethoven *de Romain Rolland*, par ANDRÉ GEORGE, p. 582. — *Thomas Mann*, par A. GARREAU, p. 586.

L'HISTOIRE

Bernard Allo . . JÉSUS ET L'HISTOIRE A NOTRE-DAME DE PARIS. 590

NOTES ET RÉFLEXIONS. *Sur un « texte » de M. Maurras*, par PIERRE DÉZIRÉ, p. 601. — *Histoires universelles*, par JACQUES MADAULE, p. 617. — *Une nouvelle histoire de l'Église*, par G. BARDY, p. 623. — *Mazarin*, par M. BRION, p. 626. — *Wolsey*, par C. LAWRENCE, p. 629.

LA VIE RELIGIEUSE

E. BAUDIN,
Université de Strasbourg.

La critique pascalienne de la casuistique.

I. Le réquisitoire.
II. Tutiorisme et casuistique empiriques.
III. La casuistique scientifique.
IV. Le tutiorisme pascalien.
V. Le problème de la sûreté de la vérité.
VI. Les problèmes de la sûreté de la conscience et de la sûreté du salut.
VII. Casuistique et pélagianisme.
VIII. Les diverses conséquences des Provinciales.

MAURICE BRILLANT.

Une étape de l'art chrétien. L'art et le mobilier religieux modernes à Galliera.

La nouveauté de l'exposition. — L'éblouissement du vitrail. — Un peu d'architecture. — Les « ensembles » et leur signification. — L'entrée en scène des grands magasins. — Ce que je dois omettre.

L'Édit de Nantes et la question de la tolérance.

La critique pascalienne de la casuistique

Dans les *Provinciales*, et dans les écrits qui leur sont coordonnés (*Factums pour les curés de Paris, Projet de mandement contre l'apologie pour les casuistes*, diverses *Pensées* (1)), on distinguera toujours utilement, si étroite que soit leur compénétration, l'œuvre du polémiste et l'œuvre du moraliste. Le polémiste poursuit, avec la passion que l'on sait, la défense des jansénistes et l'extermination de

(1) Sauf indication contraire, nous citerons Pascal d'après la grande édition de ses œuvres que M. Brunschvicg a publiée dans la collection dite des *Grands écrivains de France* (Blaise Pascal, Œuvres; XIV in-8; Paris, Hachette; = *Brunschvicg major*).

Cette édition offre, entre autres avantages, celui de présenter des textes critiquement établis, et celui d'être complète. Non seulement on y trouve les *Provinciales*, les *Factums* et le *Projet de mandement*, aussi bien que les *Pensées*, mais la liste de ces dernières y est allongée des numéros *925* à *958*, qu'on chercherait vainement dans l'édition manuelle qui est comme la réduction scolaire de la grande (Blaise Pascal, Pensées et Opuscules; in-8; Paris, Hachette; = *Brunschvicg minor*). Encore que ces *pensées* supplémentaires ne soient guère que des notes et des brouillons dont l'essentiel a passé dans les œuvres publiées par Pascal lui-même, en particulier dans les *Provinciales*, elles ne laissent pas de présenter toujours un vif intérêt; beaucoup constituent même des documents historiques et psychologiques de premier ordre.

Le nombre en *chiffres italiques* qui suit immédiatement dans notre texte les citations des *pensées* est le numéro d'ordre qu'elles ont dans les deux éditions.

leurs ennemis, les Jésuites, par la voie avouée du « décri de la Société ». Nous le laisserons ici hors de question. Nous négligerons même d'examiner l'influence qu'il a pu avoir à l'occasion sur le moraliste, en l'asservissant d'aventure à ses buts et à ses perspectives de partisan. C'est du moraliste seul que nous voulons nous occuper. Aussi bien, sa doctrine est-elle assez indépendante des contingences irritantes où elle s'est formulée, pour mériter d'en être dégagée, d'être examinée en elle-même et pour elle-même, hors du plan de l'histoire, sur le plan exclusif de la philosophie morale.

Cette œuvre, à son tour, est double : elle comprend une critique du laxisme, et une critique de la casuistique. Sans doute, et c'est le premier point que nous aurons à établir, les deux critiques n'en font qu'une aux yeux de Pascal, qui n'a jamais vu dans le laxisme que la conséquence nécessaire de la casuistique, et pour qui ce fut toujours une seule et même chose de stigmatiser celui-là ou celle-ci. Mais nous pensons pouvoir facilement établir que leur identification fut son erreur fondamentale. C'est au surplus ce que donne déjà à pressentir le fait remarquable que les deux critiques ont eu des résultats et des succès très différents.

De la critique du laxisme, on peut dire qu'elle a pleinement réussi. MM. *Degert* (1) et *Amann* (2) ont excellemment dégagé la part éminente qui revient à Pascal dans la croisade du XVIIe siècle catholique contre le modernisme moral que représentaient les déviations des casuistes. Sans doute, il n'a pas eu l'initiative de cette croi-

(1) *Réaction des Provinciales sur la théologie morale en France;* dans le *Bulletin de littérature ecclésiastique publié par l'Institut catholique de Toulouse, 1912.*

(2) *Histoire de la querelle du Laxisme*; dans le *Dictionnaire de théologie catholique*, à l'article *Laxisme.*

sade (1). Déjà Rome avait mis à l'*Index* dès 1603 les *Aphorismi confessariorum* du P. *Sa*, et la *Summa theologiae moralis* du P. *Henriquez*. Elle avait également censuré dans les années suivantes la *Summula casuum conscientiae* du P. *Codognat*, et trois autres recueils de cas de conscience; puis, en 1640, les ouvrages du fameux P. *Bauny*, sa *Theologia moralis*, sa *Somme des péchés* et sa *Pratique du droit canonique*. Les condamnations de livres allaient continuer, et finalement aboutir à la condamnation solennelle de propositions laxistes, c'est-à-dire du système lui-même (si tant est que ce fut un système, et non pas simplement une tendance), par Alexandre VII (1665-1666) et par Innocent IX (1679). A partir de 1640, l'action de Rome, entravée par les résistances gallicanes à l'*Index* et aux décrets pontificaux, se doubla des actions parallèles des Facultés de Paris et de Louvain et de l'assemblée du clergé de France. C'est ici que se place l'intervention de Pascal. Par le retentissement de ses *Provinciales* (1656-1657), par le concours actif qu'il apporta aux protestations des curés de Paris et de Rouen, il élargit, accéléra et enfiévra le mouvement de réprobation contre la morale relâchée. Ainsi contribua-t-il, plus que personne en France, à l'échec définitif du laxisme; échec que déterminèrent et proclamèrent à la fois les bulles d'Alexandre VII et d'Innocent XI, et, subsidiairement, la déclaration et la censure formulées par l'assemblée du clergé de France en 1700.

Victorieux du laxisme, Pascal ne devait pas l'être de la casuistique, qui a légitimement survécu à ses critiques. Aussi bien, pour s'être fait d'elle une conception confuse et fausse, ne pouvait-il l'atteindre directement. Mais il n'a pas laissé de l'atteindre indirectement, grâce au dis-

(1) Amann, *op. cit.*, col. 70 sq. — *Ibid.*, col. 42 sq.

rédit que jetèrent sur elle les moqueries et les sarcasmes es *Provinciales*. Discrédit dont les résultats les plus clairs uront été d'avoir entretenu et fortifié, chez ceux qui vaient le plus besoin de les perdre, les préjugés contre ne science morale utile, d'avoir gêné pour un temps le éveloppement naturel de cette science, et finalement 'avoir retardé l'élaboration de la « Critique de la connaissance morale », que nous en sommes toujours à attendre les philosophes.

I

Le réquisitoire

La conception que Pascal se fait de la casuistique est d'une simplicité merveilleuse, éminemment propice à la polémique. C'est celle d'une dialectique inventée pour remplacer la morale de l'Évangile par la morale du monde, pour retourner du christianisme au paganisme, pour substituer au règne de la grâce le règne de la concupiscence.

« Les casuistes soumettent la décision à la raison corrompue, et le choix des décisions à la volonté corrompue, afin que tout ce qu'il y a de corrompu dans la nature de l'homme ait part à sa conduite » 907.

Et la pièce essentielle de cette dialectique, la technique des probabilités, est merveilleusement apte à procurer ce résultat :

« Otez la probabilité, on ne peut plus plaire au monde; mettez la probabilité, on ne peut plus lui déplaire » *918*. « Peut-ce être autre que la complaisance du monde qui vous fasse trouver les choses probables? Nous ferez-vous accroire que ce soit la vérité? » *910*.

Quel est, en effet, le principe premier du probabilisme moral? C'est que des opinions contraires peuvent être également plausibles et également sûres; ce qui revient à

mettre sur le même pied la vérité et l'erreur. Et voilà l monde autorisé à professer l'indifférentisme en matière d morale, à pratiquer en tout repos les maximes de se mauvais instincts :

« C'est une fausseté horrible de dire qu'on se sauve aussi bie par l'une que par l'autre de deux opinions contraires, et *dont il y par conséquent une fausse.* C'est ce qu'ils soutiennent tous, et san quoi toute leur doctrine tombe par terre. Car ils n'ont pas d'autre fondements à [leurs] horribles maximes... Quand on leur demand sur quoi ils [les] fondent, ils n'ont autre chose à répondre, sinon que leurs Pères l'ayant jugé probable, cela est sûr en conscience e aussi sûr que les opinions contraires (1). »

Dès lors, tout est clair : la campagne contre la casuistique est une campagne pour la vérité contre l'erreur, pour le christianisme contre le paganisme, pour la grâce contre la concupiscence ; une campagne contre de faux prophètes qui cherchent à entraîner les fidèles à leur perte et à endormir la vigilance des pasteurs.

« De la même manière que la piété des saints de l'Ancien Testament consistait à s'opposer aux nouveautés des faux prophètes, qui étaient les casuistes de leur temps : de même la piété des fidèles doit avoir maintenant pour objet de résister aux relâchements des casuistes qui sont les faux prophètes d'aujourd'hui. Et nous ne devons cesser de faire entendre à nos peuples ce que les vrais prophètes criaient incessamment aux leurs : que l'autorité de ces Docteurs ne les rendra pas excusables devant Dieu, s'ils suivent leurs

(1) *Projet de mandement.* — *Brunschvicg major,* VII, p. 387-388. Même note dans le *Quatrième factum pour les curés de Paris,* qui, s'il n'est pas indubitablement de la main de Pascal, trahit au moins son inspiration certaine. « Si la solidité des conclusions dépend de la solidité des principes, quel état peut-on faire de celles de ces casuistes, puisqu'ils les établissent presque toutes sur la doctrine de la probabilité, qui consiste à tenir pour sûr en conscience le vrai et le faux, pourvu qu'il soit appuyé sur l'autorité de quelque casuiste, ou sur une raison raisonnable, *ratione rationabili*? » XIV, p. 351.

fausses doctrines; que toute la société des casuistes ne saurait assurer la conscience contre la vérité éternelle; que cette abominable doctrine de la probabilité, qui est le fondement de toutes leurs erreurs, est la plus grande de leurs erreurs, et que rien ne saurait les sauver que la vérité et la prière... Ce sont des faussetés diaboliques, et ceux qui suivront ces maximes sur la foi de ces faux docteurs périront avec eux... Tant s'en faut que cette probabilité de sentiment et cette autorité des docteurs qui les enseignent excuse devant Dieu ceux qui les suivent, que cette confiance est au contraire le plus grand sujet de la colère de Dieu, parce qu'elle ne vient en effet que d'un désir corrompu de chercher du repos dans ses vices, et non pas d'une recherche pure et sincère de la vérité de Dieu, qui ferait aisément discerner la fausseté de ces opinions qui font horreur à tous ceux qui ont de véritables sentiments de Dieu (1). »

Ainsi donc, casuistique et laxisme sont deux aspects d'une seule et même chose, qui est la « morale païenne ». Comment s'étonner dès lors que le chrétien qu'est Pascal condamne en bloc, avec une opiniâtreté qui ne se dément jamais, tous les casuistes, sans songer une seule fois à en excepter de bons, sans songer même à excepter chez les mauvais leurs bonnes décisions, qui sont incontestablement les plus nombreuses? A le lire, il semble qu'il n'y en ait et ne puisse y en avoir que de mauvais, que leurs décisions ne puissent être que des crimes contre la morale chrétienne, qu'enfin la dialectique des probabilités ne repose que sur des sophismes et ne puisse donner que de mauvais fruits.

Cependant M. Brunschvicg écrit : « C'est commettre un de ces abus de mots contre lesquels sont dirigés les *Provinciales*, que d'attribuer à Pascal la condamnation de toute casuistique. Seulement Pascal veut que la casuistique soit, comme elle était chez les premiers Pères de l'É-

(1) *Projet de mandement.* — VII, p. 387 sq.

glise, comme elle était chez les stoïciens eux-mêmes, une invitation à ne pas nous laisser leurrer par la sophistique des passions, un rappel à la pureté de la règle (1). » Mais cette invitation, cette mise en garde contre les passions, ce rappel à la règle, ne peuvent-ils à leur tour, sans abus de mots, s'appeler casuistique? S'agit-il là d'autre chose que de désiller, de « débuer » des yeux auxquels les brouillards de la concupiscence risquent de cacher des points de morale en eux-mêmes parfaitement clairs? Le seul sens authentique que puisse recevoir la casuistique n'est-il pas celui d'une technique d'analyses rationnelles destinées à décider des cas objectivement obscurs et douteux? Tant qu'il n'est question que de purifier et d'orienter la conscience vers le devoir, ce n'est pas de casuistique qu'il faut parler, mais de direction de conscience. Telle est au surplus la pensée de Pascal lui-même, lorsqu'il écrit :

« Toute la société entière de leurs casuistes ne peut assurer la conscience dans l'erreur, et c'est pourquoi il est important de choisir de bons guides » *909*.

Ces bons guides seront, à l'exclusion de tous casuistes, les évêques et les curés, c'est-à-dire les pasteurs envoyés par Jésus-Christ pour annoncer en son nom la vérité, enfin les confesseurs en communion avec les évêques, les curés et Jésus-Christ (2) : « Soumission totale à J.-C. et à mon directeur », est-il écrit en ce sens dans le *Mémorial*.

M. Brunschvicg ajoute : « Le savant qui a spéculé sur le hasard, le penseur qui a donné une importance décisive à la *Règle des Partis* n'ignore pas le rôle de la probabilité

(1) *Pascal et Port-Royal*, dans *Le génie de Pascal*, 1926, Hachette, p. 101. [Cette étude sert d'introduction aux *Provinciales* dans la grande édition, t. IV, p. LI.]

(2) *Projet de mandement*. — VII, p. 390, 391.

dans les matières de morale et de religion; mais l'usage qu'il convient d'en faire, c'est d'aller de l'incertain au certain, en choisissant l'acte qui doit mettre la conscience à l'abri (1). » Tel est en effet l'usage que Pascal en fait, qu'il demande qu'on en fasse. C'est celui qui caractérise le *tutiorisme* que son but premier et dernier est d'instaurer sur les ruines de tout *probabilisme*. Mais il recourt en l'occurrence à des probabilités de nature spéciale, aux probabilités mathématiques, qui diffèrent *toto cœlo* des probabilités morales dont le maniement est caractéristique de la casuistique. Aussi continue-t-il à décrier d'autant plus énergiquement ces dernières, à en interdire l'usage, à les pourchasser en même temps que le probabilisme lui-même. Finalement, bien loin d'inaugurer une nouvelle casuistique qui reprît à son compte le programme de l'ancienne, il entend au contraire montrer que la règle des partis entraîne et impose la renonciation à toute espèce de casuistique *veri nominis*. Tel est, nous semble-t-il, le sens obvie des textes. Il ressortira plus clairement encore de l'analyse et de l'examen auquel nous nous proposons de les soumettre ici.

Mais, entrepris trop tôt, cette analyse et cet examen risqueraient de nous engager dans la voie des explications qui ont elles-mêmes besoin d'explications. Pour faire l'économie des unes et des autres, et pour nous permettre d'entendre plus facilement et d'apprécier plus objectivement les conceptions de Pascal, il nous paraît indispensable de préciser préalablement la vraie nature du tutiorisme et de la casuistique en la dégageant d'abord de leurs formes empiriques. Ce sont les plus simples et les plus fréquentes. Ce sont en même temps les plus méconnues. Elles n'en sont pas moins les plus instructives. Et enfin, si leur étude

(1) *Le génie de Pascal*, p. 101. — IV, p. LII.

a l'inconvénient de nous faire reprendre les choses *ab ovo*, elle a au moins l'avantage, appréciable entre tous, de nous ramener à l'ordre naturel des choses.

II

Tutiorisme et casuistique empiriques

Pour déterminer avec exactitude la vraie nature de la casuistique, le mieux à faire sera toujours de s'abstraire des théories, favorables ou défavorables, émises à son sujet, et de procéder à l'analyse positive de sa genèse psychologique et historique. Donc, à l'analyse des faits qui imposent son emploi à l'empirisme moral, bien avant d'imposer aux casuistes professionnels leurs problèmes et leurs méthodes techniques. Non seulement, ici comme partout, il sera toujours plus facile de s'entendre sur des faits que sur des théories, mais il se trouve encore que ceux que nous avons à signaler sont par eux-mêmes assez frappants et assez lumineux pour qu'ils aient chance de lever à eux seuls bien des équivoques, des incompréhensions et des préjugés. Visiblement, les plus importants sont restés ignorés de Pascal : s'il les avait eus devant les yeux, il n'aurait pu, comme il le fait sans cesse, crier à la nouveauté et au scandale à propos de méthodes morales qui, on va le voir, sont vieilles comme le monde et dureront autant que lui. Visiblement encore, ils restent toujours ignorés de ceux, « libertins » ou philosophes, à qui son génie continue d'imposer les perspectives simplistes des *Provinciales*. On voudra donc bien nous excuser d'insister sur des vérités de pur bon sens, dont beaucoup ont même l'avantage d'être des vérités de sens commun.

Les premiers faits que nous avons à rappeler sont d'ordre psychologique. Ce sont ceux des obscurités, des ambi-

guïtés, des incertitudes et des hésitations auxquelles la conscience morale n'est que trop naturellement et trop souvent exposée ; cette conscience que le respect qu'on lui doit expose à doter avec trop de libéralité d'intuitions toujours et invariablement claires, nettes et certaines. Ils sont d'expérience quotidienne, et d'une telle évidence qu'on est confondu de voir si souvent négliger, nier ou volatiliser, de gaîté de cœur, le plus grand nombre d'entre eux, et généralement les plus importants.

C'est ce que font régulièrement les partisans, aussi nombreux que divers, du dogme de l'infaillibilité de la conscience. Soit de son infaillibilité surnaturelle, tels les premiers protestants, et Pascal lui-même ; soit de son infaillibilité naturelle, tels J.-J. Rousseau, Kant, et la foule des philosophes qui n'ont pas cessé de leur faire écho sur ce point. Quelles que soient l'origine et la nature de leur fidéisme moral, tous ces hommes sont, comme de juste, les ennemis-nés de toute casuistique, de toute technique, de toute science morale visant à procurer un supplément de lumières à une conscience aux intuitions défaillantes. De quel supplément de lumières pourrait bien avoir besoin une conscience infaillible, fonctionnant comme une révélation morale surnaturellement ou naturellement parfaite, dotée d'intuitions immédiates du bien et du mal? Avec elle, par définition, le devoir ne saurait plus offrir la moindre obscurité réelle ; il est un impératif sur lequel personne ne saurait hésiter ni se tromper, partout et pour tous le même, partout et pour tous absolument obligatoire, partout et pour tous également net et pleinement évident. Il n'y a plus place pour le moindre cas de conscience, c'est-à-dire pour des cas obscurs où la conscience aurait à avouer son impuissance à voir clair par elle-même. Toute casuistique est dès lors à tout le moins une technique et une science inutile. Quels que soient les torts des

casuistes, ils auront toujours le tort fondamental de vouloir substituer au *certitudinisme* naturel (qu'on nous passe le mot, ici nécessaire) de la conscience leur probabilisme qui en est la négation aussi artificielle que perverse. Ils sont niais avant d'être immoraux ; ils ignorent l'essentiel de la conscience qu'ils ont l'outrecuidance de prétendre seconder. Ils ne peuvent aboutir qu'à obscurcir les clartés naturelles du devoir.

Ainsi, le dogme de l'infaillibilité de la conscience agit sur ses partisans à l'instar d'une cataracte qui leur crée une cécité psychique à ce qui crève les yeux du simple bon sens. N'est-ce pas déjà une vérité de bon sens, et proprement un truisme, qu'il y a des circonstances où « il est plus difficile de connaître son devoir que de l'accomplir », où donc l'on est mal venu d'en appeler aux clartés décisives des intuitions morales ? N'est-ce pas une autre vérité de bon sens que la vie est toute semée de « cas de conscience » ? Encore importe-t-il de distinguer soigneusement diverses espèces de ces cas, qui n'ont tous ni la même nature, ni le même sens, ni la même portée.

Il y a d'abord, et ce sont les plus remarqués, ceux qui se réduisent, selon la formule classique, à des « conflits entre le devoir et la passion », ou, pour nous servir de l'antithèse pascalienne, à des conflits entre la loi de Dieu et la concupiscence. Ce sont ceux dont vit la littérature du roman et du théâtre. Ce sont aussi, semble-t-il, les seuls qu'ait connus Pascal. Du moins les a-t-il constamment en vue, et sa tactique invariable est-elle d'y ramener tous les autres. Il était pour ainsi dire condamné à le faire par sa psychologie et par sa théologie (1). Sa psychologie panhédoniste ne nous reconnaît comme principe

(1) Cf. notre étude sur le *panhédonisme de Pascal* dans la *Revue des sciences religieuses*, avril 1925, p. 173 sq.

d'action que le plaisir, et sa théologie, également panhédoniste, ne nous laisse le choix qu'entre « la délectation victorieuse de la grâce » et la délectation victorieuse de la nature. Toute la vie morale se trouve ainsi réduite *a priori* à l'unique et universel conflit entre les deux délectations, entre la grâce et la nature.

Cependant, en dépit de l'importance, voire de la prépondérance pratique des conflits entre le devoir et la passion, force est de les mettre ici hors de question ; parce qu'au regard des problèmes qui nous occupent, ils ne constituent que de pseudo-cas de conscience. Avec eux, en effet, le devoir, bien loin d'être incertain et indéterminé, est au contraire tout certain et tout déterminé, quels que soient par ailleurs les risques que lui fait courir la passion qui le contredit. Aussi bien, celle-ci n'aurait-elle pas l'occasion de le contredire si elle ne le trouvait tout vivant dans la conscience, y parlant d'ores et déjà haut et net. C'est ce qui nous a fait dire tout à l'heure que de tels cas ne sauraient donner lieu qu'à une pseudo-casuistique, laquelle est d'ailleurs tout à fait capable d'imiter assez bien la vraie pour en donner l'illusion. Elle la donne presque nécessairement à ceux qui ne jugent de l'une et de l'autre que par l'extérieur. Les faux cas de conscience se laissent analyser et discuter de la même façon que les vrais, sinon plus aisément encore. Ils se prêtent d'eux-mêmes à l'emploi de la rhétorique, et prennent volontiers la forme d'un débat éloquent entre défenseurs des droits du devoir et défenseurs des droits de la passion. La pseudo-casuistique peut ainsi tour à tour être bonne et mauvaise, morale et immorale. Elle est bonne et morale chez les Corneille, chez tous ceux dont l'effort tend à aviver la clarté et à revigorer l'efficace du devoir, par ailleurs certain. Elle est mauvaise et immorale chez les « empoisonneurs publics, non des corps mais des âmes », chez tous

ceux dont l'effort inverse tend à obscurcir et à énerver le devoir, en attisant la flamme et en cultivant la violence de la passion. C'est très certainement une pseudo-casuistique de ce dernier genre que Pascal dénonce et poursuit chez les laxistes de son temps, et que nous avons cent fois plus de raisons de dénoncer et de poursuivre aujourd'hui chez les innombrables laxistes du roman et du théâtre. A tout le moins faut-il lui refuser, en même temps que la moralité et le droit à l'existence, le caractère d'une casuistique authentique.

Mais il est d'autres cas de conscience que ceux qui résultent des conflits du devoir et de la passion, et qui soumettent la conscience à des épreuves bien différentes. Ce sont ceux où, malgré ses efforts, elle n'arrive pas à saisir le devoir qu'elle cherche, où on la voit s'obscurcir, se déchirer et se contredire elle-même, indépendamment de l'intervention (toujours possible et toujours redoutable) de la passion et de la concupiscence. Même ces puissances absentes, ou réduites au silence, elle n'en reste pas moins dans le doute et l'indécision, ce qui la met dans la nécessité de se déterminer elle-même, de résoudre des problèmes de moralité qui ne lui sont pas donnés tout résolus. Ce sont alors de vrais cas de conscience, au plein sens du mot, les seuls qui puissent fournir la matière d'une casuistique authentique.

Ils sont fort nombreux, et de différents types, dont il ne sera pas inutile, avant d'aller plus loin, de caractériser les principaux. Encore devons-nous prévenir que les différences que nous allons établir entre ces types s'effacent souvent dans la réalité, les cas de conscience tant soit peu compliqués réunissant et mêlant communément les traits propres à chacun d'eux.

Un premier type comprend les cas de conscience où il s'agit de se prononcer sur l'*existence ou l'obligation hic et*

nc d'un devoir. Ce devoir est en lui-même très certain
droit, mais incertain en fait, parce que son application
cas présent devient douteuse, par suite de telles ou
lles circonstances données. Par exemple, le précepte de
béissance militaire est un devoir reconnu de tout sol-
t loyal : existe-t-il encore pour l'officier qui reçoit un
dre dont l'exécution doit infailliblement entraîner le
assacre inutile de ses troupes, sinon même une défaite,
ntrairement aux intentions certaines du général mal
spiré qui l'a donné? Pareillement, le précepte de la
élité aux contrats est un devoir reconnu de tout hon-
te homme : existe-t-il encore quand il s'agit d'un con-
t immoral, ou extorqué par la violence, ou entaché de
l, de ruse, de tromperie? De même encore, le précepte
l'obéissance aux parents est un devoir reconnu par
us les enfants bien nés : existe-t-il encore quand il s'a-
: d'obéir à des parents abusant de leur pouvoir jusqu'à
nner des ordres ou demander des services qui inquiètent
conscience? Etc. Dans de tels exemples, qu'on pourrait
ltiplier à l'infini, l'on voit tout de suite naître l'indéci-
n, le pour et le contre se balancer, et les consciences
plus délicates être précisément les plus déchirées, par
s scrupules qui sont tout autre chose que des retours
flamme de la concupiscence.

Un second type, tout voisin du précédent, comprend
cas de conscience où il s'agit de déterminer *les limites
l'extension incertaines de devoirs et de droits certains hic
nunc*, de préciser la portée indécise d'obligations aux-
elles on est tout décidé à donner satisfaction. Jusqu'où
nt les droits d'autrui sur moi et mes droits sur lui? ses
voirs envers moi et mes devoirs envers lui? Ne risque-
point d'exagérer les uns ou les autres, d'outrer les justes
asidérations de dignité personnelle, chez moi ou chez
trui, de réclamer ou de donner plus que de droit? En

morale, comme partout, il y a les problèmes du plus et du moins, du trop et du trop peu : où et comment fixer la juste mesure? D'autant que cette mesure change, et ne peut que changer, selon les circonstances : les droits et les devoirs se modifient avec elles, et, en un certain sens, naissent et meurent avec elles. La patrie en danger, l'homme en train de périr, ont sur moi des droits extra-ordinaires qui peuvent me déconcerter, précisément parce qu'ils sont extraordinaires. Pareillement, les modifications lentes ou brusques de la société et de sa législation déplacent sans cesse les limites coutumières des devoirs et des droits anciens, créent même de nouveaux devoirs et de nouveaux droits. Dans l'un et l'autre cas, elles mettent en défaut des conceptions morales que l'on croyait acquises, elles font passer les consciences les plus honnêtes et les plus droites de leurs certitudes premières à des incertitudes et à des doutes dont elles ne savent souvent comment se délivrer.

Un troisième et dernier type comprend les cas de conscience où les conflits entre le devoir et la passion sont remplacés par les conflits, bien autrement poignants à l'occasion, *entre devoirs et devoirs, entre droits et droits, entre vertus et vertus*. Ce sont cette fois des conflits entre intuitions morales certaines et intuitions morales certaines, mais dont l'interférence aboutit à créer des zones d'obscurité. Faut-il par exemple, en telles ou telles circonstances données, faire passer premiers les devoirs envers la famille, les devoirs envers la patrie, les devoirs envers l'humanité? les devoirs envers le père ou les devoirs envers la mère? sacrifier l'individu à la société, ou la société à l'individu? pratiquer la charité sans égards à la justice, ou la justice sans égards à la charité, alors que tout crie qu'il y a des bontés injustes et des justices méchantes? Comment arbitrer ou juger les querelles, les

ntestations, les procès, où s'affrontent et se contredisent
:s droits également certains, mais de nature différente ?
st-on alors obligé de s'en tenir au formalisme des lois
rites, ou tenu de se référer à l'équité des lois non écri-
s ? Etc., etc.

On le voit, il ne manquera jamais de cas de conscience
ssi authentiques qu'épineux, où les doutes théoriques et
s indécisions pratiques n'auront que trop de fondements
ojectifs. Nier ce fait d'expérience universelle au nom de
ogmes abstraits, si nobles soient-ils, c'est se vouer aux
mentis que ne cessera jamais de leur prodiguer la psy-
ologie de l'action morale concrète. Il sera toujours
mpossible d'analyser une conscience vivante sans la trou-
r de temps à autre en proie à des ambiguïtés et à des
certitudes dont ne sauraient la délivrer à eux seuls ni
avocation du « devoir clair et pratique », ni le silence
mposé à la concupiscence, encore que la première chose
faire en l'occurrence soit en effet d'imposer à la concu-
scence un silence absolu et de se tourner vers le devoir.

***

Mais comment sortir de ces ambiguïtés et de ces incer-
udes ? Car il faut bon gré mal gré en sortir. Comme
ute action, l'action morale ne saurait vivre que de déci-
ons nettes et de certitudes pratiques excluant toute hési-
ion. En fait, il n'est guère de consciences qui n'arrivent
t ou tard, sous la pression de la nécessité, à se détermi-
r elles-mêmes, et généralement par leurs propres
oyens, qui ne réussissent à résoudre leurs cas de cons-
ence personnels « en faisant pour le mieux ». Comment
réussissent-elles, et grâce à quelles méthodes ? A cette
uvelle question, toute positive encore, la psychologie
: toujours seule à pouvoir répondre de façon pertinente.

Elle le fait en montrant que toute conscience (s'entend toute conscience honnête) abandonnée à elle-même recourt instinctivement à l'une ou à l'autre, et souvent tour à tour à l'une et à l'autre, de deux méthodes empiriques également naturelles, qui ont été pratiquées de tout temps et qui le seront jusqu'à la fin des siècles, les deux méthodes du *tutiorisme moral* et de la *casuistique morale*.

La première est de beaucoup la plus simple et la plus expéditive, puisqu'elle dispense de l'examen objectif des cas de conscience. Elle consiste à les tenir, quels qu'ils soient, pour résolus *a priori* en faveur du devoir, dont l'existence ou l'obligation incertaines sont dès lors envisagées et acceptées comme certaines, ce qui coupe court à toute discussion. C'est la méthode dite du « parti le plus sûr », laquelle, avant de caractériser le tutiorisme moral, caractérise le *tutiorisme pragmatique*, dont il n'est que l'application à la morale (1). Lorsque se rencontrent dans la vie des problèmes concernant des biens à acquérir ou

(1) Le *tutiorisme pragmatique* comporte en principe autant d'espèces qu'il y a d'espèces de biens et de maux, donc qu'il y a d'espèces d'actions et de métiers ayant pour fin de procurer ces biens et d'éviter ces maux. Car en toutes ces actions et en tous ces métiers se présentent des « cas » difficiles où intervient tôt ou tard la préoccupation du parti le plus sûr. On peut ainsi mentionner, à côté du *tutiorisme moral*, spécialisé aux problèmes de l'action morale, les divers *tutiorismes pratique*, *eudémonistique*, *social*, *politique*, etc., spécialisés aux problèmes de l'action pratique, du bonheur, de l'action sociale, de l'action politique, etc.; et pareillement les *tutiorismes scientifique*, *juridique*, *grammatical*, spécialisés aux problèmes de la recherche de la vérité scientifique, de la vérité juridique, de la vérité grammaticale; etc., etc. Tous ces divers tutiorismes sont de même forme, de même méthode et de même technique pragmatiques; forme, méthode et technique communes qu'ils appliquent à leurs matières respectives et dans leurs sphères respectives.

Encore convient-il de les différencier selon ces matières et selon ces sphères. Il importe, en particulier, de bien distinguer les deux

es maux à éviter, et que la solution de ces problèmes
ste indécise et théoriquement incertaine, le pragmatisme
emande qu'on les résolve pratiquement dans le sens de
plus grande sûreté possible, donc que l'on opte pour le
arti qui offre le plus de chances de procurer ces biens et
éloigner ces maux, qui fait courir le moins de risques de
anquer ceux-là et de tomber en ceux-ci. C'est là exacte-
ent la ligne de conduite que suit spontanément le tutio-
sme moral empirique. En optant pour la certitude du

tiorismes moral et eudémonistique, que l'on est trop souvent porté
confondre, en dépit de leurs différences spécifiques, et sans pren-
e garde qu'il leur arrive aussi bien de se contredire que de s'ac-
rder en leurs conclusions.

On les trouve, par exemple, en opposition chez l'administrateur
i, soucieux avant tout d'« éviter les histoires », refuse d'interve-
r là où il le devrait, c'est-à-dire se dérobe devant son devoir, tout
prenant la précaution d'observer suffisamment la lettre de ses
structions pour « être couvert » : cet administrateur prend là le
rti eudémonistique le plus sûr au point de vue de son repos et
sa carrière, mais qui est juste le contraire du parti le plus sûr au
int de vue de sa conscience. Ainsi en est-il également du libertin
i décide de reculer l'heure de sa conversion jusqu'à sa vieillesse,
ion jusqu'à son lit de mort : il sacrifie le tutiorisme moral au
tiorisme eudémonistique (tel qu'il l'entend) pendant toute sa jeu-
sse, sinon pendant toute sa vie ; et il y a bien des chances que
conversion elle-même soit finalement l'effet du second plus que
premier.

Par contre, tutiorisme eudémonistique et tutiorisme moral se
oignent et s'accordent dans les cas où le parti le plus sûr quant à
conscience est aussi le parti le plus sûr quant au bonheur. C'est
qui se produit au bénéfice de ceux qui voient avec raison dans la
ix de la conscience la condition première du bonheur d'ici-bas ; et
bénéfice également de ceux qui, avec non moins de raison, voient
ns l'observation de la loi de Dieu la condition *sine qua non* du
nheur éternel, du salut. Plus que personne, Pascal a été frappé
ces cas de convergence ; c'est pourquoi nous le verrons bientôt
pprocher, jusqu'à les identifier théoriquement et pratiquement, le
tiorisme moral et le tutiorisme eudémonistique.

devoir, il opte pour le parti qui offre le plus de chance
de procurer les biens que sont en l'espèce l'observation d
devoir et la bonne conscience, et d'éviter les maux qu
sont la violation du devoir, la faute morale et les remord
qui la suivent. La tranquillité qu'il assure est, semble-t-i
la plus parfaite que l'on puisse concevoir ; car il paraît sup
primer jusqu'au dernier risque de blesser, fût-ce involon
tairement et à son insu, le devoir et la conscience, par l
que le parti le plus sûr qu'il fait adopter est en pratiqu
le plus rigoureux. Quels risques moraux pourrait-on bie
courir encore lorsqu'on fait au devoir le sacrifice de tou
intérêt personnel, même des intérêts justes dont le sacri
fice ne s'imposerait pas dans le cas (toujours posssible
d'erreur objective, d'obéissance à un devoir qui, en fait
n'existerait pas?

C'est de ce côté, du côté où on le voit se muer en rigo
risme, que le tutiorisme moral trouve toute son origina
lité spécifique, et qu'il dépasse le tutiorisme pragmatique
Il ne se contente pas d'emprunter à celui-ci son principe
de prudence dans l'action et d'assurance contre des éven
tualités redoutées (réduite à elle-même, la technique d
parti le plus sûr n'est pas autre chose). Il y ajoute deux
autres principes qui lui sont propres. D'abord un principe
moral de générosité : celui selon lequel « il vaut mieux s'ex
poser à faire plus qu'à faire moins que son devoir ». Pui
un principe méthodologique de simplification des 'don
nées : celui selon lequel il convient d'assimiler les reven
dications légitimes éventuelles de l'intérêt personnel aux
revendications illégitimes de la passion, parce que les une
et les autres ont le caractère commun d'être des revendi
cations égoïstes, et peuvent en conséquence être sacrifiée
de la même façon. Grâce à cette simplification, tous le
cas de conscience se trouvent ainsi ramenés au cas classi
que des conflits entre le devoir et la passion. Rien d'éton

ant donc que Pascal se soit rallié au tutiorisme moral npirique. Nous verrons en effet qu'il en reprend tous les incipes, et qu'il ne fait autre chose qu'en élever les techques empiriques à la hauteur des techniques scientifiues, en leur donnant pour base sa propre « règle des artis ».

Même envisagée sous sa forme la plus simple, la éthode tutioriste présente des avantages certains qui xpliquent et justifient son crédit. Par contre, elle a aussi es inconvénients certains, qui expliquent à leur tour que e crédit ait des limites, et que ceux mêmes qui la prôent et la pratiquent ne laissent pas de pratiquer à l'ocasion une autre méthode capable de remédier à ses imperfections et à ses insuffisances. Les principaux et les plus précieux de ses avantages sont d'assurer immédiatement, t d'un seul coup, la tranquillité de la conscience et la anquillité de l'esprit, de procurer la double joie d'échaper à des remords futurs et à des hésitations présentes, nfin de tonifier la vigueur morale des consciences par le igorisme où se ramènent fatalement ses consignes.

Parmi ses inconvénients, le plus grave est sans doute u'elle n'est pas d'application universelle. En fait on ne utilise spontanément et avec pleine sécurité que dans les as de conscience qui se laissent parfaitement réduire à es conflits entre l'intérêt personnel et le devoir. Mais, de els cas sont fort loin d'épuiser les trois types que nous vons déterminés ci-dessus. S'ils sont fréquents dans les eux premiers, ceux qui concernent l'existence douteuse lu devoir et les limites incertaines de son extension, ils 'y rencontrent avec d'autres qui, ou ne nous concernent as, ou concernent autrui avant nous, et souvent même lus que nous. Que penserait-on, pour nous référer à 'exemple que nous avons donné, de l'officier qui, pour se délivrer l'esprit et assurer sa conscience, exécuterait à la

lettre l'ordre maladroit et ferait massacrer inutilement se
soldats : peut-il oublier qu'il a charge de leur vie, et parei
lement de l'utilité de leur mort? Ainsi du juge qui, pou
être plus sûr de ne pas manquer à son serment de fai
respecter les lois, leur attribuerait une extension indéfini
et condamnerait à tout coup, afin de ne pas laisser échap
per de coupables : peut-il oublier à son tour qu'il a charg
des droits et des intérêts de ceux qu'il juge aussi bien qu
des droits et des intérêts de la loi? De pareils cas de cons
cience refusent obstinément de se laisser ramener au
conflits du devoir et de l'intérêt personnel, et résoudr
avec la trop simple technique du parti le plus sûr et le plu
rigoureux. Ainsi en est-il *a fortiori* des cas de conscienc
du troisième type, de ceux donc qui ont pour matièr
des conflits entre devoirs, entre droits, entre vertus. Fau
il suivre les voies de la charité ou celles de la justice? pa
donner ou punir? arbitrer cette querelle en faveur de
ou en faveur d'Y, etc.? Ici encore, ici surtout, le recou
à la technique du parti le plus sûr et le plus rigoureux
trouve interdit par la nature même des choses. Commen
pourrait-il servir à résoudre des conflits objectifs et impe
sonnels, où la sûreté apparaît aussi indécise d'un côté qu
de l'autre, où il ne peut plus être question de se tirer d'a
faire en immolant un égoïsme qui n'est la plupart du tem
intéressé ni d'un côté ni de l'autre, ou qui ne l'est qu
très indirectement? Tout compte fait, il y a donc néce
sité de distinguer, pour le tutiorisme moral, une sphè
où il est naturellement applicable, et une autre, tout aus
large, sinon même plus large, où il cesse de l'être. Vra
ment sûr dans la première, il ne l'est plus du tout dans
seconde, si singulière et paradoxale que puisse paraît
cette conclusion. Il n'est plus sûr, en effet, il est mêm
dangereux, au regard des devoirs objectifs dont il met
réalisation en péril. C'est à quoi mène plus ou moins in

vitablement son emploi hors de saison ; car tôt ou tard, il aboutit à faire méconnaître et à faire violer des devoirs certains. La sagesse populaire a donc raison de nous avertir que

Souvent la peur d'un mal nous conduit dans un pire.

Cette mise en garde contre les dangers du tutiorisme eudémonistique vaut également pour les dangers analogues du tutiorisme moral.

Voici maintenant des inconvénients d'un autre ordre. Même dans les cas de conflits bien caractérisés entre l'intérêt personnel et le devoir, donc dans la sphère où il est naturellement applicable, le tutiorisme moral présente, à côté de ses avantages pratiques, qui permettront toujours de le conseiller, des imperfections théoriques qui empêcheront toujours de l'imposer. L'assimilation méthodologique qu'il établit entre les revendications légitimes de l'intérêt juste et les revendications illégitimes de la passion, peut être commode, mais elle n'est pas fondée en nature. Jamais elle ne sera accordée par la raison, qui tient tous les intérêts justes pour autant de droits authentiques, et qui par suite reconnaît un égoïsme légitime et juste, celui qui se borne à réclamer ses droits certains. Conseiller le sacrifice de ces droits comme un acte de perfection libre est évidemment excellent. Mais à quel titre l'exiger comme condition nécessaire de moralité à ceux qui, fermement résolus à faire tout leur devoir, se refusent aussi bien à y ajouter qu'à en retrancher ? Ils demandent à connaître avec exactitude et certitude l'obligation et l'extension de ce devoir : or c'est précisément ce sur quoi le tutiorisme moral ne saurait les instruire, faute de résoudre objectivement les problèmes objectifs posés. Ces problèmes, nous avons vu qu'il renonce à les étudier au moment même où il les tranche. Des malveillants seraient

tentés de dire que s'il cultive le courage moral du sacrifice c'est aux dépens du courage intellectuel nécessaire pour les aborder de front, qu'il les écarte par paresse et crainte de fatigue, donc par un égoïsme secret. Il serait plus juste sans doute de dire qu'il les écarte par crainte de n'arriver point à sortir de leurs obscurités. Toujours est-il qu'il les écarte. Dès lors, techniquement parlant, il fait figure, comme le pragmatisme lui-même, d'une méthode de fortune tenant la place d'une méthode meilleure et spécifiquement rationnelle dont elle avive le besoin et le désir. En fin de compte, il ne lui manque pas seulement de comporter une application universelle, il lui manque encore, là où il est applicable, d'être assez conforme à la raison pour réussir à rendre ses décisions obligatoires.

***

Sans se formuler toutes ces considérations, l'empirisme moral ne laisse pas de les percevoir confusément et d'en sentir le bien fondé. Aussi le tutiorisme n'est-il ni l'unique, ni même la première méthode qu'il emploie dans la solution des cas de conscience ; il n'y recourt qu'à titre d'auxiliaire ou de succédané d'une autre méthode tout aussi naturelle, plus naturelle même, quoique moins expéditive, à laquelle il réserve communément ses préférences. C'est celle qui consiste à aborder directement les problèmes moraux posés, à les discuter en toute liberté, à les traiter selon les lumières et les principes de la raison, à leur donner enfin la solution que conseille ou impose en chaque cas la raison encore. Cette méthode rationaliste est celle même de la *casuistique*, telle que nous la pratiquons tous d'instinct, telle que la pratiquent même les tutioristes les plus déterminés. Par nature et par goût, nous sommes tous des casuistes, le fussions-nous sans le savoir. Aussi

bien ne saurions-nous renoncer facilement ni de plein gré au besoin et au plaisir d'exercer notre raison, de l'exercer surtout dans l'examen des cas de conscience, tant de ceux qui nous concernent que de ceux qui concernent autrui. Leur complexité éventuelle ne fait qu'aiguiser notre curiosité et notre désir d'appliquer à leur solution toutes les forces de notre esprit (1).

(1) De même que nous avons pu dénombrer divers tutiorismes (p. 436, note 1), nous pouvons mentionner diverses casuistiques. Il y a casuistique authentique chaque fois que, dans un ordre pratique quelconque, des « cas », des difficultés et des problèmes se présentent que l'on soumet à la raison pour qu'elle les résolve et décide ce qu'il convient de faire, d'après la nature des données qui lui sont soumises et d'après les principes et les règles qu'il y a lieu de leur appliquer. Il y a donc en principe autant de casuistiques spécifiques que d'actions et de métiers spécifiques où interviennent la réflexion et la raison. Le métier d'honnête homme donne lieu à la *casuistique morale*; le métier d'homme en quête du bonheur, à la *casuistique eudémonistique*; le métier universel d'homme pratique, à la *casuistique pratique*; les métiers des hommes voués aux problèmes sociaux et politiques, aux *casuistiques sociale et politique*; le métier de savant, à la *casuistique scientifique*; le métier de juriste, à la *casuistique juridique* (si voisine, nous le verrons, de la casuistique morale); le métier de grammarien, à la *casuistique grammaticale*; etc., etc. Bref, il n'est action ni métier qui ne comporte l'examen de « cas » difficiles et obscurs, lesquels ne se peuvent résoudre que par l'une ou l'autre des deux méthodes universelles de décision que sont respectivement le tutiorisme et la casuistique, adaptant chaque fois leurs techniques respectives à la diversité de leurs matières et de leurs sphères d'application.

Il importe en particulier de remarquer que les techniques de la casuistique morale se retrouvent substantiellement les mêmes dans toutes les autres casuistiques. Car en toutes les problèmes se posent de la même façon pratique : est-il bien ou mal d'agir ainsi ? faut-il faire ceci ou cela ? agir ou s'abstenir ? procéder de cette façon ou de cette autre ? etc. En toutes également se reproduit, *mutatis mutandis*, le scénario que nous esquissons ci-après : examen du cas, réflexion personnelle, alternatives avec raisons pour et contre, consultations

Or, on ne saurait entreprendre l'analyse de cette casuistique spontanée sans découvrir immédiatement qu'elle pratique en toute innocence toutes les diverses techniques tant reprochées aux casuistes professionnels, y compris la technique des probabilités morales. Si la probabilité est l'âme de la casuistique morale scientifique, c'est qu'elle est auparavant l'âme de la casuistique empirique et commune. Entre les deux on chercherait vainement d'autres différences que celles qu'on relève partout entre un empirisme donné et la science qui le prolonge ou le remplace, d'autres différences donc que des différences de perfection dans l'usage de principes rationnels communs, d'une méthodologie rationnelle qui reste substantiellement la même de part et d'autre.

Qu'il en soit ainsi en l'espèce, c'est ce dont on conviendra facilement, pour peu que l'on se réfère aux faits encore. Chacun n'a qu'à consulter là-dessus son expérience personnelle pour saisir sur le vif les procédés auxquels tout le monde a plus ou moins inconsciemment mais très certainement recours. Quel que soit le cas de conscience posé, on commence par en analyser les données de fait et de droit ; on cherche à dégager quelque principe certain auquel on puisse ramener le cas incertain, quelque règle ferme sous laquelle on puisse le ranger, quelque loi bien établie qui lui communique sa clarté ; on examine avec soin les circonstances variables qui déterminent l'existence et la portée des obligations ; etc. Pour résoudre les conflits

et appel aux autorités, etc. Toutes enfin pratiquent spontanément la dialectique des probabilités ; car en fin de compte les alternatives et les raisons pour et contre étayent des opinions probables entre lesquelles on est le plus souvent acculé à choisir, quitte à faire intervenir, quand on le peut, la technique du parti le plus sûr.

Nous aurons à revenir au courant de cette étude sur ces diverses analogies.

de devoirs, de droits et de vertus, on évoque quelque « table de valeurs » qui fixe leur hiérarchie, qui permette d'harmoniser leurs exigences en accordant à chacun ce qui lui revient. Bref, on consulte intérieurement sa raison et ce qu'elle se trouve posséder des notions morales innées et acquises. Que si cela ne suffit pas, on consulte en outre la raison d'autrui ; on demande lumière et conseil à des gens, voire à des livres, en qui l'on a confiance. Et alors, de deux choses l'une : ou bien cette double consultation aboutit à une solution dont l'évidence s'impose, et il n'y a pas lieu d'aller plus loin : il n'y a plus cas de conscience. Ou bien l'incertitude persiste : c'est ce qui arrive presque fatalement dans les cas compliqués, qui ne se laissent pas ramener à un seul principe, mais relèvent de plusieurs auxquels il faut également faire justice. L'action soumise à l'examen ne peut alors que revêtir des valeurs morales différentes selon les différents points de vue sous lesquels on l'examine ; et la consultation prend la forme d'un débat où l'on pèse le pour et le contre, où l'on balance les raisons et les autorités, où l'on soupèse des probabilités de part et d'autre. Cela peut durer fort longtemps. Cependant la vie est là, qui n'attend pas ; il faut se décider, et finalement on le fait. Comment le fait-on ? Les uns se réfugient dans le tutiorisme, qui offre ici à point voulu le secours de ses décisions indirectes et pragmatiques. Mais, nous l'avons vu, le recours au tutiorisme n'est légitime et possible que dans une sphère limitée, et là même ses décisions ne s'imposent pas rationnellement. Les autres optent pour une décision directe et rationnelle, qui s'impose au moins dans les cas où la porte est fermée au tutiorisme, et qui reste légitime et possible dans les autres. Or, par la force même des choses cette décision rationnelle revient à prendre un parti fondé sur de simples probabilités, en face duquel subsistent, quoique négligés, un ou plusieurs autres partis

fondés sur des probabilités contraires, grandes ou petites.

Ce scénario peut varier indéfiniment dans ses détails ; dans son fond il reproduira toujours le schéma que nous venons d'en esquisser. Pascal lui-même n'a pu que s'y conformer à son insu quand il lui fallut résoudre les deux fameux cas de conscience qui faillirent le brouiller avec ses amis de Port-Royal. D'abord le cas de conscience dont la solution est à la base des *Provinciales* : faut-il porter la question de la morale des jésuites devant le public, ou la laisser aux théologiens ? parler ou se taire ? dire la vérité avec danger de blesser la charité, ou garder le silence avec danger de laisser l'Église à l'abandon ? user de la raillerie et de l'invective, par concession aux usages du monde, ou s'en tenir à une discussion irénique qui aura cent fois moins d'efficace ? On sait à quel point Port-Royal lui-même fut divisé à cet égard : la mère Angélique, M. Singlin, et les doux, redoutant le scandale ; Arnauld, Nicole et Pascal, le jugeant nécessaire et salutaire. Puis le cas de conscience de la signature du *Formulaire* : faut-il, pour sauver les solitaires du renvoi et Port-Royal de la destruction, signer avec risque certain d'équivoque et de restriction mentale ? Oui, disaient cette fois Arnauld et Nicole au nom de la charité ; non, maintenait énergiquement Pascal au nom de la justice. C'est merveille de le voir discuter et résoudre ces deux cas de conscience en casuiste aussi authentique qu'inconscient, le premier dans la onzième Provinciale, qui lui est consacrée tout entière, le second dans l'*Écrit sur la signature*. Soit pour l'un, soit pour l'autre, il ne songe guère à se réclamer des techniques sommaires du tutiorisme (qui est en effet hors de saison, puisqu'il s'agit de cas de conscience ressortissant à notre troisième type). C'est aux techniques du rationalisme probabiliste le plus orthodoxe qu'il a dans chaque cas spontanément recours. Il analyse avec profondeur les principes et les circonstan-

ces, il pèse et balance le pour et le contre, il oppose aux raisons et aux autorités de ceux qui le blâment ses propres raisons et les autorités de l'Écriture et des Pères. Et finalement il décide les deux cas comme l'on sait, à grand renfort d'arguments et de textes, en présentant sa décision comme l'expression même de « la vérité ».

Mais vérité certaine et évidente, ou vérité simplement probable ? A ses yeux, sans l'ombre d'un doute, vérité certaine et évidente, « la vérité » qui s'oppose purement et simplement à « l'erreur ». Cependant il s'en faut bien que sa conviction et sa bonne foi diriment ici la question. Qui dit certitude et évidence subjectives ne dit pas nécessairement certitude et évidence objectives. Combien n'y a-t-il pas de « vérités » dont la certitude et l'évidence personnelles s'alimentent à nos partis-pris, à nos préventions, à nos sentiments, à tout ce qui nous les fait inconsciemment aimer ? Elles n'en conservent pas moins objectivement leur caractère de pures probabilités, et ce caractère se manifeste tôt ou tard aux esprits qui vont au fond des choses. Voire aux esprits qui, restant à la superficie des choses, considèrent prudemment comme entachées de probabilité les propositions qui n'arrivent pas à forcer l'assentiment unanime des intelligences claires et de bonne foi, à convaincre d'absurdité et d'erreur manifestes les propositions contraires qui continuent à leur rester opposées et à trouver créance et crédit. Si sûr qu'il fût de sa « vérité », Pascal pouvait-il aller jusqu'à taxer absolument d'« erreur » les opinions contraires de la mère Angélique et de M. Singlin, d'Arnauld et de Nicole ? Ne leur devait-il pas reconnaître quelque valeur, quelque probabilité ? Mais alors, pouvait-il revendiquer pour la sienne autre chose qu'une probabilité meilleure ?

En fin de compte, il apparaît que la casuistique naturelle comporte, tout comme la casuistique scientifique, l'exa-

men rationnel de situations morales envisagées dans leur complexité, soumises à des analyses attentives, rattachées à des principes appropriés, enfin résolues, soit selon des évidences objectives authentiques, soit, à défaut de celles-ci, selon des évidences subjectives à bases de probabilités, que l'on ait ou que l'on n'ait pas conscience que ces probabilités ne sont que des probabilités. On retrouve même ici, sous des formes empiriques qui ne sauraient les cacher, les deux techniques de l'appel aux « probabilités intrinsèques », aux raisons tirées *ex visceribus rei*, et de l'appel aux « probabilités extrinsèques », à l'autorité des gens que l'on consulte en présumant leur compétence meilleure que la nôtre et leurs raisons mieux fondées que les nôtres. Il n'est pas enfin jusqu'à la gamme des casuistes, allant des laxistes aux rigoristes en passant par les probabilistes de toutes espèces (1), qui ne soient représentés ici par la gamme des consciences allant des consciences élastiques aux consciences timorées en passant par les consciences

(1) Les discussions entre théologiens sur les modalités de l'emploi légitime des probabilités ont en effet donné lieu à la constitution de doctrines d'école, dont les principales sont celles du *probabilisme* proprement dit, de l'*équiprobabilisme* et du *probabiliorisme*. Entre ces doctrines il y a des nuances et des différences très importantes, mais que nous n'avons pas à envisager ici. Tout ce que nous voulons faire, c'est dégager et justifier philosophiquement leur principe commun, qui est celui du recours nécessaire et légitime à la probabilité en cas d'inévidence. Au sens général et philosophique du mot, les tenants de ces diverses doctrines peuvent donc être considérés comme autant de « probabilistes », puisque tous sont partisans de la probabilité en morale.

Sur l'histoire, les principes et les différences du probabilisme, de l'équiprobabilisme et du probabiliorisme, voir en particulier dans le *Dictionnaire apologétique de la foi catholique* (Paris, Beauchesne) les deux articles des PP. de Blic et Vermeersch, publiés sous la rubrique *Probabilisme*.

oites différemment éclairées et exigeantes. Ce sont en ut cas toujours des consciences appelant leur raison et raison des autres au secours de leurs intuitions défail- ıtes. Pour qu'il en soit autrement, il faudrait que ce qui est pas fût, que la morale constituât par fortune jusqu'en dernières applications, un royaume d'évidences abso- es, que la conscience méritât son renom usurpé de guide aillible et universellement compétent, enfin que la islation des devoirs se réduisît à un juridisme sans curités ni complexités, excluant *a priori* toute juris- ıdence. Tant qu'il n'en sera pas ainsi, la casuistique pirique restera un fait portant en lui-même sa propre tification.

(*A suivre.*)

E. Baudin.

NOTES ET RÉFLEXIONS

Une étape de l'art chrétien

« *L'art et le mobilier religieux modernes* » *à Galliera*

La nouveauté de l'exposition.

En sortant du musée Galliera, un ami de l'art chrétie
comme il est nécessairement amoureux aussi de la liturg
et de la musique sacrée, chanterait volontiers l'*allelu*
pascal (en grégorien...). Cette exposition n'est pas sa
doute la première qui ait quelque importance et, po
parler comme tout le monde, qui « marque une étape » (
Mais elle montre un visage si original et elle a un sens t
qu'à certains égards elle nous semble plus précieuse q
toutes les autres. Le lieu même où elle se tient est ass
éloquent. L'aimable conservateur du musée Galliera, Her
Clouzot, ce grand et multiforme érudit, cet écrivain d'a
fécond et magnifique, qui connaît si bien son temps,

(1) Parmi les expositions antérieures, je rappelle surtout celles-
que n'oubliera jamais quiconque s'intéresse à l'art chrétien : l'exp
sition internationale du Pavillon de Marsan (Louvre) en 1911, q
fut un résumé à la fois et un point de départ, certains Salons d'A
tomne (à partir de la guerre) et qui comportent souvent une secti
religieuse (celle de 1922 est particulièrement importante), la gran
exposition de 1920-1921 (décembre-janvier) au Pavillon de Marsa
organisée comme celle de 1911 par la Société de Saint-Jean, l'égl
du Village français à l'exposition des Arts décoratifs de 1925, qui fo
mait une véritable exposition d'art chrétien.

ge et, discrètement, le guide avec perspicacité, a évidemment estimé que le moment précis était venu de faire ce à l'activité religieuse dans la série de ces expositions écialisées qui, depuis plus d'un quart de siècle, ont transmé Galliera en un centre vivant — et agissant — de l'art coratif (1). Notre art chrétien, on le savait déjà, on le it mieux, entre de plain-pied dans le mouvement « d'art pliqué » qui, quoi qu'en pense notre myopie (on s'en ercevra plus tard avec le fameux « recul des années »), t de notre siècle une des grandes époques de la décoran et du mobilier français. Ses caractères mêmes ou du oins les vertus qu'il prêche, sa sobriété vigoureuse et licate, ennemie des vaines surcharges et fanfreluches, sa idité, sa « logique », son sens architectural, son goût s matières loyales qu'il se garde bien de dissimuler, son rreur du toc et du « chiqué », son amour des belles chniques et de l'honnête métier, son souci perpétuel de dapter fort exactement à sa fonction propre et de ser· au mieux des fins déterminées, voilà qui me paraît s'acrder à merveille avec les exigences du culte chrétien. Je rle ici d'art décoratif, d'art appliqué, de mobilier. C'est 'en effet Clouzot et son musée, fidèles à leurs principes, t voulu nous montrer quelque chose de beau, évidem-

(1) Elles débutent en 1902 par la reliure, parcourent tous les maines de l'art décoratif, soie ou grès, verrerie ou dentelle, porlaine, livre, horlogerie, etc..., et présentent en 1928 la toile primée et le papier peint (avec une remarquable rétrospective de toile de Jouy) et en 1929 les arts de la bijouterie. Pour l'actuelle position le jury du musée s'était adjoint notre ami, le très savant très artiste Paul Jamot, conservateur au Louvre et président de la ciété de Saint-Jean (on sait que cette bienfaisante association, déjà is que cinquantenaire, unit, sans préoccupation d'écoles, les istes chrétiens les plus divers et fédère les groupes, qui, d'ailleurs, ident chacun leurs tendances particulières). Ajoutons que Victor caille, syndic du conseil municipal de Paris (le musée ressortit à ville de Paris), qui fait partie du jury ordinaire, s'est employé at spécialement au succès de l'exposition.

ment, mais qui soit toujours concret, utile, pratique (l première qualité, selon la bonne tradition et selon u axiome cher à nos contemporains, naissant des autres naturellement, et comme une fleur champêtre...); nou voyons ici, exclusivement, ce que Léandre Vaillat nomm si joliment « le décor de la vie » et qui est en l'occurrenc le décor et même, de quelque façon, l'instrument d'un vie surnaturelle (pensons aux vases sacrés), mais qui, pou autant (il ne l'a fait à aucune époque), ne s'exile point de goûts, des mœurs, des nécessités communes à son temps Cette exposition n'est pas un Salon pour dilettantes, c'est comme toujours à Galliera, une expérience et une démons tration, et Clouzot vous dira que, n'étant aucunement aca démiste, il ne recule point devant « l'échantillonnage ». I se réjouit quand il peut mettre en valeur quelque procédé nouveau (qui est souvent la reprise et *l'adaptation* d'un ancienne technique négligée), ou quelque matière inédite d'un emploi soit plus économique, ou plus commode, o plus rapide, et qui en tout cas enrichisse nos moyens d'ex pression et convienne heureusement à son objet; nous en cueillerons au passage des preuves convaincantes, mai dès maintenant je signale, un peu au hasard et à titre d'exemple, sans parler du « Lap » qui, malgré sa jeunesse a déjà servi à des fins religieuses (1), l'agréable emploi que fait G. Serraz de la silithe (beau matériau qui entre dans l catégorie connue des pierres reconstituées ou synthéti ques) : son parement mosaïque, aux tons infiniment déli cats, ne se cache point d'être un « échantillonnage de colorations de silithe »; dans une technique fort diffé rente, les essais de Gaudin ont fortement piqué l'attention qui, encastrant dans le ciment des verres colorés, solides épais, sans complications, obtient, sinon des vitraux, du moins des mosaïques transparentes fort curieuses : décora-

(1) La manufacture du Lap est représentée à Galliera par une *Sta tion de chemin de Croix* (composition de J. Gruber), une *Vierge aux flots* et une *Vierge et Christ* (composition de Mlle Roisin).

n qui sied aux nouvelles églises en ciment, qui, comme le cherche aujourd'hui, s'incorpore excellemment 'édifice et qui, simple, hardie, rapide, très lisible, peut ssi devenir fort émouvante (1). Du bienfaisant parti-pris i règne à Galliera voici l'une des conséquences : la pein-e, la peinture sans destination arrêtée, la peinture pour peinture, qui encombre nos Salons et qui dominait ssi avec un peu trop d'orgueil en nos expositions d'art igieux, faussant les justes rapports et nuisant à une vue acte de la vie artistique, on l'a ici, pour s'exprimer poli-ent, contenue en de sages limites. Plutôt que d'une expo-ion d'art « religieux » au sens large du mot (un tableau sainteté pour le salon d'un chrétien ou d'un amateur, st de l'art religieux), il s'agit à Galliera d'une exposition rt sacré ou liturgique. On nous présente le décor et ménagement de l'église, l'art mis au service du culte ; la peinture, traditionnellement, y occupe sa place, mais n pas telle qu'on le supposerait à visiter seulement les positions, ni une place essentielle. On n'a donc, en gle générale, admis que des panneaux destinés à l'orne-ent du sanctuaire et, autant que possible, à tel sanc-aire. Ce qui nous épargne...

1) En peinture, de façon analogue, le « stick B » qui pouvait mbler un peu vulgaire (ô préjugés !...) a été fort heureusement ployé par Maurice Denis dans sa grande et admirable décoration abside de Saint-Louis de Vincennes, où il s'est montré riche de ances, souple et solide. Un ancien élève de Denis (qui fait partie *Ateliers d'Art sacré*), le charmant Plessart, dont on peut voir à position une station de chemin de croix, en use avec succès. — ne façon générale ne faisons pas la moue, vieux préjugé encore, ant ce qui peut porter l'étiquette d'industriel ou de commercial ; position nous donnerait un démenti, comme d'ailleurs tout l'art oliqué d'aujourd'hui. La machine et l'atelier industriel ont rendu 'art d'assez beaux services, ne serait-ce que par leur rapidité, nonyme de bon marché ; ainsi le procédé qu'emploient les ateliers nély pour broder la belle chasuble et les ornements liturgiques nposés par Mlle Fréchet (exposés à Galliera) doit être tenu pour gain.

Peinture et décoration murale

Il n'en reste pas moins de belles œuvres et, pour commencer par le grand artiste qui a le mieux et le plus activement travaillé à la renaissance de l'art chrétien, Maurice Denis nous montre un fragment d'une vaste décoration (carton à la colle) destinée à un monastère franciscain de Rouen : Saint François d'Assise se haussant, extatique et décharné, vers le Christ en croix qui se penche, à demi détaché, pour lui donner un baiser surnaturel ; des saints et des saints franciscains l'entourent et admirent ; page émouvante, enveloppée d'une chaude atmosphère brune et rougeâtre. Desvallières est représenté par deux œuvres moins importantes, mais sa *Descente de Croix* et sa *Ste Thérèse aux anges* ne laissent pas, malgré leurs faibles dimensions, de révéler le profond et puissant lyrisme que l'on sait. Décoration pour une église (St Dominique), les grands panneaux frais et lumineux de Mme Lucien Simon, dont on goûte depuis longtemps les aquarelles infiniment poétiques et délicates, étaient certes à leur place dans une exposition ainsi comprise et elles nous montrent comment l'artiste peut s'élever à d'amples compositions (Vie de sainte Catherine de Sienne) (1).

Nous verrons dans les « ensembles » d'autres peintures. Notons pourtant la présence à Galliera d'une technique que l'on montre quelquefois mais assez rarement dans les expositions, puisque c'est un travail qui s'exécute directement sur le mur : la fresque, vieux procédé, que nos contemporains, amoureux de la tradition, font revivre de plus en plus et qu'on vante parce qu'il s'incorpore à l'architecture jusqu'à s'enfoncer dans la paroi. Louable résurrection (il faut observer toutefois que d'autres procédés, plus modernes, peuvent être au moins aussi solides et aussi

(1) Son mari, le peintre célèbre qu'est M. Lucien Simon et qui a travaillé plusieurs fois pour l'église, expose deux esquisses d'une décoration destinée à Notre-Dame du Travail (chapelle des morts).

chitecturaux (1). Parmi les artistes voués plus spéciale-ent à l'art chrétien, Henri Marret est un expert et un aître en ce domaine semé d'obstacles ; son Chemin de oix à l'église St-Louis de Vincennes, notamment, restera modèle ; il expose ici (avec une tête de Christ) une *inte Famille* conçue en hauteur (saint Joseph à l'arrière-an, et au sommet, se penchant vers l'Enfant) d'une très génieuse composition, aux lignes harmonieuses, à la cou-ur sobre et fine, pleine, comme on dit, de « style ». Ce est d'ailleurs pas le seul fresquiste qui loge à Galliera insi M. Henri Charrier, spécialiste aussi de ce beau étier), qu'on a vu Maurice Denis aborder à l'improviste t pour « des coups d'essai »...). Il va de soi qu'à moins exposer simplement le carton (ce qui est plus fréquent) n ne peut dans une exposition donner que des échantil-ns. Et, en l'occurrence, voilà qui est fort bien.

Vieux procédé encore, et magnifique — la tapisserie pro-ement dite est rare à l'église, malgré les anciens usages, rce que c'est une technique lente et coûteuse ; en art ofane, des artistes fort connus, des apôtres pleins de ience et d'ardeur, comme M. Martin, d'Aubusson, la nt renaître et c'est une somptueuse renaissance ; elle vit d'ailleurs en se simplifiant (ce qui est revenir à la nne tradition du Moyen-Age, corrompue presque en

(1) J'ajoute qu'avec le ciment armé le rude travail sur le mur ut être évité. A propos des admirables fresques de Bourdelle au héâtre des Champs-Élysées, Paul Jamot écrit : « Grâce au ciment mé, le mur viendra chez eux [les peintres], du moins quand surface à décorer pourra se diviser en cadres transportables. » insi a procédé Bourdelle, étendant le mortier sur les panneaux ue lui envoyait Perret. Il remarque aussi, très intelligemment, que ans ce péristyle du théâtre, « où rien n'apparaît que les matières opres à l'architecture et où l'on n'aperçoit ni un meuble de bois, i une étoffe, la peinture à l'huile convenait mal à cause de son pect gras, lourd, brillant et de sa vive polychromie. La fresque incorpore au mur, elle en laisse voir et sentir la matière, tandis u'elle s'accommode de la palette la plus simple », n'employant guère i qu'une « chaude grisaille » (P. Jamot, *Le théâtre des Champs-Élysées*, extrait de la *Gazette des Beaux-Arts*, avril-mai 1913, p. 22).

même temps que l'art du vitrail et par des raisons quasi les mêmes), mais aussi en adoptant un travail plus rapide ou en ne dédaignant point certains progrès de notre temps, fussent-ils « industriels », et elle a bien raison. Il est excellent que l'on pratique de nouveau la tapisserie d'église — cet art demeurât-il un peu exceptionnel : car il est sûr que nous ne reverrons point des suites comme l'immense et fameuse Apocalypse d'Angers, d'ailleurs moins adaptées à nos modernes églises et à nos mœurs qu'aux cathédrales et aux foules du Moyen-Age ; son rôle ne peut être qu'assez limité. Mme Peugniez nous en donne des exemples charmants. On connaît ses tableaux tout parfumés d'une poésie délicieuse, animés d'une très savante et très consciente, mais toujours fraîche naïveté, qu'un pinceau léger, presque aérien, jonche de fines couleurs comme de pétales enchantés, — ceux-là principalement qui, mêlant avec goût le surnaturel au familier, font descendre la Vierge et son fils parmi nos petits enfants candides, sur quelque pré fleuri ou dans un courtil souriant. Ces toiles visiblement appellent la traduction en fils colorés. Nous retrouvons ici, admirablement tissés chez Bracquenié, deux de ces aimables poèmes : *Cause de notre joie* et *l'Ile heureuse* (le paysage ici est une île, et j'en aime jusqu'au titre, qui fait une jolie transposition du profane au sacré). Troisième pièce, ce tapis d'autel est d'une exquise originalité, qui sème au hasard, dirait-on, et avec quelle harmonie cachée, des motifs pris au Cantique des cantiques, que la liturgie, si poétiquement, dédie à Notre-Dame ; on reconnaît, par exemple, le *jam hiems transiit* et le *prospiciens per cancellos* et le renard parmi les raisins ; c'est une merveille de goût, une musique de nuances subtiles (musique de chambre ou, mieux, *sonata da chiesa*) et un modèle de décoration : mais de cette décoration quel lyrisme s'élève, quel lyrisme chrétien, et quelles suaves évocations ! (1)

(1) On remarquait une inspiration et un style analogues dans un

L'éblouissement du vitrail.

Le vitrail n'est certes pas de la peinture, et la peinture est même pour lui un écueil qui le fait aisément chavirer, qui l'a fait souvent chavirer durant trois siècles. Mais enfin c'est, à l'église surtout, une décoration de paroi et qui peut jouer un rôle semblable, ou du moins qui montre quelque cousinage avec la peinture. On sait que le vitrail est depuis quelques années en pleine renaissance, et que là encore la renaissance est due à la reprise des vieilles traditions françaises, celles du Moyen-Age, adaptées, complétées comme il sied ; on sait que, répudiant la peinture sur verre et en même temps certains procédés hérétiques, mal consonants au verre (le « respect de la matière » n'est pas un vain mot), tels que l'émail, nos artistes ont retrouvé la juste conception du vitrail : un ensemble de beaux verres colorés dans la masse, assemblés avec harmonie et selon des dominantes bien affirmées, franchement sertis dans le plomb, qui lui-même, accentuant les contours, devient un élément de décoration (toujours ce même principe : le beau naissant de l'utile et des conditions même de la technique), des verres toutefois qu'animent et précisent les sobres détails ajoutés par le pinceau trempé dans la « grisaille » (et qui tamise, aux bons endroits, la lumière). Mais nos artistes ne se font pas faute d'employer, avec le style de leur époque, les découvertes nouvelles et ils ne rejettent point (mais, dans le vitrail d'église, ils introduisent plus discrètement que dans le profane) les verres « modernes », côtelés, striés, vermiculés, opalescents et même les verres- « miroirs ». Cet art admirable a déjà produit de fort belles œuvres — et nombreuses. Étincelante parure de nos sanctuaires et qui va chasser les vieux pastiches — pastiches décolorés, affadis, trahissant l'esprit et la technique de ce Moyen-Age qu'ils prétendent

charmant panneau (peinture) traduisant les douces appellations données à la Vierge par les litanies (Pavillon de Marsan, 1920).

copier. On se souviendra d'ailleurs, en admirant le nouveau vitrail, que ses exigences ne sont point du tout celles de la peinture d'église, que la décoration prime ici, que le grand problème à résoudre est celui d'une harmonie de couleurs lumineuses, que le dessin en doit être plus libre ou plus résolument conventionnel et s'adapter, comme tout le reste, à « l'essence » de cette matière : le verre coloré.

Au musée Galliera, le vitrail est, dit-on, le principal triomphateur. Il abonde, signe de sa vitalité revenue, et Henri Clouzot s'en est servi, l'a servi, plutôt, de façon très intelligente (mais tout l'aménagement de l'exposition est remarquable) : il nous l'a présenté, comme il faut, en masse, en vastes ensembles et, l'annexant à l'édifice lui-même, il l'a encastré dans les baies, lui donnant ainsi sa lumière naturelle, le faisant voir tel qu'il doit être vu, quand il est mis en place, permettant de le juger avec exactitude. Le musée s'en illumine.

Je ne puis nommer ici tous les verriers de Galliera. Je me borne à ce qui m'a frappé davantage — et que le hasard m'a laissé mieux examiner. Le meilleur verrier ou celui qui me satisfait davantage, c'est Louis Barillet, décorateur qui compte parmi les plus hardis et les plus sûrs de sa génération, connu dans le profane autant que dans le sacré, ne se bornant point d'ailleurs, il s'en faut, à la technique du verre. Louis Barillet est sans nul doute un grand artiste. Son vitrail de saint Hubert (pour l'église de Limé, dans l'Aisne) est une chose parfaitement originale, savoureuse et plaisante, et il y montre de nouveau, avec une rare intelligence et un loyal respect de la matière employée, le plus beau sentiment de coloriste, faisant jouer franchement et dégageant les tons principaux en accords nets et piquants. Dans le panneau central, le saint en costume de chasse, — rouges et bleus très vifs, très lumineux, — s'agenouille d'un mouvement aisé devant le cerf miraculeux, fortement éclairé, qui le domine (construction en hauteur comme dans la fresque de Marret, et

les plans montent hardiment, se superposent, convention très décorative, de l'avant à l'arrière) ; derrière lui et plus haut, un château de légende termine le vitrail avec une aimable poésie ; des verts frais, — arbres, touffes et buissons, — dispersés çà et là, chantent, à l'aigu, leur mélodie chromatique, en habile contraste avec les tons principaux ; les deux panneaux latéraux, alertes, ingénieux, amusants, figurent de petites scènes de chasse : à gauche, la chasse à courre ; les rouges vermillons ou fraise ou grenat éclatent, parmi les verts piquants que j'ai dits, comme la fanfare même que sonnent les cors à pleine voix (en dehors de ce panneau, dans un petit épisode logé au bas du sujet central, comme une prédelle, il faut voir les trois piqueurs qui s'époumonnent, en leurs habits rouges, sur leurs placides chevaux blancs), et que les chiens sont drôles... A droite, c'est la chasse, plus moderne, au fusil, et ces jolis tableautins sont assez apparentés à quelques vitraux profanes de Barillet, justement renommés ; partout la plus délicieuse fantaisie, et qui, renouvelant le Moyen-Age, ne détonne point dans une église. Un magnifique Jérémie, puissant, bien campé, enveloppé d'un rouge sombre et flamboyant, nous rappelle que Barillet exécute à la basilique Notre-Dame de Montligeon des travaux considérables (de grandes verrières et de grandes mosaïques sont déjà en place), et il nous rappelle aussi, plus clairement encore que le vitrail précédent, comment l'artiste utilise adroitement (et à l'église assez discrètement) l'influence cubiste, qui a fort heureusement agi et qui continue d'agir sur notre art décoratif (en peinture, agissant moins directement, il a été surtout un avertissement et un rappel à la discipline) (1).

(1) Je me permets d'indiquer que je viens d'examiner ses décorations de Montligeon (ainsi qu'une remarquable salle de théâtre et cinéma, décorée par lui, pour M. l'abbé Girard, curé de Laigle) dans *la Vie Catholique*.

Je signale aussi un très bon article de M. Gabriel Henriot, conser-

A côté de lui, Jacques Gruber, verrier connu, présente, sous le titre *Fiat voluntas tua*, une agonie au jardin des Oliviers, qui s'impose au regard et attire aisément les visiteurs. C'est un coup violent que frappe en effet ce grand Christ blanc et lumineux, à genoux, en quelque sorte prolongé par le rayon oblique qui monte vers le ciel, vers l'ange présentant la coupe ; à droite et à gauche, de biais, les masses, sombres et contrastées, des apôtres endormis et de la horde menaçante s'ordonnent selon la même inflexion. Pour continuer la paroi lumineuse, un peintre, venu plus récemment au vitrail, mais qui pratique son métier avec science et sûreté, Hébert-Stevens, expose trois grands panneaux (destinés au chœur de l'église de Condren, dans l'Aisne) : au centre une Vierge à l'Enfant, de chaque côté une Jeanne d'Arc et un saint Michel ; vitraux bien construits et solides, heureusement simplifiés ; on remarquera le saint Michel cuirassé à la teinte verdâtre, et son geste puissant et calme de remettre l'épée au fourreau. Mais l'atelier d'Hébert-Stevens travaille sur d'autres cartons que les siens ; j'ai vu, notamment, chez lui, voilà deux ou trois ans, des compositions de Desvallières (pour Douaumont, je crois) excellemment traduites : le Desvallières, mis en vitrail, flambe magnifiquement. Toute une série de vitraux, imaginés par Mlle Valentine Reyre, sont exposés à Galliera, qui sortent de ses ateliers : ce sont de fort bonnes pages ; au surplus on retrouve Mlle Reyre en plusieurs endroits de cette exposition, car ce peintre d'origine montre des talents multiples et réussit en des techniques diverses (1) ; sa vive intelligence l'a rapidement

vateur de la bibliothèque Forney : *Le vitrail dans la décoration moderne, l'atelier L. Barillet* (*Mobilier et Décoration*, n° de septembre 1926). Le collaborateur habituel de Barillet et qui a droit aux mêmes éloges est Jacques le Chevallier, à qui s'adjoint souvent, et avec bonheur, Hanssen. Les trois artistes ont signé ensemble la Chasse de S. Hubert et le Jérémie.

(1) Sans parler de la part qu'elle a prise à l' « ensemble » exposé par *l'Arche*, un émouvant Christ en croix que nous connaissions a

mise au fait du vitrail, qu'elle entend bien, qu'elle compose harmonieusement, dont elle n'ignore point les secrets — ni les périls — et elle est capable, ayant inventé un carton, de mettre, si j'ose dire, la main à la pâte de verre (1).

Je ne puis quitter cet art trop séduisant (puisque je m'y attarde plus que de raison) sans au moins signaler la curieuse et pittoresque figure de Mlle Marguerite Huré, qui use dans le vitrail d'un métier personnel et très adroit (avec certaines particularités techniques) : le fait seul que le grand architecte Perret la choisit volontiers pour collaboratrice vaut mieux qu'un éloge (2). Son Père de Foucauld, maigre, anguleux, ascétique, qui se dresse tout blanc, vous perçant de son regard, et vous parlant en

été traduit par le remarquable orfèvre qu'est André Rivir en deux crucifix de bronze argenté, l'un avec ivoire et lapis, l'autre avec de très originaux panneaux de verre gravé qui partent de la jonction des bras. Je n'insisterai pas ici sur l'activité de Mlle Reyre, ne voulant pas répéter ce que j'ai dit, avec quelque détail, dans le numéro spécial de *l'Artisan liturgique* (avril-mai-juin 1929) consacré à « Quelques œuvres de l'Arche ». Rivir a aussi enrichi d'une croix en fer forgé le Christ en buis du jeune sculpteur Raymond Dubois, auteur du Christ (en bois) qui domine le nouveau, sobre et magnique autel de l'abbaye de Solesmes.

(1) Hébert-Stevens expose aussi un vitrail aux belles couleurs d'après un carton de Mme Peugniez (qui est Mme Hébert-Stevens) : *Notre-Dame de la Vie intérieure*.

(2) Rappelons ses vitraux des églises du Raincy (architecte Perret) et d'Élisabethville (près Mantes, architecte Tournon). Mlle Huré a collaboré encore avec Perret dans la chapelle qu'il vient d'édifier au collège de la Colombière à Chalon et qui, paraît-il, est des plus remarquables, ce que je crois aisément; comme au Raincy, le ciment a permis, rêve des architectes gothiques, d'évider les murs à l'extrême en réduisant les supports, et de constituer une sorte de « serre » ou de cage de verre lumineuse; le supérieur du collège, M. Dutroncy, a trouvé un terme heureux en disant qu'elle ressortit au « nouveau siècle classique », — qui est le nôtre. (D'après *la Vie Catholique* du 21 septembre 1929.)

vérité, tandis qu'en rude opposition, derrière lui, dans l'ombre, se dessine, enveloppé de draperies au bleu profond, un peu inquiétant, l'indigène mystérieux qu'il va conquérir à Dieu, certes, voilà une image encore qui vous accroche au passage. J'y découvre (peut-être à tort) un peu plus de peinture sur verre que je ne voudrais. Mais je m'en excuse aussitôt et j'applaudis au succès très net de Mlle Huré (1).

Un peu d'architecture

J'aurais dû parler déjà de l'architecture... C'est l'art primordial et à quoi tous les autres s'ordonnent : nos artistes modernes vantent trop la discipline et la nécessaire unité, sous le sceptre (non point tyrannique) du maître d'œuvre, pour n'être pas de cet avis. Mieux encore, l'architecture, avec sa solidité, sa logique constructive, sa sobriété, parfois austère et nue (car ainsi la comprend-on aujourd'hui), est devenue le type et l'étalon à quoi se confrontent les autres arts (fût-ce l'orfèvrerie) et on ne fait pas de compliment plus sensible à un artiste, peintre ou sculpteur et même tapissier, qu'en louant son œuvre d'être « architecturée ». Mais je manque de place cruellement. On m'excusera de ne point parler d'Auguste Perret (et de son frère Gustave, qui est son collaborateur ordinaire). Il est assez connu et on sait fort bien qu'il est le maître du ciment armé, que c'est lui qui en a dégagé l'esthétique propre et qu'il en use mieux que personne, enfin qu'il doit être regardé le premier architecte de ce temps. Au surplus, nous aurons l'occasion de le fréquenter plus à loisir.

(1) Signalons encore, en étant fort incomplet, un vitrail (St Jean) du technicien connu qu'est M. Jacques Simon, de Reims, et, parce que c'est un jeune artiste qui mérite d'être encouragé, celui de Gabriel Loire, qui fait partie de l'atelier Charles Lorrain à Chartres, — maison depuis longtemps connue et qui a travaillé récemment pour Mlle Reyre.

De même, je néglige impudemment Dom Bellot, le merveilleux poète de la brique, et qui d'ailleurs, dans l'importante et originale église de Comine (Nord) qu'il vient de construire avec Maurice Storez, use (c'est la première fois) très largement du ciment armé (pour les articulations de l'édifice : il remplit ensuite avec de la brique) ; ainsi en va-t-il encore dans sa belle église d'Audincourt (Doubs) actuellement en construction et dont on voit ici les plans, — le reste de son exposition étant composé de photographies et d'aquarelles ; le somptueux recueil que viennent de lui consacrer les Bénédictines de Wépion-sur-Meuse nous permettra d'examiner l'art très personnel de ce grand artiste. Parmi les autres architectes, que je parais dédaigner (j'en suis navré), je veux au moins citer Jacques Droz, l'auteur excellent et fort connu de l'originale église de Saint-Louis de Vincennes, de Saint-Éloi les Mines, de l'église du village français (à l'exposition des arts décoratifs), simple et charmante construction dont il s'est inspiré dans sa récente église de Meudon. Parmi les projets ou maquettes exposées, on remarquera son église de Sainte-Jeanne d'Arc à Nice, où il use du ciment avec tant de sûre hardiesse, en tire des courbes magnifiques et la disposition la plus pratique. On remarquera davantage, encore pour sa nouveauté saisissante, ce projet destiné à Huningue et qui orchestre de la façon la plus claire le beau thème du Christ-Roi, car il le traduit par l'architecture... mais rassurons-nous : il ne sort pas de sa technique, ne franchit pas les bornes d'un autre art (péché que condamne sévèrement et avec raison l'esthétique d'aujourd'hui) et il ne sombre pas dans la littérature. Il s'agit seulement (ce qui devient la vertu) d'adapter le monument à sa fonction, et on admirera sans scrupule le fier campanile dressé à l'entrée, qui oriente la pensée, la lente montée, par paliers successifs, vers le sanctuaire grandiose, et le crescendo d'un bel éclairage tombant d'aplomb, qui conduit le regard au cœur vivant de l'église. Je ne comprends pas très bien pourquoi le comité a refusé ce projet. Ce

sont mystères contre quoi nous nous heurtons de temps en temps (1).

Les « ensembles » et leur signification.

Apparentés à l'architecture et d'ailleurs exigeant, sinon toujours un architecte spécialisé, du moins le sens architectural, nés d'une collaboration de techniciens divers qui se groupent autour d'un maître d'œuvre et requérant une forte unité, on voit des « ensembles » au musée Galliera, comme au Salon d'Automne ; mais ce sont des ensembles liturgiques : aménagement et décoration d'une chapelle, d'un oratoire privé, voire d'un baptistère, que sais-je encore ? ou simplement un autel, si j'ose dire, tout équipé. Mieux que des objets isolés, ces « réalisations », où chaque élément, placé en quelque manière en ses conditions ordinaires de vie, prend son sens véritable et peut démontrer, à ses risques et périls, sa valeur pratique et ses qualités d'adaptation, nous semblent précieux comme enseignement, comme exemple ou comme expérience, et ils concourent au mieux à l'avancement de l'art chrétien ; ils répondent d'ailleurs trop bien à cette recherche du vivant et du concret qui marque l'exposition pour qu'on ne s'étonne point de les y trouver assez nombreux. Ils sont ordinairement l'œuvre de ces groupes d'artistes chrétiens, unis pour le travail et manifestant le plus vif souci du beau métier solide et savant, mais le vivifiant par la

(1) Bien que j'en néglige d'autres, je ne veux pas oublier Pierre Chirol, l'excellent et savant architecte de Rouen, qui a créé des œuvres diverses, nombreuses et fort bien comprises ; on voit ici la maquette de sa chapelle pour le collège de Normandie, à Clères (S.-I.). Au surplus, depuis quelques années, l'architecture religieuse est féconde et, avec quelques œuvres du premier ordre, elle a produit un assez bon nombre d'églises tout au moins logiques, saines et intéressantes ; on ignore trop cette renaissance un peu discrète et silencieuse et dont les fruits sont nécessairement éparpillés ou ne figurent aux expositions que sous la forme de plans, de maquettes ou de « bleus » austères, et que néglige le public non spécialisé.

prière et par l'étude même des sciences religieuses, charmantes corporations adaptées du Moyen-Age et en ayant retrouvé les vertus artistiques, qui forment un trait fort caractéristique de notre actuelle renaissance. L'excellent critique Pierre du Colombier les taquine un peu, avec amitié s'entend : l'état normal à ses yeux, c'est l'artiste travaillant, sans spécialisation religieuse, à des œuvres profanes et sacrées, selon les circonstances et les commandes (ce qu'au surplus font beaucoup d'artistes chrétiens), c'est l'église s'adressant au bon technicien, sans autre souci, au technicien qualifié pour telle besogne déterminée, pour tel dessein précis... Il en allait ainsi, ordinairement, dans le passé. Je le veux bien, mais « nous sommes des gens de maintenant » et, comme toujours, les groupes sont nés de besoins spéciaux à notre temps, d'une nécessité partout éprouvée ; ils ont joué un rôle bienfaisant et sans doute indispensable dans la bataille contre la médiocrité envahissante, pour un art chrétien renouvelé, digne du sanctuaire et de notre époque ; ils ont encore à le jouer, ils ont beaucoup de travail devant eux et pendant longtemps peut-être nous aurons du mal à nous en passer ; l'exemple qu'ils prêchent est d'ailleurs trop beau pour que je ne me réjouisse pas de cette longévité probable. Mais, comme il y a certes de la place pour tout le monde, ils ne nous empêchent nullement de faire appel aux bons et, si possible, grands artistes dont nous admirons l'activité habituellement « profane » ; ils sont les premiers à le souhaiter, ne désirant aucun monopole.

L'ensemble le plus original et le plus remarquable de l'exposition est sans doute celui des *Artisans de l'autel*, un de nos groupements les plus actifs, les plus pratiques, les plus spécialement adonnés au travail « concret ». Là encore nous retrouvons, comme maîtres d'œuvre, Louis Barillet et son collaborateur Jacques le Chevallier, avec leur sûre technique et leur ingéniosité de conception. Thème nouveau et « moderne », puisqu'il s'agit d'un autel pour l'oratoire d'un paquebot. Rien de mieux compris et

de mieux en situation ; là surtout convient le métal blanc, poli et luisant, qu'il est nécessaire et facile de tenir propre... et particulièrement ces tubes solides et légers, vraiment pratiques et faits pour notre temps, qui prennent chaque jour plus de place dans l'ameublement, refoulant même le bois (qu'au surplus, il n'est pas encore question de bannir... notamment les bois exotiques et précieux, à texture serrée, qui, employés nets et sans fioritures, ont imprimé une marque si caractéristique à notre mobilier de luxe) (1). On en trouve d'autres exemples à l'exposition, mais il a été employé ici — par exemple dans le luminaire de Le Chevallier ou dans l'encadrement du sobre et délicat relief de Gualino (La Vierge à l'enfant) — avec un bonheur particulier (2) ; de belles étoffes de Mlle Cléry, vert et or (à quoi il faut ajouter des chasubles de cette excellente artiste, l'une dans les mêmes tons, l'autre noire,

(1) Le P. Doncœur, dans son intelligent et perspicace compte-rendu de l'exposition (*Etudes*, 5 novembre 1929, pp. 345-353), regrette fort justement l'absence de ces bois précieux dans le mobilier d'église où ils seraient si bien à leur place ; il a raison d'ajouter qu' « il y a là sans doute surtout une question financière », mais il est vrai aussi, depuis l'épisode évangélique des parfums de la pécheresse, que le luxe (qui peut être sobre, et c'est le cas pour notre mobilier moderne) nulle part ne se justifie mieux qu'au service de Dieu. — Dans un bois moins rare, ordinairement dans un chêne solide et nerveux, l'excellent Croix-Marie, âme et animateur des Artisans de l'Autel, qui a joué un rôle fort appréciable dans l'évolution du meuble contemporain, sculpte des œuvres d'une forte architecture et bien équilibrées où sa science technique est à l'aise ; sa contribution à l'exposition de Galliera est importante, soit qu'elle s'insère dans un ensemble, soit à l'état isolé (remarquons son curieux confessionnal pour Mgr Liénard — avec une table de communion — et son siège triple de célébrant) ; il ne renonce pas (comme font la plupart de nos artistes) à l'ornement sculpté, mais il est trop avisé pour ne pas le garder sobre et ne le contenir pas dans les lignes de sa construction.

(2) Je rappelle l'usage abondant qu'on en a fait dans le nouveau théâtre Pigalle et l'originale décoration qu'il y constitue.

vec ornements « brodés neige chenille » en blancs et ouges savoureux), encadrent l'autel qu'orne une mosaïque uissante de Barillet (Christ gisant) : cette façon de déco- er un devant d'autel en une matière solide et brillante, obre et somptueuse à la fois, me semble devoir être emarquée (1).

L'entrée en scène des grands magasins.

En face, le Bon Marché, c'est-à-dire l'atelier Pomone, a lacé son autel... Voilà qui surprendra quelques visiteurs t qui réjouit les vrais amis de l'art chrétien. L'ensemble st présenté par le directeur de Pomone, René Prou, qui st un artiste fort connu. L'autel, à décrochements, tout lanc et très simple — et très liturgique — est excellent, t de même les objets qui le complètent, tels les chande- ers, simples eux aussi et originaux, la belle nappe d'autel oile brodée), la chasuble (blanc et ors légers, des inscrip- ions très décoratives formant la majeure partie de l'orne- ientation) et les « ornements » d'autel appropriés. Tout i d'ailleurs est construction, simplicité, sobre harmonie. 'est d'un bon augure (2). On sait que nos grands maga- ins se sont annexé des ateliers d'ameublement moderne t d'art appliqué, qui ont beaucoup agi pour la diffusion u style ou des styles de notre époque : ils ont fini ar inquiéter le faubourg Saint-Antoine, asile de bons uvriers, mais royaume du pastiche, lequel a pris le parti e se moderniser. Espérons qu'il en ira de même pour la

(1) Notons encore dans cet ensemble, outre les peintures, les œu- res de deux bons sculpteurs : le Crucifix de Gabriel Dufrasne (qui xpose d'autre part une intéressante sainte Colette de Corbie) et les as-reliefs de J. Martin. — Non loin de l'autel, on peut voir de Jac- ues Le Chevallier un Chemin de croix (peinture) aux dimensions éduites, d'une fermeté, d'une sobriété particulièrement heureuses.

(2) Primavera, qui est l'atelier d'art du Printemps, a envoyé des ïences à sujets de sainteté, qui ne sont peut-être pas d'un emploi turgique, mais qui sont d'une invention neuve et charmante.

diffusion de l'art chrétien et que l'on inquiétera aussi heureusement ce que nous appelons un peu sommairement le quartier Saint-Sulpice (1).

Ce que je dois omettre

Quand je songe à tout ce qui reste à voir... tant de groupes : celui de *l'Arche*, si vivant et si sévèrement recruté (avec son sanctuaire pour une chapelle d'Anchin, exécuté sous la direction de Sanlaville et auquel ont collaboré notamment Maurice Storez et Mlle Storez, Mlle Reyre — vitrail, chemin de croix en pierre gravée et incrustée, nappe d'autel, — le très grand sculpteur qu'est Henri Chartier, cet autre sculpteur charmant, maître des statuettes en boir colorié, à la pieuse fantaisie, toute moderne et médiévale...), celui des *Ateliers d'Art sacré* (pittoresque chapelle de mission africaine), les *Catholiques des Beaux-Arts* et leur nouveau parent, le groupe *Ora et Labora*, *l'atelier de Nazareth*, etc... Quand je pense à l'orfèvrerie, qui triomphe ici auprès du vitrail, à ces beaux calices de Lanel (décorés par Py ou Charlier) ou de Rivir, si bien construits, si « architecturés » pour tout dire, et d'ailleurs à toute cette vitrine de Rivir nombreuse et diverse, aussi sobre qu'éblouissante, et à d'autres encore (2), — quand j'évoque la broderie et chasublerie,

(1) N'oublions pas en effet que Louis Rouart a installé sa maison de *l'Art Catholique* au cœur même du réduit fortifié, place Saint-Sulpice, et que la maison d'orfèvrerie et mobilier d'église Poussielgue-Rusand, fort connue, expose des œuvres modernes d'un ton excellent et n'en est pas à son premier effort en ce domaine. (A propos de ce que j'ai dit des bois précieux, notons ici une heureuse exception : un tabernacle en ébène macassar, relevé de bronze doré avec porte en verre émaillé). Surtout ne laissons pas croire que l'admirable église Saint-Sulpice, où l'art du même nom règne si peu, ait quelque rapport à ces fades erreurs.

(2) Le tube de métal joue son rôle heureux dans la garniture d'autel ; voyez les beaux envois d'Amédée Cateland (de Lyon) (candélabres, croix, ostensoir, etc.), successeur d'Armand Cailliat.

ıyon d'importance et qui lui-même montre parfois (c'est . bonne direction) les vertus de l'architecture (ainsi Ille Cléry déjà nommée), sans exclure une éclatante ɔmptuosité de tons et de matière (ainsi Mlle Mangin ont en particulier la bannière figurant la procession de hartres est une création des plus neuves, tandis que le ɔnd de broderie de Mlle Caquereau pour un Christ en :oix, à la robe, de Charlier — en bois polychrome — étale ne magnificence toute slave, évoquant les fêtes colorées 'un Bakst), sans exclure aussi un beau et mystique symbo- sme liturgique (chasubles des sœurs missionnaires de ıint Benoît, c'est-à-dire du groupe *Ora et Labora*), — j'a- oue alors que je suis un peu désespéré... D'autant plus ue de la sculpture à l'imagerie ou au livre (1) (en ces trois omaines, Louis Rouart et son *Art Catholique*, à qui nous evons tant, ont des envois abondants et magnifiques), n passant par la ferronnerie (bel art du fer forgé qui revit omme d'autres vieilles techniques, et qu'ici représente urtout un artiste fort connu, Raymond Subes, avec une rille pour le baptistère de l'atelier de Nazareth), plus 'un arrêt s'imposerait... Mais j'ai largement dépassé les ages qui m'étaient allouées. Au surplus un prochain ıméro des *Documents* doit publier un « dossier » sur Art chrétien. J'en profiterai, si mon lecteur le veut bien, ıour réparer quelques omissions et quelques mentions ›rèves jusqu'à l'injustice.

MAURICE BRILLANT.

(1) Comme il s'agit d'un nouveau venu, je dois signaler les aqua- elles du frère François Mes (de l'abbaye bénédictine St-Paul de Visques) : ses aquarelles, destinées à illustrer la *Sainte Elisabeth de Hongrie* de Montalembert, montrent un talent frais et spontané, une riginalité certaine et des accords piquants. Je ne puis me tenir aussi le noter les images religieuses très neuves et délicates de Mlle Ma- ianne Clouzot et les charmantes aquarelles de Mlle Anne-Marie Sto- ez (auteur aussi des mosaïques de verre, exécutées par Gaudin, qui ncadrent, dans la chapelle de l'Arche, les vitraux latéraux de forme ronde).

L'Édit de Nantes et la question de la tolérance (1)

Le livre de M. Joseph Faurey est petit par le nombre de ses pages, mais le sujet qu'il traite est un des plus importants qui soient. Il ne s'agit de rien moins, en effet, que de rechercher la meilleure façon de faire régner la paix dans un pays divisé au point de vue religieux. L'histoire de l'Édit de Nantes et de sa Révocation n'est ici qu'un prétexte. Au surplus, cette histoire demanderait un développement beaucoup plus considérable. Le véritable sens du livre, il faut le chercher dans le dernier chapitre : *L'intolérance du libéralisme et l'Édit de Nantes de Maurras*. La conclusion, qui est celle même de Maurras, est à peu près la suivante : la meilleure garantie de la tolérance est le sentiment de l'intérêt national. Pour nous, qui ne considérons ni la tolérance ni l'intérêt national comme des fins en soi, la question est mal posée. Le rôle de l'État consiste à procurer le bien commun ; or, le respect et la profession de la vérité religieuse sont précisément la part essentielle de ce bien commun. Dans ces conditions, la tolérance, disons mieux, la charité doit largement s'appliquer aux personnes, mais nullement aux doctrines erronées et à leurs propagateurs. L'État n'a pas pour tâche de promouvoir lui-même la vérité ; il doit seulement permettre à l'Église de remplir efficacement sa divine mission. Et ceci peut exiger de lui un large secours matériel ; mais c'est à l'Église seule qu'il appartient, par les moyens qui lui sont propres, d'extirper l'erreur *suaviter et fortiter*. On embrouille à plaisir toutes les questions faute de se placer au seul point de vue qui vaille.

JACQUES MADAULE.

(1) Joseph Faurey, *L'Édit de Nantes et la question de la tolérance*, une brochure de 60 pages, Paris, de Boccard éd. 10 francs.

LA VIE PHILOSOPHIQUE ET SCIENTIFIQUE

. WÉBERT,
stitut catholique
de Paris.

A la recherche de valeurs morales.

Réflexions sur les ouvrages de MM. D. Parodi, *Les bases psychologiques de la vie morale, Le problème moral et la pensée contemporaine.*

ANDRÉ GEORGE.

Notes sur l'enseignement et la vulgarisation des sciences.

Le calcul intégral sans pleurs.
Quelques guides remarquables en physique.
De l'espace à l'atome.
Les difficultés dans le détail pratique.

J. DELSARTE,
Maître de conférences,
Faculté des sciences
de Nancy.

Sur quelques aspects de la physique contemporaine.

Notes sur la nouvelle mécanique ondulatoire de L. de Broglie et Schrödinger.

A la recherche de valeurs morales

Une observation des plus inquiétantes pour l'homme qui réfléchit est celle des progrès, non pas seulement de l'immoralité, mais de l'immoralisme dans les grandes masses humaines. Ce n'est pas tant la pratique du mal que le doute ou la négation des valeurs morales qui paraissent caractéristiques de la conscience moderne. Que signifient ces prescriptions qu'impose le milieu social? Et surtout quelle est l'autorité de ce commandement intérieur? Ne sommes-nous pas victimes d'une hérédité de craintes et de défenses? N'est-ce pas une pénible légende que celle du paradis terrestre, où l'homme est mis en face d'un fruit « beau à voir et bon à manger », et dont justement il faut s'abstenir? L'émotion qui étreint l'adolescent lorsqu'il se dispose à passer outre à la défense, à la Censure, selon le style freudien, n'est-ce pas l'effet d'une habitude fixée dans la race, et renforcée par les codes et les lois que les gouvernants civils ou religieux avaient intérêt à imprimer dans les foules ignorantes?

La tendance à la « revision des valeurs », comme parlerait Nietzsche, est devenue une attitude intellectuelle spontanée chez l' « homme dans la rue », même incapable de s'analyser, et qui ignorera toujours les livres où se reflètent les étranges et malsaines lueurs de cette intelligence démente.

Aussi comprendra-t-on que des esprits sérieux s'efforcent de découvrir des « valeurs » qui s'imposent. Et nous en trouvons une manifestation réconfortante et qui mérite l'attention et le respect, — sinon l'assentiment — dans le Rationalisme moral que M. D. Parodi expose, en un livre court, mais substantiel, et spécialement dans le chapitre intitulé : La valeur objective des jugements moraux (1).

A lire ces pages, on entend résonner en sa mémoire les paroles de Nietzsche, dans la préface de *Humain, trop humain* : « Quels liens sont presque impossibles à rompre? Chez les hommes d'une espèce rare et exquise, ce seront les devoirs : ce respect tel qu'il convient à la jeunesse, la timidité et l'attendrissement devant tout ce qui est anciennement vénéré et digne... » Même à travers les critiques aiguës d'un rationalisme qui nie l'existence d'un Dieu transcendant, on voit réapparaître les traces profondes d'une humanité séculairement soumise aux influences chrétiennes.

Suivons la pensée de M. Parodi dans son examen de solutions proposées par quelques moralistes contemporains ; cherchons à manifester les vérités que cette philosophie sérieuse a entrevues, si même elle ne doit pas nous satisfaire entièrement.

*
* *

M. Parodi rencontre d'abord le « sociologisme » contemporain. D'après cette doctrine, « la société, et la société seule, serait créatrice de valeurs proprement dites, c'est-à-dire douées d'une sorte d'existence objective ». On

(1) D. Parodi. *Les bases psychologiques de la vie morale.* Paris, Alcan, 1928. Antérieurement : *Le probleme moral et la pensée contemporaine.*

répond d'une manière excellente : « Plus primitivement et plus profondément que ce par quoi il est un être social, il y a chez l'homme ce par quoi il est un être pensant, conscient et vivant, et là se trouve la racine de la société même. Fonder la valeur de nos jugements moraux comme l'objectivité de nos jugements scientifiques sur l'accord ou la volonté sociale, c'est peut-être prendre une conséquence et un signe pour une explication et une cause, et par là sans doute s'enfermer dans un cercle » (p. 65).

C'est faire bonne justice de cette entité récente, la conscience collective, qui a bien moins de titres à l'existence que les entités médiévales pour lesquelles on professe un dédain sommaire. M. Parodi a vu clairement comment les « sociologues » prenaient une conséquence ou même une condition du développement de l'être humain pour une cause.

Allons-nous entendre une défense de l'ancienne métaphysique de la nature humaine, telle qu'un saint Thomas d'Aquin l'a établie? M. Parodi n'y pense pas. Ce qu'il propose est un « rationalisme moral » qui, s'il ne coïncide pas avec la philosophie traditionnelle, mérite cependant l'attention, ne serait-ce que pour déceler sous cette tentative généreuse la fragilité foncière de l'idéalisme critique.

Car, si nous laissons de côté l'examen de la théorie de M. Goblot dans *La Logique des Jugements de valeur*, nous arriverons à ce qui nous paraît l'inspiration profonde de ce rationalisme moral, la philosophie de M. Brunschvicg. On loue « la richesse et la pénétration sans égales » des ouvrages où ce dernier « ne cesse de mettre en lumière, sous ses diverses formes, l'ingénieuse et inépuisable souplesse de l'esprit à s'adapter à des problèmes toujours nouveaux et à leur inventer des solutions inédites ; rien ne semble lui tenir plus à cœur que d'ébranler la conception traditionnelle d'une raison immuable et en quelque

sorte toute donnée à elle-même dès les premières lueurs de la pensée » (p. 83).

Cette admiration ne va pas sans réserves. Et il est même curieux de constater comment M. Parodi est pénétré de cette idée que le rationalisme ne peut s'accommoder d'une évolution radicale de l'esprit. « Il se peut qu'il (Brunschvicg) exagère cette mobilité et ces métamorphoses de la raison humaine... » Si, en effet, il n'y a pas au moins « une direction commune » aux progrès de la conscience, comment justifier un effort vers un idéal moral, qui par définition serait toujours provisoire? Et nous trouvons dans une note (p. 83) une observation qui nous réjouit et que nous ne pouvons nous empêcher de citer, parce qu'elle est une marche en avant vers l'antique conception de la nature humaine, et donc de la loi naturelle en morale : « Serait-ce un paradoxe de soutenir que la conclusion qui se dégage logiquement [du livre de M. Lévy-Bruhl sur l'*Ame primitive*] est celle de l'unité et de la similitude, à travers le temps et l'espace, de ce qu'on appelle l'âme humaine. Car les diverses croyances qu'il y étudie, bizarres et absurdes aux yeux de notre intelligence positive et critique, apparaissent comme semblables, au degré le plus inattendu, dans les peuplades les plus éloignées et les races les plus étrangères entre elles. Et M. Raoul Allier achève la démonstration dans son livre si intéressant, *Les non-civilisés et nous*, en en retrouvant ou l'analogue ou l'équivalent, au moins en germe, dans les diverses superstitions des peuples dits civilisés. »

Si un philosophe thomiste risquait une telle affirmation, on pourrait lui objecter que c'est son idée préconçue de la nature humaine qui lui fait voir des ressemblances dans une masse de phénomènes disparates. Sans vouloir forcer la pensée de M. Parodi, nous sommes cependant tout réconfortés à lire de telles déclarations de la part

d'un esprit que ne lie aucun préjugé de tradition. Cela nous enhardit à penser que cette fameuse évolution de la raison humaine n'est pas aussi profonde qu'on le dit parfois, dans l'intention mal dissimulée de saper les fondements de la morale classique.

A tout le moins, M. Parodi conclut : « On peut parler de directions constantes dans la nature humaine, ou de lois de la sensibilité en général, comme on parle de catégories de l'esprit ou de lois de la pensée » (p. 84).

Nous sommes encore loin de solutions entièrement satisfaisantes, mais un grand pas a été fait, lorsqu'on s'avance jusqu'en cette région des valeurs stables, jusqu'au « royaume des fins ». « On devra admettre dès lors qu'il peut y avoir des jugements de valeur, distincts de simples préférences individuelles, dans la mesure où l'on pourra établir qu'ils sont expressifs de la nature humaine et qu'ils ont leur fondement en elles » (p. 84).

Il est beau de découvrir le chemin véritable qui conduirait à la science morale. Mais les difficultés recommencent quand on veut savoir quelles seront les valeurs, et quel sera l'ordre de valeur entre les fins humaines.

*
* *

Selon M. Parodi « il semble que tous ceux qui ont cru possible une telle entreprise aient admis l'une ou l'autre de trois conceptions différentes, ou les aient combinées entre elles » (p. 88).

C'est à propos de la première de ces conceptions que l'insuffisance de l'idéalisme éclate. Il est rappelé (p. 90) que « c'est dans l'idée du Bien en soi, du suprême Désirable, du Parfait, de l'Idéal, que l'on a voulu mettre la fin absolue ». Et l'on constate que, « chez les modernes, la

conception prend volontiers une forme religieuse, sans changer profondément de nature : car Dieu, même défini avant tout comme l'Infini, ou l'Absolu, ne peut pourtant être notre fin véritable et spontanée que s'il inspire notre amour, c'est-à-dire s'il est en même temps la Perfection et le Bien... »

Mais pourquoi faut-il qu'on juge cette théorie d'une manière aussi décevante : « Après cela, nul doute que la philosophie de tous les temps n'ait échoué à déterminer cette notion vague entre toutes : alors qu'elle prétend exprimer la plénitude de l'être, elle reste pauvre et abstraite ».

Et encore : « A supposer qu'on pût admettre cette fin suprême, dont toutes les autres ne seraient que des moyens, puisqu'il faut la laisser, au-delà de toute pensée spécifiée, à l'état de terme idéal et indéterminable, de quel secours pourrait-elle nous être pour établir un ordre de valeur et une hiérarchie entre les fins concrètes qui orientent en fait notre vie, et avec lesquelles elle n'aurait pas de commune mesure? »

Non ! Le Souverain Bien n'est pas « avant tout l'idée d'un au-delà de tous les désirs déterminés ». Le Bien idéal ne symbolise pas « l'impossibilité de concevoir jamais un terme dernier et une satisfaction définitive ». Bien au contraire : la métaphysique de l'être établit que le Souverain Bien n'est pas un concept indéterminé de l'esprit, comme le voudrait l'idéalisme, mais une Réalité, la Réalité la plus riche, qui seule peut expliquer et l'existence de réalités finies, et cette attraction que subissent, bon gré mal gré, toutes ces réalités. « Il meut comme un objet d'amour », disait magnifiquement Aristote. Que nous n'en ayons pas, en cette vie, l'intuition claire, c'est évident. Si nous l'avions, la question de la moralité ne se poserait pas, puisque notre volonté serait béatifiée par sa posses-

sion, et donc n'aurait plus à peiner à la poursuite d'amours trompeuses.

Et maintenant que ce Souverain Bien ne soit d'aucun secours — immédiat — pour établir un ordre de valeurs, nous l'admettrons beaucoup plus facilement que ne le suppose M. Parodi. On va nous reprocher dans un instant de situer à l'extérieur de l'esprit la cause de l'obligation morale : « Une loi prescrite du dehors et révélée du haut d'un Sinaï » (p. 115). Mais non ! c'est à l'intérieur de l'homme que nous allons rechercher les linéaments de l'idéal, ces « directions constantes » que le rationalisme moral postule avec tant de bonne volonté. Et nous ne pensons pas nous contredire en procédant ainsi : nous croyons, au contraire, découvrir une vérité plénière là où le rationalisme moral ne soupçonnait que des lueurs.

S'il est un Souverain Bien, c'est vers lui que doit tendre tout l'effort moral d'un esprit capable de le concevoir. Mais le moyen de l'atteindre, c'est dans la structure de la nature humaine qu'il est inscrit. Cette nature a des « directions constantes », celles-là mêmes que le Souverain Bien, qui est en même temps la Pensée créatrice, lui a données. Réaliser la plus haute perfection humaine, c'est s'orienter vers ce Souverain Bien, non pas « notion vague », mais plénitude d'être.

Que la raison pure n'entrevoie qu'imparfaitement le passage de la perfection humaine à la possession du Souverain Bien, Être infini qui dépasse l'expérience, nous en avons un bon exemple dans l'inachèvement de la morale d'Aristote. On connaît le passage célèbre, où le Stagirite exprime, avec une si poétique mélancolie, l'incapacité où est l'homme d'atteindre le bonheur parfait dans cette vie : « Le bien propre de l'homme est l'activité de l'âme dirigée par la vertu ; et s'il y a plusieurs vertus, dirigée par la plus haute et la plus parfaite de toutes. Ajoutez encore

ue ces conditions doivent être remplies durant une vie ntière et complète ; car une seule hirondelle ne fait pas printemps, non plus qu'un seul beau jour ; et l'on ne eut pas dire davantage qu'un seul jour de bonheur, ni ıême que quelque temps de bonheur, suffise pour faire n homme heureux et fortuné (1). »

Aristote ne sait-il pas que le Souverain Bien meut comme un objet d'amour », ainsi qu'il est écrit au IIIe livre de la Métaphysique ? Ou bien, sa conception de ı Psyché humaine l'empêche-t-elle d'entrevoir un état e vie spirituelle, supra-terrestre, où sera enfin possédé et Être parfait qui est comme gravé en creux dans l'in-elligence et la volonté de l'homme ?

Ce désir, naturel mais inefficace pour la seule connais-ance rationnelle, d'autres s'apercevront qu'il explique ɔrofondément le sens de la vie humaine, et du même oup détermine la hiérarchie des valeurs morales.

Il resterait de l'obscur et de l'inexpliqué ? Qui s'en :tonnera ? Nous saisissons sur le vif ce qui nous sépare du ·ationalisme pur, idéaliste ou autre. Nous ne disons pas ıu'il faut tout résoudre en clarté et rejeter le reste. Nous ıe voulons pas tout ramener à la mesure de l'esprit ıumain. Mais nous tenons fermement les vérités acquises, même si nous n'en voyons pas le raccord, même si elles gardent quelque chose d'inachevé.

Ainsi en va-t-il pour la question du Souverain Bien. Nous savons qu'Il existe, mais nous savons aussi que la félicité terrestre ne peut jamais être parfaite : « Et l'on ne peut dire qu'un seul jour de bonheur, ni même que quelque temps de bonheur, suffise pour faire un homme heureux et fortuné... » Le Souverain Bien restera-t-il toujours sur notre horizon, comme une Atlantide inaccessible ?

(1) Ethique, I, 4.

La raison se tait, et attend une « bonne nouvelle » de l'Au-delà qui pourra dissiper tous ses doutes. En attendant, — et nous chrétiens, nous n'attendons plus, — ce serait folie pour la raison d'abandonner une vérité, sous prétexte qu'elle est confuse et imparfaite.

*
* *

Venons-en à la seconde conception exposée par M. Parodi. Ayant déclaré chimérique le Souverain Bien des spiritualistes, il veut cependant avancer dans le « royaume des fins ». Il cherche dans « l'existence même de toute volonté et de tout désir raisonné » : c'est la raison qui sera la « valeur suprême ». « Elle prend conscience de sa propre autonomie, ou si l'on veut, d'elle-même comme liberté. Et dès lors ce ne sont plus même ses œuvres les plus précieuses, ses résultats acquis, qui lui paraissent dignes de la plus haute estime, mais son effort seul, et l'indéfini de sa puissance, et la pureté de sa liberté ; c'est-à-dire que son intention même, sa sincérité et sa volonté de raison, ont par excellence valeur et mérite » (p. 96).

La « pureté de sa liberté »? On peut bien nous dire que « cette dialectique des fins humaines ne saurait, de toute évidence, résoudre par avance et une fois pour toutes les problèmes concrets de la pratique quotidienne : c'est la tâche et la réalité même de la vie comme de la conscience que d'accepter, à ses risques et périls, de les débrouiller ou de les trancher au jour le jour ». Nous ne voyons pas en quoi cette attitude se distingue essentiellement de celle de Kant. Nous n'avons là qu'un impératif tout formel et comme on l'écrivait précédemment (p. 73) : « Elle nous dit à quelles conditions devront satisfaire les

actions dignes d'être approuvées, mais non, à elle seule, quelles sont ces actions. »

Nous manquons toujours d'une fin objective. En termes plus simples : nous ne savons pas *ce que* nous devons faire. Les anarchistes aussi sont jaloux de « la pureté de leur liberté », et ce n'est pas à l'anarchie que tend le rationalisme moral.

*
* *

Aussi demande-t-on à une troisième conception de donner, en fin de compte, des objets précis à notre activité humaine. On retournera alors à l'expérience, on tentera de construire une science morale sur le modèle des sciences proprement dites. « On peut essayer, à la lumière de toutes les sciences anthropologiques et de l'histoire, de considérer [les fins humaines] dans leur évolution, non pas comme sortant logiquement les unes des autres à partir de l'unité, mais comme se développant au cours du temps dans un ordre naturel et se superposant selon un progrès irréversible .» (p. 97) « L'élaboration et la vérification des valeurs éthiques est analogue à celles des théories scientifiques : c'est, à la lumière de l'expérience et de l'histoire, une œuvre de critique et de sincérité rationnelle » (p. 101).

M. Parodi semblait très désireux de déterminer des fins qui exprimeraient l'orientation d'une nature humaine stable, sans les variations accidentelles dans le temps et dans l'espace. Nous voici de nouveau à la dérive de l'évolution. Quand M. Parodi recherche des fins, il obéit à la tendance excellente du rationalisme : découvrir de l'absolu et du nécessaire ; mais quand il cède au prestige de « cette originalité et de cette liberté incoercible de la conscience » [que M. Brunschvicg a montré admirablement] (p. 110), il

s'abandonne à la mystique de l'Idéalisme. « La moralité, comme la science, est innovation incessante »...

Quand on nous dit qu'il faut tendre au « maximum de vie et de pensée » (p. 107), et qu'au-delà du minimum de moralité collective « toute conscience un peu délicate se sent à chaque pas tenue de progresser » (p. 111), nous ne pouvons qu'admirer l'élévation morale de cette doctrine, mais nous regrettons d'avoir à noter qu'on fait confusion.

Il y a certes pour chaque conscience morale l'obligation de se perfectionner, mais cela concerne l'action individuelle, c'est le moment de la « prudence » au sens d'Aristote. Auparavant, il a fallu déterminer les fins objectives, d'après cette nature humaine en général, — nature dont M. Parodi retrouvait dans les œuvres de MM. Lévy-Bruhl et Allier les caractères stables. Le progrès individuel s'inscrit dans cette nature universelle, en tenant compte de l'infinie variété des circonstances, mais en reproduisant les lignes essentielles de l'idéal esquissé par la Pensée créatrice dans les puissances spirituelles de l'homme.

***

Ce qui empêchera toujours le rationalisme moral de construire solidement, c'est qu'il est pénétré des préjugés de l'idéalisme et de l'évolutionnisme. C'est à juste titre qu'on nous déclare : « Une pareille conception de la morale, dans son effort même pour donner un fondement objectif à nos jugements de valeur, apparaîtra sans doute décevante à plus d'un » (p. 114). Oui, c'est notre impression finale : en dépit de la beauté, de la pureté, disons même de la générosité de l'effort qu'on tente, nous ne pouvons donner notre assentiment à ce rationalisme moral qui reste comme suspendu en l'air.

Veut-on connaître l'essentiel de la métaphysique qui l'inspire secrètement. Elle s'apparente à celle d'un Bergson, en amendant ce que celle-ci recélerait de trop « naturaliste », par la spiritualité qui anime celle d'un Brunschvicg. L'individu humain « tend, non à se laisser porter par le courant vital ou entraîner par l'élan bergsonien : nous voudrions des images de moindre passivité ; mais à s'associer au rythme des efforts de concentration et de synthèse créatrice, aux pulsations d'énergie, pourrait-on dire, par lesquels, au long de son histoire, l'activité créatrice se réalise elle-même en êtres pensants et autonomes. Or le sentiment de cette force de conscience et de création qui nous traverse, non individuelle, mais suscitatrice de toute personnalité, c'est bien, si l'on veut, le sentiment du divin : d'un divin qui, antérieur à nous et devant nous survivre par des créations vivantes à l'infini, nous est bien transcendant, et nous transcende de tout cet infini ; mais qui pourtant est en nous et en quelque mesure est nous » (p. 118).

Nous n'en voulons pas savoir davantage. Cet immanentisme se condamne lui-même à une évolution perpétuelle, et par là s'ôte toute possibilité de construire une morale. On aura beau prendre des moyennes, à partir des actions humaines d'un milieu social donné, cela ne nous donnera jamais de « loi ».

Chaque individu pourra toujours prétendre qu'il s'engage sur une voie originale, et donc divergente, de l'évolution. Il pourra toujours soutenir qu'il réalise le divin, à sa manière. Il lui sera permis de faire des « réflexions sur la violence », pour assurer « cette originalité et cette liberté incoercible de la conscience ».

La pureté de la liberté? Mais elle ne sera morale que si elle est orientée vers une fin objective, bien déterminée par la raison, c'est-à-dire de valeur universelle.

Répondons pour finir à quelques difficultés qu'on oppose à la morale traditionnelle, sans doute parce qu'on n'en connaît pas les données authentiques :

« Quelle base plus sûre pourrait-on concevoir [que la vie et la raison]? Une intuition mystique? Une loi prescrite du dehors et révélée du haut d'un Sinaï? »

Si nous avons pour but d'établir une morale philosophique, ce n'est pas à un code imposé par une société humaine, ni à une révélation religieuse que nous demanderons des lumières. C'est, comme on l'a dit, à l'intérieur même de la nature humaine que s'exprimera l'idéal moral. Une philosophie saine peut, de soi, déterminer les lois générales de la moralité. Que la société se fasse l'éducatrice des individus, leur prescrive ce qu'ils doivent faire jusque dans le détail? Rien de mieux. Aucun individu ne peut déterminer à lui seul l'infinité des obligations, et il arriverait au bord de la tombe avant d'en avoir eu le loisir. C'est un avantage précieux que de naître dans un milieu social d'une haute culture morale : cela évite de nombreuses occasions d'erreur. De même : qu'une révélation surnaturelle vienne exprimer les lois indispensables à des êtres ignorants, passionnés, emportés par le tourbillon de la vie? Rien de plus salutaire. Mais ni les lois de la société, ni les préceptes du Sinaï ne trouveraient leur point d'insertion dans la nature humaine, s'il n'y avait en elle une aptitude morale : c'est-à-dire une capacité foncière de discerner le bien du mal, un attrait vers la fin dernière, un sens de l'obligation et de la responsabilité, et, par-dessus tout, une liberté qui puisse choisir.

Sans une nature apte à la moralité, l'on ne voit pas comment l'obligation pourrait s'introduire : ce ne serait qu'une nécessité extérieure, aussi peu fondée à commander un acte moral à l'homme, que le rocher qui, en s'é-

croulant, écrase le sapin de montagne, est capable de lui assurer son épanouissement vital.

Même incompréhension en ce qui regarde la finalité : « Ce n'est guère, nous dit-on, la réalisation régulière et préordonnée d'un plan unique, mais plutôt une sorte d'exubérance et de fécondité, le jaillissement toujours nouveau d'une force orientée, qui selon les obstacles ou les facilités qu'elle rencontre, se modifie, s'infléchit, se complique, s'adapte ; qui cherche, essaye et lutte ; une finalité innovatrice et inventive, contingente par là même, parce que vraiment créatrice, analogue si l'on veut à celle de l'artiste ; ou encore, telle que celle d'une pensée qui s'approfondit et se construit elle-même à mesure qu'elle se fait plus claire, plus logique et plus explicative » (p. 119).

On doit éprouver quelque ivresse à rédiger de tels couplets lyriques, — ivresse que nous ignorerons toujours. Car nous n'arrivons pas à reconnaître sous les traits de cette nouveauté perpétuelle rien qui ressemble à la finalité. C'en est plutôt l'absence : un manque de direction, d'orientation ; rien d'accessible à la raison critique ; une instabilité radicale ; et en tout cas l'incapacité absolue de fonder une morale des fins. Nous voici bien loin de découvrir cette nature humaine « à directions constantes » qu'on nous faisait espérer !

Nous reconnaissons à l'idéalisme évolutionniste le seul droit d'écrire l'histoire des mœurs humaines : nous ne voyons pas comment il peut nous faire agir pour des fins dont nous savons d'avance qu'elles sont éphémères.

Faute d'une métaphysique de l'être, nous serons voués à une revision continuelle des valeurs. La distance qui nous sépare de l'idéalisme ne doit pas se mesurer en morale : c'est plus profond qu'il faut creuser.

Pour établir un « Royaume des fins » qui soit stable, il

est nécessaire qu'il y ait une Pensée éternelle qui renferme en soi l'ordre de développement de tous les êtres ; il est nécessaire qu'un idéal déterminé soit inscrit dans la nature humaine.

Ce sont ces données primordiales de la métaphysique de l'Être que le rationalisme moral n'admet pas. En conséquence, il est condamné à osciller perpétuellement entre le désir de fixer des fins que la raison reconnaîtrait comme universellement vraies, — et la logique de l'idéalisme qui n'admet d'autre réalité qu'une Pensée toujours en progrès.

Il ne sortira pas de cette impasse. Et tout en rendant encore une fois hommage à l'élévation spirituelle dont il fait preuve, son insuccès nous confirme dans notre persuasion que l'effort humain n'a de sens que s'il est orienté vers un Être infiniment aimable parce qu'il est la Perfection infinie.

J. Wébert.

NOTES ET RÉFLEXIONS

Notes sur l'enseignement et la vulgarisation des sciences

Si l'entreprise ne comporte pas d'excessives prétentions l'on voudrait grouper ici, autour et à l'occasion de quelques remarquables livres nouveaux, plusieurs réflexions touchant l'enseignement et la vulgarisation des sciences. Il n'est pas arbitraire, semble-t-il, de rapprocher les deux sujets. Là encore, l'enfance de l'art ne ressemble-t-elle pas singulièrement à l'art de l'enfance? Ni la difficulté ni la méthode ne sont après tout très différentes s'il s'agit d'amener les jeunes esprits à la science ou de jeter quelques ponts entre elle et les curieux de tous âges. Plus encore que pour la philosophie, c'est d'ailleurs une ingrate besogne que de faire descendre les mathématiques du ciel sur la terre. Il faut louer beaucoup les ouvrages où le tour de force est réussi. Il faut surtout ne point le confondre avec un tour de passe-passe. Dans un petit livre de parfaite vulgarisation lui-même sur les Mathématiques (1) (par où s'ouvrait une bibliothèque de culture générale au titre repris du célèbre ouvrage d'Alexandre de Humboldt : *Cosmos*), Pierre Boutroux notait fort justement l'impossibilité d'habiller les notions scientifiques à la mode du jour. Et je ne résiste pas à l'envie de le citer : « Il faut que nous en prenions courageusement notre parti, — disait-il dès l'abord — : les véritables mathématiques ne

(1) 1 vol. in-12 de 181 p. Chez Albin-Michel (1922).

sont pas faites pour la société... Je ne puis concevoir qu'une seule manière d'écrire ce livre. Son but doit être de montrer les mathématiques telles qu'elles sont et non telles qu'elles devraient être pour pénétrer facilement dans l'esprit des gens du monde et pour satisfaire les goûts modernes... Peut-être certains lecteurs nous sauront-ils gré de n'avoir pas insisté sur les artifices qui servent à populariser la science... Il est bon après tout qu'un livre traitant des mathématiques reste un peu abstrus. S'il demande plus de réflexion, l'impression qui s'en dégagera sera sans doute plus conforme à la vérité. »

C'est là, je crois, l'une des conditions essentielles de la vulgarisation bien faite. On doit commencer par être clair, mais à condition d'indiquer à temps combien cette clarté même risque d'être trompeuse. En somme, il faut que le lecteur sente un peu le vent de l'abîme et la profondeur du gouffre. Qu'il ne pense pas s'en tirer à si bon compte ! Aujourd'hui, les écrivains scientifiques de parfait aloi, s'ils se penchent vers le grand public, se gardent bien d'oublier la précaution très utile. Nul n'ignore combien les sciences se mathématisent de plus en plus : on franchit, à la rigueur, un premier barrage, en traduisant dans le langage vulgaire les formules qui veulent bien se laisser forcer. Au-delà, il est indispensable de faire remarquer que le fleuve continue, mais qu'il cesse d'être navigable aux gens non entraînés.

Au fond, l'équilibre est de se tenir entre deux extrêmes. L'un consiste à croire que l'on peut tout dire et le XVIIIe siècle, qui l'a trop bien cru, nous paraît aujourd'hui excessivement optimiste. Un de ses plus grands savants, d'Alembert, faisait alors cette déclaration de principe que bien peu contresigneraient actuellement : « La vérité est simple et peut être toujours mise à la portée de tout le monde quand on veut en prendre la peine » (*Encyclopédie*, article *Différentiel*).

Mais c'est une très grande faute aussi que la désespérance scientifique : avec beaucoup de « peine » — et d'ha-

bileté, — le savant peut très souvent nous laisser voir ou entrevoir « la vérité », quitte à nous avertir généralement qu'elle n'est pas « simple ». En somme, ici comme partout, il y a la manière. Un de nos très grands esprits, le plus génial peut-être de nos physiciens actuels, Louis de Broglie, dont le nom vient d'être popularisé par le prix Nobel, excelle à lumineusement traduire ce qui dans ses théories peut l'être. Son article, *Matière et lumière dans la Physique moderne* (*Correspondant*, 29 juin 1928), son mémoire un peu plus technique, *Continuité et individualité dans la Physique moderne* (au « Cahier de la Nouvelle Journée » *Continu et Discontinu*, octobre 1929), sont des sortes de chefs-d'œuvre à cet égard. On me dira que *tout le monde* n'entend pas ces choses et je ne me fais certes la moindre illusion sur le nombre des élus dans ce domaine. Mais après tout est-ce si différent dans la peinture, la musique ou la littérature même?

Le calcul intégral sans pleurs

Les mathématiques pures, dans une de leurs provinces le mieux défendues, ont été récemment l'objet d'un petit ouvrage curieux et neuf. Il porte, comme un sourire, ce titre : *Le calcul intégral facile et attrayant* (1) ; je n'en connais d'ailleurs pas autrement l'auteur, M. Gustave Bessière. La singularité n'est point dans le titre, car les promesses de ce genre abondent aujourd'hui comme autrefois, mais dans la suite du texte qui le justifie. L'auteur a certainement beaucoup réfléchi sur les difficultés d'exposition du calcul infinitésimal. Partant des notions les plus simples, il nous guide sans effort, sans hiatus, vers les abords des mathématiques supérieures, et très suffisamment jusqu'aux équations différentielles. Vous ayant pris à l'état primaire, pour ainsi dire, il déclare très justement en « un mot de conclusion » : « Vous devez maintenant être en état de lire avec profit n'importe quel traité de

(1) 1 vol. de VIII-124 p. Chez Dunod (1928).

Mathématiques générales ou spéciales dont l'étude directe vous eût peut-être rebuté. »

M. Bessière use discrètement des exemples pittoresques et, s'il rend le calcul intégral attrayant, je dois convenir qu'il ne tombe pas en général dans la puérilité de ces récréations mathématiques dont l'*Initiation* de Laisant entre autres était excessivement fleurie. D'ailleurs, pour faire comprendre sa méthode je prendrai comme modèle sa manière d'exposer l'idée de dérivée, notion fondamentale et qui est tout naturellement au centre de ce petit volume.

Nous avons tous appris, jadis et naguère, que la dérivée est la limite vers laquelle tend le rapport de l'accroissement de la fonction à l'accroissement de la variable quand ce dernier tend vers zéro. Cette définition est rigoureuse, il n'est pas question de l'abandonner. Mais est-ce par là qu'il faut commencer, est-ce la porte d'entrée?

Pour Lagrange, la dérivée est : « le coefficient de i dans le premier terme du développement de $f(x + i)$. » Pour d'autres, la dérivée est tout simplement le rapport de deux différentielles.

Tout cela est fort exact, mais abstrait. M. Bessière rappelle ces définitions ou ces règles de calcul, mais dans son dernier chapitre, dans les pages complémentaires, — à la porte de sortie. Ce qu'il dégage au début, tout au contraire, c'est l'aspect évident, saisissant, de la dérivée. Nous avons tous, n'est-ce pas, l'idée de la vitesse? Quand l'auto s'éloigne du garage, la distance croît et on mesure cette distance par rapport à l'unité de temps pour avoir la vitesse. La vitesse est la croissance de la distance par unité de temps. Eh bien, la vitesse est la dérivée de la distance, c'est-à-dire de l'espace par rapport au temps.

On voit le procédé d'exposition. Il conduit plus loin l'auteur à un petit tableau très suggestif où se trouvent à gauche les propriétés de la dérivée... telles qu'on les apprend et, à droite, les propriétés de la dérivée... telles qu'on les parle, si j'ose dire. Ainsi :

La dérivée d'une constante est nulle ;
La dérivée d'une fonction croissante est positive ;

Quand la route est en palier, la pente est nulle ;
Quand la route monte, la pente est positive ;

etc., etc.

Décidément, l'auteur est ingénieux. On voudrait voir tous les jeunes gens dans sa classe, s'il en fait une ; on voudrait surtout voir tous les honnêtes gens lire son livre, puisqu'il existe.

Quelques guides remarquables en physique

Dans l'enseignement et la vulgarisation de la physique, les ouvrages abondent et c'est trop naturel, car cette science tient pour ainsi dire la tête aujourd'hui. Ou plutôt, pour emprunter une expression à Paul Valéry : il n'y a point de doute que, de notre temps, ce soit le physicien qui tienne le grand rôle. Récemment, un jeune auteur avait même choisi cette phrase comme épigraphe, mais c'était par malheur une des rares choses qui fussent exactes dans son livre.

Un ouvrage scolaire m'a paru d'éminente qualité parmi ceux qui sont venus à ma connaissance. Il s'agit du *Cours de Physique*, à l'usage des classes de seconde, première et mathématiques, composé par M. E. Voisin, professeur au lycée Charlemagne (1). Ces livres sont d'abord remarquables par leur souci pédagogique, leur belle clarté d'exposition qui va, d'une forme alerte et concise, des faits au calcul, de la description qualitative à l'étude quantitative. Ajoutez-y un équilibre exact entre la manière traditionnelle de présenter les faits et l'introduction raisonnable des idées nouvelles. Comme dit M. Fabry, qui a préfacé les deux derniers volumes du cours, M. Voisin a évité « deux fausses routes : l'une conduit à parler très longue-

(1) J'ai eu entre les mains les volumes de Première et de Mathématiques, tous deux publiés chez F. Lanore (1929-1930).

ment, sur des questions classiques, de détails d'expériences anciennes qui ont perdu tout intérêt ; en suivant l'autre, on parle seulement des choses qui sont *à la mode* aujourd'hui et qui seront en partie oubliées demain ».

Mais la nouveauté tout à fait heureuse de ce cours réside dans les citations importantes qui suivent les chapitres. Des fragments de mémoires originaux, des morceaux choisis (bien choisis) des grands classiques de la science, viennent ainsi illustrer les développements du texte. Bouguer, Huyghens, Descartes, Newton, Fresnel, Foucault, Herschell, ont ainsi droit de cité dans le cours de Première, à l'occasion de l'optique géométrique, et Coulomb, Œrsted, Ampère, Joule, Faraday, Maxwell, Kamerlingh-Onnes, pour l'électricité. Dans le cours de mathématiques (au programme si intéressant) les exemples originaux sont particulièrement notoires. L'extrait relatif au principe de Carnot provient naturellement des *Réflexions sur la puissance motrice du feu*, tout de même que d'Alembert a fourni les pages d'acoustique musicale, ou que l'on a largement puisé au *Traité* de Maxwell, — cette « Bible de l'Electro-magnétisme », comme parle Langevin. Mais il faut noter que le choix de M. Voisin s'étend très judicieusement jusqu'aux œuvres capitales de la plus récente littérature scientifique, avec une page du livre des Broglie sur les rayons X, de Gutton sur la lampe à trois électrodes ou de G. Beauvais sur les ondes courtes et extra-courtes. Ainsi, le jeune physicien studieux a désormais devant lui le meilleur des liens avec les grands maîtres du passé, comme aussi une introduction tout aisée auprès des maîtres d'aujourd'hui. On voit ce qu'y peut gagner la culture scientifique, ou plutôt la culture tout court.

J'arrive aux livres de M. Marcel Boll dont l'extraordinaire activité s'étend à tous les domaines de la science et qui est, justement, le plus remarquable des *bâtisseurs de ponts* entre les sciences et l'honnête homme. Sans pitié

pour les vulgarisateurs maladroits et incompétents, il fait souvent preuve de qualités offensives que les mauvais amis de la science lui reprochent volontiers. De quoi se plaint-on et que risque-t-on si l'on demeure irréprochable ? Ceux qui gémissent me font un peu, je l'avoue, l'effet des adversaires du « carnet de coupons », dont nous menaçait je ne sais quel ministre. Ma naïveté m'empêcha toujours de comprendre en quoi le fameux carnet pouvait bien gêner les auteurs de déclarations exactes. En science, comme en matière fiscale, les gens sans reproche peuvent être sans peur.

M. Boll prouve le mouvement en marchant. Il a donné coup sur coup deux livres, l'un : *L'Electron et les applications de l'Électricité* (1), qui est plutôt du domaine de l'enseignement, l'autre : *Matière, Électricité, Radiations*, qui est un vrai chef-d'œuvre de vulgarisation (2).

Le nom même du cours sur l'*Electron et les applications de l'électricité* indique assez combien M. Marcel Boll entre hardiment dans le sujet le plus moderne, et installe définitivement la théorie électronique à l'école. Peut-être M. Charles Fabry, que nous citions plus haut, regretterait-il ici qu'on ne s'en tienne pas à un point de vue strictement classique, dans un ouvrage conçu pour des élèves. Mais l'auteur se justifie en droit et en fait dans sa préface. Pourquoi retarder davantage dans l'enseignement l'accès d'une théorie d'ensemble qui a désormais fait ses preuves et forme la base même de toute notre conception du monde ? D'autre part, il ne s'agit pas d'enseignement secondaire proprement dit. Pour ma part, je pense que la lecture du livre est surtout excellente pour ceux qui sont déjà passés par l'enseignement du collège. En tous cas, l'on trouvera dans ces pages, sûres et vivantes, un exposé

(1) 1 vol. in-8 écu, de VII-403 p., Albin-Michel, 1929 (Bibl. d'Éducation par la science, dirigée par Émile Borel).

(2) 1 vol. in-12, de 127 p., Delagrave, 1929 (Bibl. des Chercheurs et des Curieux.)

extraordinairement riche des applications les plus piquantes ou les plus neuves de l'électricité, en même temps que « l'interprétation électronique » des faits.

Le volume, petit de dimensions, mais singulièrement bourré de science solide et claire, qui porte sur sa couverture blanche ce titre éclatant : *Matière, Électricité, Radiations*, est réussi avec une élégance paradoxale et un bonheur exceptionnel. Le sous-titre est de ceux qu'affectionnent les éditeurs, sinon les auteurs : *Ce qu'il faut connaître pour suivre les progrès de la physique actuelle*. On est sceptique jusqu'à la lecture exclue. Si nous n'avions pas, aujourd'hui encore, une conception bornée de la culture et de l'humanisme, une conception toute réduite à la seule littérature, ce petit ouvrage connaîtrait une fortune digne de sa qualité rare. L'auteur justifie parfaitement son titre et son sous-titre en quelque douze leçons qui passent en revue l'ensemble de la physique moderne, poussant l'investigation jusqu'aux théories ultra-modernes de Louis de Broglie, Schrœdinger et leurs émules, signalant, au bon endroit, des expériences aussi récentes que celles de Davisson et Germer, laissant très habilement entrevoir enfin que tout ne peut pas s'expliquer sans mathématiques et que, la lecture achevée, l'on est seulement au seuil du Temple.

De l'Espace à l'atome

Dans un ordre d'idées voisin, le dernier livre de la *Nouvelle Collection scientifique*, dirigée par M. Borel, nous offre un remarquable voyage à travers l'univers physique sous ce programme : *De l'Espace à l'Atome* (1). Le guide est ici M. Carl Störmer, de l'Université d'Oslo et savant norvégien célèbre. Il est connu principalement pour ses travaux sur les aurores polaires et, voici un an, une de ses communications à notre Académie des sciences.

(1) 1 vol. in-16, 222 p. Alcan (1929), traduction de l'auteur et de M. Boutaric.

(*Comptes-Rendus*, 5 nov. 1928.) M. Störmer avait perçu des échos d'ondes électriques courtes, échos produits par la réflexion de ces ondes sur des nuages d'électrons situés très au-delà de la lune. En somme, — disait M. Deslandres, — le premier message qui nous vienne des espaces extra-terrestres !

Le livre du savant astronome est au premier rang de ceux que nous devons recommander. Il n'y a guère de vulgarisation meilleure. On peut, à la rigueur, estimer que sur 218 pages de texte embrassant l'incommensurable distance qui va de l'atome aux nébuleuses spirales, c'est beaucoup que d'en réserver 36 à la seule étude des aurores polaires. Mais vous venez de voir que, précisément, l'auteur est ici chez lui et qu'il a grandement à nous apprendre là-dessus. Ces chapitres comme les autres ont d'ailleurs fort bien liés et reliés à l'ensemble. Car l'un des mérites de l'ouvrage réside à coup sûr dans l'extrême clarté de l'exposition, dans l'harmonie qui enchaîne les faits ou les théories en apparence les plus lointains. Les chapitres sur la théorie atomique, la mécanique des atomes, la partie relative au domaine des radiations, l'extrême élégance et la rigueur pourtant qui caractérisent la traduction en langage ordinaire des relations mathématiques, me semblent tout à fait remarquables et l'on ne saurait trop signaler l'ouvrage, à côté du livre de M. Boll, tout honnête homme qui ne borne pas son humanisme aux textes de Cicéron, voire à ceux d'Aristote.

Les difficultés dans le détail pratique

Quelques livres, donc, résolvent le difficile problème et montrent que la tâche n'est pas impossible. Je voudrais, en terminant, prouver encore, d'une ou deux retouches à ce beau tableau, combien le danger menace toujours l'entreprise. Reprenons *Matière*, *Électricité*, *Radiations*, p. 72. Au texte, M. Boll indique avec sa précision et sa prudence habituelles qu'il est *parfaitement impossible* de voir les ato-

mes, « non seulement parce qu'ils se déplacent trop vite, mais encore parce qu'ils sont bien plus petits que les ondes lumineuses qui impressionnent notre rétine ou la plaque photographique ». Or, il y a les hasards — et les fautes — de la typographie, les imprévus de la mise en pages : la figure 25, précisément en regard de ce texte irréprochable, porte comme légende : *Vision directe des atomes*. (Il s'agit seulement du schéma de l'expérience de Crookes, où l'on voit directement les *effets* des noyaux d'helium des atomes).

Dans le livre de M. Störmer, je n'ai pas relevé de pareille discordance entre le texte et la partie pour ainsi dire matérielle, mais le choix de deux figures semble bien discutable. Pour donner un modèle schématique de l'atome de Bohr on a choisi l'atome de xénon et l'atome de radium, particulièrement élevés dans la série des corps. Au lieu d'une figure extraordinairement compliquée comme celle de l'atome de radium (puisqu'il comprend 88 électrons), n'eût-il pas mieux valu présenter l'image simple et traditionnelle de l'atome d'hydrogène, avec son unique électron gravitant autour du proton?

Ces critiques sont minimes — en quantité et en qualité — à l'égard d'ouvrages excellents. Je les aurais cachées si j'avais parlé des ouvrages seuls, en eux-mêmes. Il me paraît intéressant au contraire de les souligner dans une chronique où j'ai tenté de montrer quelques réussites, mais aussi les difficultés nombreuses qui les rendent fort rares. Au reste, en littérature, tant d'auteurs se donnent un si grand mal pour écrire de mauvais livres, qu'on peut bien accorder quelque peine à en composer de bons dans l'ordre scientifique.

André George.

Sur quelques aspects de la physique contemporaine

Nous espérons, dans les pages qui suivent, mettre les lecteurs
: *La Vie Intellectuelle*, qui veulent bien s'intéresser à cette
ronique, au fait de travaux récents de physique théorique
nt l'importance semble devoir être fort grande. Ces recher-
es présentent d'abord un intérêt immédiat, puisqu'elles
us permettent d'expliquer un peu mieux que nous ne le
isions auparavant la structure intime de la matière. De plus,
es ont un certain intérêt philosophique, car nous pouvons
intenant, grâce à elles, rattacher aux concepts généraux
la philosophie naturelle, mis en évidence dans le cours du
cle dernier, une théorie qui n'est vieille que de vingt-cinq
s, mais qui est célèbre tant par sa bizarrerie que par les
ogrès qu'elle a permis d'accomplir : nous voulons parler
la théorie des quanta.

Expliquons d'abord ce qu'est cette dernière.

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler les phénomènes qui
us permettent d'avoir une idée de la structure de la matière.
s phénomènes sont nombreux, et l'un des plus simples et des
eux connus est celui de la décomposition spectroscopique de
lumière émise par les vapeurs incandescentes des corps
mples. Cette lumière se décompose en effet en passant au
vers d'un prisme et donne un spectre. Mais ce spectre, au
u de se présenter comme celui de la lumière solaire dont
spect est connu de tous, a une apparence bien différente.
perçoit en effet sur l'écran qui recueille la lumière à sa
tie du spectroscope une succession discontinue de raies
llantes séparées par des intervalles obscurs. Ces raies s'é-
lonnent sur toute la longueur du spectre et même au-delà
ns l'infra-rouge et l'ultra-violet, et elles sont, pour la pres-
e totalité, des corps simples connus; extrêmement nom-
uses quoique bien distinctes les unes des autres. De plus,
a longtemps cherché, inutilement d'ailleurs, suivant
elles lois elles se répartissaient dans le spectre. On a seu-
ment pu inférer que ces lois devaient être très compliquées.
l a semblé assez naturel de voir dans ce phénomène une
duction macroscopique de l'état de l'atome du corps simple
dié; et en effet on a constaté que ces spectres de raies
ient caractéristiques pour les corps simples correspondants

— à telle enseigne qu'on a pu utiliser des méthodes spectros copiques pour les analyses chimiques difficiles.

Voici le processus, arbitraire mais heureux, qu'on a imagin pour expliquer la formation de ces raies. On a substitué l'idée simple d'atome, particule insécable de matière — idé qui suffit quand on se borne à étudier les propriétés macros copiques des gaz et des solutions — celle plus compliquée d système atomique. L'atome devient alors une sorte de peti système solaire formé d'un soleil : le proton, petit corpuscul chargé d'électricité positive, autour duquel gravitent un cer tain nombre de planètes : les électrons. Ces électrons son chargés également d'électricité négative et leur charge total équilibre exactement celle du proton : l'atome tout entier es donc électriquement neutre.

Ces électrons gravitent autour du proton en suivant les loi habituelles de la mécanique — à une différence près — qu fait toute l'étrangeté et tout le succès de la théorie, et qu consiste en ce que chaque électron au lieu d'avoir toute un série continue d'orbites possibles, en a seulement un ensembl discret; de sorte que notre système atomique a un ensembl discret d'aspects possibles, obtenus en prenant successivemen pour chaque électron les différentes orbites possibles. Dan chacun de ces aspects le système atomique a une certaine éner gie; toutes ces énergies formant aussi une série discontinue

Faisons maintenant l'hypothèse due au physicien allemand Planck : que chaque fois que l'énergie atomique varie, il y a phénomène lumineux; émission de lumière par exemple, la fréquence de la lumière émise étant proportionnelle à la variation d'énergie de l'atome.

Supposons alors que dans une vapeur incandescente les atomes soient en perpétuelle excitation : c'est-à-dire que cons tamment les électrons changent d'orbite. Il y aura donc à chaque instant variation d'énergie et donc production de lumière. Mais les fréquences des lumières émises ne seront pas quelconques; ce seront seulement celles qui correspondent à des différences d'énergies possibles de l'atome. On a ainsi l'explication sommaire de la décomposition de la lumière émise en une série discrète de lumières monochromatiques et de l'aspect du spectre de la vapeur étudiée.

On a beaucoup perfectionné dans le sens quantitatif la théorie que nous venons d'esquisser. On a pu ainsi obtenir des explications assez bonnes des différents phénomènes où la

structure intime de l'atome joue un rôle prépondérant — et ces phénomènes sont nombreux. Mais il va sans dire que si cette théorie est satisfaisante pour le physicien, elle l'est moins pour le philosophe, trop éloignée qu'elle est des idées reçues ; trop inattendue, trop bizarre et pour tout dire trop faite exprès. Il en est tout autrement de la mécanique ondulatoire qui en améliorant les explications données par la théorie des quanta relie celle-ci aux concepts classiques de la mécanique.

Nous devons dire un mot de quelques-uns de ces concepts. La grande école des mathématiciens et des physiciens du siècle dernier — école qui va de Lagrange à Poincaré et à Duhem en France ; de Maxwell et de Hamilton à Lord Kelvin en Angleterre — a mis en évidence un certain nombre de principes d'allure finaliste, principes qui dominent toute la mécanique, l'énergétique et la physique classiques. Le plus ancien de ces principes qui a servi de type à tous les autres, est celui qui a été mis en évidence il y a très longtemps au début du XVIIe siècle par le grand mathématicien Fermat. Il s'énonce ainsi : Dans un milieu optique quelconque, la lumière met pour aller d'un point à un autre, le temps minimum. Un principe identique, mais bien plus général énoncé par Hamilton, permet de ramener dans des cas étendus tout problème de dynamique à la recherche du trajet d'un rayon lumineux dans un milieu transparent, mais optiquement hétérogène, à un nombre quelconque de dimensions. Ce principe permet donc de remplacer la mécanique rationnelle par une optique géométrique très générale. Le Mémoire où Hamilton expose ce résultat fondamental date d'un siècle. Nous allons voir que le principe de la mécanique ondulatoire en découle bien naturellement.

On sait en effet, depuis Huyghens et Fresnel que l'optique géométrique tout entière contenue dans le principe de Fermat ne suffit plus quand on veut expliquer l'action sur la propagation de la lumière des objets très petits tels que poussières, fils, trous très fins, etc. On doit alors remplacer l'idée de rayon lumineux par l'idée d'onde lumineuse, phénomène vibratoire se propageant dans l'éther, fluide élastique particulier baignant l'intérieur des corps transparents. La mécanique ondulatoire résulte de là par simple analogie. Les fondateurs, en effet, ont simplement imaginé que le principe de Hamilton, ou ce qui revient au même la mécanique classique ne devait

plus suffire pour expliquer le mouvement des corps très petits tels que protons et électrons. Ils ont donc été conduits à construire une optique ondulatoire, plus générale pour expliquer la propagation de la lumière dans le milieu fictif, hétérogène et à un nombre quelconque de dimensions dont parle le principe de Hamilton. Il se trouve que cette analogie se montre extrêmement fructueuse. A chaque système atomique correspond ainsi un éther fictif — milieu hétérogène élastique dont le nombre de dimensions est égal à trois fois le nombre des électrons de l'atome, et l'analyse de la propagation vibratoire dans ce milieu conduit sans aucune autre hypothèse aux différentes valeurs discrètes de l'énergie atomique, aussi naturellement que la théorie ordinaire de l'élasticité conduit, par exemple, à la fréquence du son fondamental et des harmoniques d'une corde vibrante. On retrouve donc par cette voie tous les résultats de la théorie des quanta, d'ailleurs améliorée, sans aucune supposition étrange ou arbitraire; mais seulement à l'aide d'une analogie très naturelle.

Ajoutons que dans l'ancienne théorie des quanta il fallait avant d'étudier un atome déterminé faire des hypothèses plus ou moins naturelles sur la disposition des électrons dans l'atome. Ici au contraire nous sommes en possession d'une méthode régulière permettant d'étudier l'atome de chaque corps simple pourvu qu'on sache le nombre d'électrons qui y figurent. Or c'est là une chose bien connue puisque le nombre de ces électrons n'est autre que le numéro d'ordre du corps dans la classification périodique des éléments d'après Mendeleïeff. Il ne reste donc plus maintenant que des difficultés mathématiques. Disons seulement qu'on a pu faire sans trop de peine la théorie de l'atome d'hydrogène qui ne possède qu'un électron et qu'on a pu ainsi prévoir les détails du spectre de l'hydrogène; mais que la théorie de l'atome d'hélium, qui ne possède pourtant que deux électrons, a rebuté jusqu'alors les efforts des calculateurs. Il n'est pas mauvais d'ajouter qu'il y a 92 corps simples, et que le dernier, le plus lourd, l'uranium a donc 92 électrons dans son atome. Cela suffit à prouver que l'analyse mathématique est encore bien en-dessous des problèmes que lui pose la nature.

J. Delsarte,
Maître de Conférences
à la Faculté des sciences de Nancy.

LA VIE SOCIALE ET POLITIQUE

GASTON RABEAU. *La philosophie du Fascisme. — III. L'État corporatif. L'achèvement du Fascisme.*

Dernière partie de l'étude sur le Fascisme : 1° la collaboration des classes sous la forme de l'État corporatif; — 2° l'éducation nationale fasciste; — 3° l'orientation morale et religieuse du Fascisme.

Les *Documents* que *La Vie Intellectuelle* a publiés en octobre ont fait connaître ce que nous pensons de la doctrine fasciste. En lisant les exposés qui suivent on se souviendra que M. Rabeau les a volontairement faits, comme il le dit lui-même, « aussi objectifs et aussi sympathiques que possible », pour ce motif que « le philosophe doit toujours s'essayer à comprendre avec sympathie afin de comprendre entièrement ».

JOSEPH DANEL, Université catholique de Lille. *Le travail forcé.*

A la veille de la Conférence internationale du Travail nous avons exposé la manière dont se présentait la question du Travail forcé. Qu'est-il sorti de la Conférence internationale? Il est bon de s'en rendre compte exactement puisqu'une vive campagne est menée dans certains milieux coloniaux. Un devoir ne reste-t-il pas à remplir?

E. CARTON DE WIART. *La voix d'un médecin sur la doctrine catholique du mariage.*

Note sur l'ouvrage du Docteur Raoul de Guchteneere, *La limitation des naissances.*

D'Angora à Vilna.

La Philosophie du Fascisme

Troisième Partie

L'Etat corporatif. L'achèvement du Fascisme

Nous avons vu la politique fasciste évoluer dans le sens d'une démocratie centralisée, autoritaire, nationale, s'inspirant d'un idéal moral et même religieux. Cette évolution n'était pas préparée par un système : la foi et l'idéal étaient conquis par des actes qui pouvaient avoir parfois la grandeur de l'héroïsme, mais qui pouvaient tout aussi bien avoir les limitations et les aveuglements de l'empirisme. Or l'État fasciste, depuis déjà plusieurs années, travaille à prendre une structure sociale nettement déterminée : il veut être un État corporatif. Par là il s'oppose à un gouvernement de classe comme le gouvernement russe, auquel certains affectent de le comparer, et il tend à se rapprocher de conceptions soutenues depuis au moins soixante-dix ans par les écoles sociales catholiques. Incontestablement le Fascisme a dépassé ici les phases de l'invention créatrice : l'idéal pensé se réalise peu à peu en une organisation systématique, et à son tour l'organisation systématique suppose ou engendre une doctrine sociale arrêtée. Ajoutons qu'une discipline acceptée et imposée implique qu'on a pris parti parmi les doctrines morales théoriques. L'éducation, que le Fascisme prétend diriger tout entière, n'a un sens que si une solution est donnée au problème de la destinée. Enfin, les événements

cents l'ont montré, le Fascisme déclare être orienté relieusement : déjà, avant le Traité du Latran, des journaux Parti unissaient les épithètes « fasciste » et « catholie » ; à plus forte raison supposons-nous (en attendant pouvoir le vérifier) qu'ils continuent aujourd'hui.

Ainsi est tracé le plan de ce dernier article : 1) la colboration des classes sous la forme de l'État corporatif, l'éducation nationale fasciste, 3) l'orientation morale et ligieuse du Fascisme. A ces exposés, naturellement très ccincts, aussi objectifs et aussi sympathiques que possie (le philosophe doit toujours s'essayer à comprendre ec sympathie, afin de comprendre entièrement), nous vrons faire suivre une discussion doctrinale. Nous nous manderons, en somme, d'une part comment va le Fasme vers son achèvement historique, et d'autre part, si ellement toutes ses forces se tendent vers ce que nous pellerions un achèvement de droit, un achèvement tégral.

I

Le travail, dans le monde fasciste, doit avoir la première ace et même toute la place : seuls comptent les producurs. Le travail, c'est-à-dire le travail solidaire de tous, n le travail d'une classe s'opposant à une autre classe au travail d'une autre classe, non le travail matériel opposant au travail intellectuel. « Mes ancêtres, disait ussolini aux ouvriers des aciéries lombardes, étaient des ysans qui travaillaient la terre, et mon père était un rgeron qui ployait sur l'enclume le fer brûlant (1). » Le

(1) 5 décembre 1922. Le lecteur voudra bien se rappeler que, ns cet exposé, nous usons sans cesse des idées et du langage faste. On ne peut mettre sans cesse des guillemets. Ceci soit dit, ur qu'on ne mette pas à notre compte des théories que nous vous seulement faire connaître.

Dictateur a gardé le souvenir du salaire de deux lires par jour qu'il gagnait étant instituteur, et des conditions d'existence si étroite qui étaient celles de son père et de ses grands-parents. Ouvriers et paysans ont donc raison de vouloir que s'élève leur niveau de vie, et l'agitation socialiste a rendu des services réels en leur procurant un peu plus de bien-être. Seulement les dogmes marxistes, bassement matérialistes, les avaient rendus incapables de progresser, d'adapter leurs nouvelles conditions de vie à un effort spirituel. L'erreur était totale : au lieu de la lutte de classes et de la platitude matérialiste, il eût fallu enseigner la collaboration nationale et l'ascension spirituelle.

Ces notions n'étaient pas, remarquons-le, absolument étrangères au mouvement démocratique italien : Mussolini n'avait pas besoin d'opérer dans sa pensée une révolution pour être un socialiste solidariste. Mazzini, que les Fascistes aiment à revendiquer pour un de leurs précurseurs, a écrit que le Matérialisme « est une philosophie de peuples esclaves ou qui sont sur le point de le devenir ». Il condamnait les trois principes négatifs proclamés par les chefs de l'Internationale : négation de Dieu, négation de la patrie, négation de la propriété. L'esprit de classe, déclarait-il, loin de détruire celui de famille, de patrie et d'humanité, doit s'unir à eux et se développer avec eux :

« Il faut planter, écrivait-il le 16 avril 1852, une bannière intermédiaire qui, sans renier aucune des choses que nous voulons, que nous avons le droit de posséder et le devoir de conquérir, ne blesse pas la tradition ou l'existence d'éléments qui sont toujours changeants, mais éternels. »

Car Mazzini estimait absurde et criminelle la volonté marxiste d'anéantir les forces sociales de nature politique, morale et religieuse : Si les institutions ont des défauts,

comme il est certain, améliorez-les, ne les tuez pas. Il enseignait aussi qu'une Humanité sans nations ne saurait exister :

« La question sociale ne sera jamais résolue, si d'abord les peuples ne sont pas constitués libres, égaux, alliés, avec un nom à eux, un drapeau à eux, et conscience d'eux-mêmes. »

C'est pourquoi il revendiquait pour son socialisme l'épithète d' « italien » (1).

En dehors de Mazzini, que les Fascistes disent être des leurs, il nous semble qu'on peut mentionner Vincenzo Gioberti parmi les ancêtres qui conçurent l'idée d'un État distribuant le travail et l'organisant, le dirigeant avec pleine autorité et avec une intention religieuse. Enumérons seulement quelques-unes des théories politiques fondamentales de Gioberti. La primauté universelle de l'Italie, primauté intellectuelle qui doit devenir politique, a pour fondement sa puissance créatrice (2). La Société a le devoir de fournir à chaque individu, non précisément le travail, mais les moyens de se le procurer, de manière à modifier profondément la distribution actuelle de la propriété, et à la répartir plus équitablement (3). Les Chambres, dans un pays bien gouverné, ont seulement un rôle consultatif. L'idéal politique est « une société d'aristocraties civiles et consultatives, chacune sous un chef héréditaire » (4). La religion catholique est une réalité vivante dans la civili-

(1) Les citations qui précèdent sont empruntées à l'exposé clair et intéressant de M. Giulio de Montemayor, professeur à l'Université de Florence, *lo Stato Fascista*, Palermo-Roma, Remo Sandron, 1928.

(2) *Del Primato morale e civile degli Italiani*, 1ª parte, cap. I. Torino, Utet, 1925, vol. I.

(3) *Del rinnovamento civile d'Italia*, libro II, cap. I, ed. a cura di Fausto Nicolini (Bari, Laterza, 1911-1912, 3 vol.).

(4) *Del Primato...* Parte 1ª (del Primato italiano rispetto all'azione).

sation et dans la politique, c'est l'Esprit, c'est l'Idée qui se concrétise ainsi sous une forme historique et qui a sa réalité dans l'État lui-même. Quelque opinion qu'on ait sur l'origine surnaturelle de la religion de Jésus-Christ (on sait que Gioberti avait substitué à sa foi catholique un vague sentiment religieux panthéiste), cette religion est un fait italien et doit s'incarner dans l'État italien.

« A l'État est donc attribuée une fonction religieuse; plutôt que de *religion d'État*, il y a lieu de parler d'un *Etat religieux*, déduction nécessaire quand on a conçu la religion comme un ensemble de principes immanents dans la réalité historique et la substance de l'État comme étant celle de la vie politique et sociale des hommes (1). »

Il y a partout là, comme nous le verrons, des rencontres frappantes avec des textes fascistes actuels.

Cet État italien, autoritaire, démocratique, économique, religieux, repose sur des institutions sociales auxquelles par ailleurs il confère la structure juridique et la force : il repose sur les corporations. Cet État qui a toute puissance et qui possède même, de par sa nature propre, une valeur religieuse, ne se superpose pas du dehors à des organismes sociaux qui se tiendraient par eux-mêmes : il ne peut non plus laisser les problèmes sociaux se résoudre en dehors de lui. Politique et social ne font qu'un. L'État fasciste a donc le rôle d'organiser les classes, de réaliser entre elles la justice sociale. Et comme le matérialisme marxiste est condamnable aussi bien que le laissez-faire du libéralisme, l'État, respectant les forces morales et

(1) Cesarini-Sforza, *Religione e politica nel pensiero di Gioberti. Nuova Antologia*, 1° nov. 1915, p. 91.

Pour tout ce qui concerne Gioberti, nous renvoyons à l'étude si érudite et si complète de Umberto Padovani, *Vincenzo Gioberti ed il Cattolicismo*. Milano, Vita e Pensiero, 1927.

usant d'elles, devra imposer la justice en usant des organisations ouvrières et patronales. La conception corporative sort donc naturellement de l'évolution à la fois historique et logique du Parti fasciste.

Les fonctions de la Corporation sont doubles. Fonction d'assistance et de solidarité sociales : elle doit prévenir les conflits, les atténuer, les dirimer en travaillant à répartir équitablement la richesse produite. Fonction de coordination des diverses activités économiques : la corporation devient organe de l'État pour veiller aux entreprises privées, pour les intégrer, les coordonner dans l'intérêt de la Nation et dans l'intérêt des particuliers. L'ordre corporatif est le « creuset » où se fondent ensemble toutes les forces économiques et sociales du Pays : grâce à lui, elles s'aident mutuellement au lieu de lutter les unes contre les autres, elles reçoivent un surcroît d'efficience au lieu de s'entraver.

D'une part donc, la Corporation fasciste est appelée à réaliser cet idéal, popularisé par nos sociologues catholiques, d'un ordre « vertical » et non « horizontal ». Elle ne groupe pas, comme un simple syndicat, des ouvriers pour les opposer au syndicat patronal qui est au-dessus. Elle groupe patrons et ouvriers d'une même industrie, elle groupe aussi les syndicats de métiers différents qui coopèrent à un même produit et ont des intérêts communs. « Il faut substituer à la conception de la conquête opérée sur l'adversaire celle de la résolution d'un problème d'intérêt commun (1). » Grâce au concours de l'État qui lui prête son autorité, la Corporation fasciste ira plus loin : elle empêchera les pactes injustes qui favorisent certaines catégories de producteurs aux dépens des autres, ou la course aux monopoles partiels par lesquels

(1) Citation d'Einaudi, dans *La politica sociale*, p. 125.

des groupes restreints se font octroyer des privilèges. Bien plus, la Corporation dépasse la sphère de la répartition : au delà des salaires, des prix et du coût de revient, elle s'occupe de la production. Tous les producteurs sont ainsi appelés à s'occuper directement des problèmes généraux de l'organisation productrice, de son perfectionnement, de son expansion.

« L'Italie, dit Mussolini, tend à opérer la conscription économique de tous ses citoyens. Je crois qu'en Italie il n'y a plus de place pour le libéralisme économique : ce qu'il nous faut, c'est une puissante organisation économique qui empêche que rien soit perdu de la production et des puissants moyens de développement de la nation entière (1). »

Bien entendu, la « conscription économique » n'est pas simple affaire de créer et de vendre : elle va à établir un équilibre juste des prix, donc à distribuer équitablement la richesse. Il ne s'agit de rien moins que de la suppression du salariat à obtenir, sans intervention d'utopies et par l'action juridique des syndicats. Les utopies sont le contrôle des usines par les ouvriers, ce qui est pour eux une gloriole ou une ruine ; ou la participation aux bénéfices, qui n'est guère pour eux qu'une vanité. Le moyen pratique et légal à employer est le contrôle général de la production exercé dans la Corporation par l'État et par les syndicats, et la participation de tout le travail aux bénéfices de toute la production. Assurément, un programme aussi immense ne se réalise pas d'un coup ; et malgré l'unité affirmée théoriquement du social et du politique, il était malaisé de pratiquer le programme corporatif à la fois dans le domaine économique et social. Le Dictateur a cru avec raison que provisoirement il devait

(1) Ib., p. 126.

tâcher d'abord de fonder le corporatisme économique. Tout le monde sait que cette création date déjà de quatre années. Elle a suscité l'enthousiasme du *Duce*.

« L'ordre corporatif, disait-il dans le Message qui le présentait au peuple, est un fait accompli... Pour la première fois dans l'histoire du monde, une révolution constructrice comme la nôtre réalise pacifiquement, dans le domaine de la production et du travail, l'encadrement de toutes les forces économiques et intellectuelles de la nation pour les diriger vers un but commun. Pour la première fois on crée un puissant système de quinze grandes associations, toutes placées sur le même plan d'égalité, toutes reconnues par l'État souverain et garanties par lui dans leurs intérêts légitimes et inviolables. Aujourd'hui seulement le peuple qui travaille, en ses diverses activités et catégories, est élevé dans l'État fasciste jusqu'à être le sujet actif et conscient de son propre destin. »

Tracer ici le dessin complet de l'organisation corporative italienne est impossible. Aussi bien n'est-ce pas le but de cette étude, qui voudrait être plus philosophique que juridique ou économique. Nous esquisserons seulement le plan général de l'organisation du travail et de la structure sociale de l'État, en tant que les conceptions idéales y sont directement agissantes. Saint Thomas remarquait que les principes moraux donnent lieu d'abord à des conséquences assez claires, que les hommes expriment dans leurs lois : ces lois générales, à leur tour, donnent lieu à des conséquences moins déterminées, que les hommes réalisent en lois plus contingentes et où les circonstances historiques ont plus de part (1). Les lois fascistes sont soumises à ces conditions de toute législation. Il nous suffira donc de résumer en ses traits fondamentaux la « Charte du Travail » et l'organisation corporative d'État.

La Charte du Travail renferme des « déclarations de principes » qui sont justement de ces normes à la fois morales et juridiques, intermédiaires entre les vérités morales

(1) *Summa Theol.*, I^a II^ae, qu. 95, art. 2.

théoriques et le détail tout contingent des applications juridiques spéciales. On nous dit que ces « déclarations de principes » résument l'expérience fasciste déjà en cours et qu'elles sont appelées à diriger l'élaboration future des lois sociales et des contrats de travail. Pour nous, ces « déclarations » ont surtout l'intérêt de résumer, en formules condensées, des conceptions générales susceptibles d'applications en nombre indéfini. Nous traduisons les principales :

« La Nation italienne est un organisme supérieur aux individus, séparés et groupés, qui la composent. C'est une unité morale, politique et économique, qui se réalise intégralement dans l'État fasciste. » (Décl. I)

« Le travail (intellectuel, technique et manuel) est un devoir social. A ce titre, et seulement à ce titre, il est protégé par l'État. L'ensemble de la production est unitaire au point de vue national. Ses buts sont unitaires et se résument dans le bien-être des producteurs et dans le développement de la puissance nationale. » (Décl. II)

« L'initiative privée est l'instrument le plus efficace et le plus utile de l'intérêt de la nation. L'organisation privée de la production est une fonction d'intérêt national : l'organisation de l'entreprise est responsable de la direction de la production devant l'État. De la collaboration des forces productrices dérive entre elles réciprocité de droits et de devoirs. Le travailleur (technicien, employé, ouvrier) est un collaborateur actif de l'entreprise : le bailleur de travail est le directeur de l'entreprise parce qu'il en a la responsabilité. » (Décl. VII)

« L'État intervient dans la production économique seulement quand l'initiative privée fait défaut ou est insuffisante ou encore quand ses intérêts politiques sont en jeu. L'État intervient ou en contrôlant ou en encourageant l'entreprise ou encore en en assurant la gestion directe. » (Décl. IX)

« L'organisation professionnelle et syndicale est libre, mais seul le syndicat reconnu et contrôlé par l'État représente légalement la catégorie des bailleurs de travail ou des travailleurs pour lesquels il est constitué. » (Décl. III)

« L'État intervient, par le moyen de la Magistrature du travail, pour régler les controverses du travail, soit qu'elles concernent

l'observation des pactes et des autres normes existantes, soit qu'elles concernent la détermination de nouvelles conditions de travail. (Décl. V) Dans les controverses collectives de travail, l'action judiciaire ne peut être intentée si l'organe corporatif (d'Etat), avec représentation paritaire, n'a pas d'abord essayé une tentative de conciliation. Dans les controverses individuelles de travail, la conciliation peut être tentée par les associations professionnelles. La compétence pour toutes les controverses de travail appartient à la magistrature ordinaire, avec l'adjonction d'assesseurs désignés par les associations professionnelles intéressées. » (Décl. X)

« Les associations professionnelles légalement reconnues assurent l'égalité juridique entre les bailleurs de travail et les travailleurs, maintiennent la discipline de la production et du travail et en promeuvent le perfectionnement. Les Corporations constituent l'organisation unitaire des forces de la production et en représentent intégralement les intérêts : c'est pourquoi elles sont reconnues comme organes d'État, et peuvent imposer des normes obligatoires sur la discipline des rapports du travail et aussi sur la coordination de la production, toutes les fois qu'elles en ont obtenu les pouvoirs nécessaires des associations unies. » (Décl. VI)

« La solidarité des divers facteurs de la production trouve son expression concrète dans le contrat du travail par le moyen de la conciliation des intérêts opposés des bailleurs de travail et des travailleurs et par le moyen de leur subordination aux intérêts supérieurs de la production (Décl. IV). Les associations professionnelles ont l'obligation de régler, par des contrats collectifs, les rapports du travail entre les catégories représentées. » (Décl. XI)

« Le salaire doit correspondre aux exigences normales de vie, aux possibilités de la production et au rendement du travail. Cette correspondance est garantie par l'action du syndicat, par le travail de conciliation des organes corporatifs et par la sentence de la Magistrature du travail. La détermination du salaire est confiée à l'accord des parties dans les contrats collectifs et soustraite à toute espèce de norme générale. » (Décl. XII)

Très importants sont les « droits du travail » proclamés par la Charte :

« Le contrat de travail doit contenir, sous peine de nullité, des règles précises sur les rapports disciplinaires — sur les périodes d'essai — sur la mesure et sur le paiement de la rétribution — sur l'horaire du travail. » (Décl. XI)

Aux ouvriers qui travaillent à forfait on doit payer un acompte convenable chaque semaine ou chaque quinzaine, quand la liquidation des forfaits a lieu par périodes supérieures à deux semaines. Les tarifs des forfaits doivent être déterminés de manière à assurer à l'ouvrier laborieux de capacité normale un gain minimum en outre de la paye de base (Décl. XIV).

Droit au repos dominical, au repos des fêtes civiles et religieuses (XV), à une période de vacances rétribuées au bout d'un an de travail ininterrompu. Les travailleurs à domicile aussi ont droit au contrat de travail (XXI). L'État règle les bureaux de placement : obligation aux bailleurs de travail de prendre les ouvriers inscrits à ces bureaux de placement (XXII-XXIII). Le principe XXVII énonce un programme d'assurances (accidents, maternité, maladies professionnelles, chômages, dots pour jeunes ouvriers).

Nous tenons, dans cet article, à exposer des idées. Nous cherchons, dans la législation fasciste, une philosophie. Nous ne voulons pas mener une enquête historique ni apprécier la quantité et la qualité des réalisations. Cependant, ne serait-ce que pour mettre un peu de vie dans ce résumé sec, nous placerons ici quelques brèves indications sur l'activité sociale du gouvernement fasciste. Et puis, certains lecteurs estimeraient que peu importent les textes théoriques, si l'on n'en connaît au moins une partie des applications. Or, on peut remarquer d'abord que la Charte italienne du travail donne à l'ouvrier certaines garanties individuelles qui, dans beaucoup de pays, ne sont pas encore reconnues par la loi (vacances payées, indemnité pour maladie, indemnité en cas de vieillesse et de mort). Ensuite, parmi les pays à industrie importante, l'Italie est celui qui a ratifié, depuis 1922, le plus grand nombre de conventions

borées au Bureau International du Travail à Genève (1). r exemple, entre 1923-1924, Mussolini ratifiait onze pro- s de Conventions sur seize élaborés à Genève, tandis que France et l'Allemagne n'en avaient ratifié aucun. En ce i concerne la journée légale de travail, l'Italie va plus n que la Convention de Washington, car elle l'applique x salariés agricoles et au personnel de toutes les entre- ises à travail salarié. De même, les travailleurs agricoles nt compris parmi ceux qui ont droit au repos hebdoma- ire. Les œuvres du *dopo lavoro* (repos, distractions, ins- uction, sport) ont pris en Italie une extension remar- able, et celles pour les émigrants maintiennent à l'étran- r le sentiment national en y aidant les ouvriers ita- ns. Mais cette énumération est un hors-d'œuvre, et nous vons rentrer dans le domaine des idées en exposant la nception de l' « État corporatif ».

Les corporations, encadrant les syndicats ouvriers et s syndicats patronaux dans les domaines entiers de la oduction, ont pour rôle, comme nous l'avons vu, d'orga- ser les activités économiques et de réaliser la justice ciale. Elles doivent aussi être le fondement de l'activité litique, puisque l'État exprime, non les intérêts amor- es des individus, mais ceux des institutions. Les conseils ovinciaux de l'économie nationale, sous la présidence du éfet, groupent la représentation paritaire des organisa- ons syndicales et doivent diriger la vie économique de aque province. Au centre, le Conseil Supérieur de Économie Nationale reflète tout l'ordre corporatif : les embres en sont désignés, pour deux tiers, par les syndi- ats de patrons et d'ouvriers, et sont choisis, pour l'autre

(1) Du moins jusqu'en 1928, date d'édition du livre auquel nous mpruntons tout ce qui précède, *La politica sociale* (Roma, libre- a del Littorio).

tiers, parmi les personnalités éminentes de la science, de l'économie et de l'administration. Ces conseils économiques n'ont que des fonctions économiques et consultatives. Mussolini estime que l'État, dépositaire des intérêts communs de la nation et de son idéal, a des droits et des devoirs qui ne s'égalent pas aux intérêts spéciaux des organisations économiques : il s'appuie sur elles, tout en les dépassant. Et le Dictateur estime aussi que le statut politique, plus difficile à établir qu'un système de syndicats, doit se faire peu à peu.

L' « État corporatif » est donc actuellement un idéal esquissé seulement dans ses grandes lignes. « Rien ne rend une République stable et assurée, a écrit Machiavel, autant que de la régler de manière que l'altération des humeurs qui l'agitent ait une voie d'échappement réglée par les lois (1). » Mussolini a donc voulu maintenir la souveraineté populaire en l'organisant : la « volonté nationale » est toujours censée avoir l'autorité et le droit. Seulement la volonté nationale n'est pas le résultat de hasard de votes individuels émis selon un système majoritaire : on la doit chercher dans les corps collectifs qui constituent la structure sociale et en gardent les intérêts permanents *matériels* et *moraux*. En conséquence, le droit électoral s'exercera par le moyen des corporations. Autrement dit l'électeur ne vote pas en tant que « citoyen » isolé, il vote en tant que producteur. Pour représenter tous les intérêts matériels, spirituels, moraux ; pour éviter le danger de tout apprécier d'après des principes exclusivement politiques ou exclusivement économiques, le Parlement devra être une émanation des fonctions sociales juridiquement reconnues.

Ce système politico-syndical n'est pas encore mûr. On

(1) Cité *La politica sociale*, p. 133.

sait que le Parlement italien est choisi aujourd'hui par des citoyens reconnus producteurs, formant un seul collège électoral, lequel accepte ou refuse la liste des candidats dressée par le Grand Conseil Fasciste. Ce n'est pas là une émanation des fonctions sociales juridiquement reconnues. Nous ne nous occupons donc pas des lois électorales provisoires actuellement en vigueur. Il nous suffit d'avoir entrevu l'idée d'un Parlement qui représenterait les organisations syndicales en tant qu'elles sont dépositaires des intérêts généraux. La formule théorique est claire : il est probable que les moyens de la réaliser seront malaisés. C'est pourquoi l'ouvrage que nous avons souvent suivi dans cet exposé conclut avec raison qu'il faudra peut-être plusieurs essais successifs de lois électorales pour en trouver la forme la plus opportune.

II

« Rien sans l'État, rien en dehors de l'État, rien contre l'État. » « Il n'y a que l'État pour donner aux peuples la conscience d'eux-mêmes. » Ces formules, que nous avons citées déjà (1), indiquent que l'État ne porte pas seulement la responsabilité de toute la vie politique et économique et des institutions syndicales et corporatives : il est aussi responsable de la vie morale, de la famille, de l'éducation. Cette question de l'éducation est, pour nous catholiques, la plus grave de celles que nous devions traiter : on sait avec quelle netteté intransigeante le Pape et le Dictateur se sont exprimés sur ce point. L'un et l'autre ont revendiqué une mission à quoi ils ne pouvaient renoncer. Mais essayons d'abord de comprendre exactement la

(1) dans notre article de juillet, p. 1271.

doctrine et les arguments fascistes : ne risquons pas d'élargir un fossé qui déjà est trop profond.

Le Fascisme tient à être pleinement maître de l'éducation, parce qu'il est, bien au delà d'un parti politique, une conception totale de la vie. « La lutte prend les aspects d'une lutte de race, de religion, on ne la peut réduire à des compromis (1). » Avant la révolution d'octobre 1922, les écoles italiennes étaient aux mains de maîtres qui, comme ceux de France, fondaient la morale sur un Positivisme sociologique. L'enseignement supérieur, plus distingué que le primaire, importait les doctrines anglo-saxonnes (Pragmatisme) ou allemandes (Hégélianisme). Les uns et les autres, sous prétexte d'entrer dans le courant d'une civilisation « universaliste », se faisaient esclaves des étrangers et étaient incapables de créer. Le Fascisme, au contraire, conçoit le véritable « universalisme » dans la fidélité à la mission nationale (2). Il vise directement à la création : au lieu de reproduire des philosophies abstraites, il tient compte des origines et des fins concrètes de l'action ; il continue le passé, intégrant en lui les forces vivantes de la culture. Il n'est pas un parti ou une école ; il est « une manière de vivre ».

En somme, nécessité pour l'État de reprendre les enfants à ceux qui réduisent la morale et la vie à constater et à accepter des contraintes sociales ; nécessité pour l'État d'enseigner un idéal de conduite. Sur le premier point, nous sommes d'accord. Sur le second, nous nous réservons : en quoi consiste l'idéal, la civilisation fasciste? Les commentaires de M. Giovanni Gentile et de M. Forges Davanzati, ou ne le disent pas, ou le disent en termes qui commencent à nous inquiéter.

(1) Forges Davanzati, *Fascismo e Cultura*, p. 6, Firenze, Bemporad, 1928.

(2) *Op. cit.*, p. 23.

Quoi qu'il en soit, reconnaissons que les Fascistes ont introduit dans l'école de l'air, de la vie, de la noblesse. A l'école des régimes précédents, ils reprochent sa laideur, sa rhétorique, ses abstractions, son irréalité, ses programmes accablants. Mais ce n'est pas une raison, disent-ils, parce que nos prédécesseurs ont si mal formé la jeunesse, pour que nous nous imaginions faire bien. Il y a, dans les discours de l'un des principaux personnages du Parti et du gouvernement, Augusto Turati, des exhortations, des examens de conscience qui lui font grand honneur. Il veut qu'avant tout on pense aux souffrances des enfants : pauvres petits qui reçoivent toujours et ne donnent pas, comme si la vie véritable n'était pas de donner plutôt que de recevoir (1). Nos pauvres petits Balilla, par exemple. A la maison, ils trouvent un logis trop étroit, des parents accablés par le travail et qui n'ont pas le temps de s'occuper d'eux. A l'œuvre Balilla, on les fait manœuvrer par masses ; on leur impose de longues marches sous le soleil brûlant ; on leur crie « par le flanc gauche » avec quelques coups de cravache sur les jambes. « Voilà donc ce que nous leur avons donné ! (2) » Et alors le ministre, s'adressant aux chefs des bataillons enfantins, leur recommande de prendre un soin concret et individuel des enfants de leurs troupes. Pas de déclamations, pas de rhétorique ! La jeunesse a besoin d'exemples en qui s'incorpore son idéal. Seulement, il convient de ne pas présenter ces exemples sous un travertissement mythique et guindé : les héros à montrer aux enfants doivent être « des images à nous ». Car il ne s'agit pas de les faire viser à l'héroïque : nos

(1) Augusto Turati, *Il partito e i suoi compiti*, p. 46. Roma, libreria del Littorio, anno V.

(2) *Ib.*, p. 55.

Balilla auront à être plus tard « d'honnêtes citoyens qui font de petites choses utiles (1) ».

Nous voudrions pouvoir exposer ici la réforme de l'enseignement opérée par le Fascisme et qui porte le nom du ministre qui y présida, Giovanni Gentile. Un pareil exposé vaudrait, pour lui seul, tout un article. Aussi bien plusieurs fois déjà nous y avons fait allusion, et le lecteur connaît les idées fondamentales qui l'ont inspirée : éducation totale, qui prétend élever l'enfant jusque dans les sphères morale et religieuse; formation humaine qui développe les énergies de sensibilité et d'imagination avec celles d'intelligence; formation classique qui transmette à l'enfant les trésors traditionnels de la culture grecque, latine et italienne; et, par là même, formation nationale. Nous n'avons pas compétence pour examiner la technique employée pour réaliser ce programme. Il semble, en tout cas, que le Régime fasciste se heurte là à des obstacles énormes, et peut-être aux obstacles qui seraient susceptibles un jour d'arrêter définitivement son essor. Les maîtres d'école, en 1922, étaient en assez grande partie ce qu'ils sont en France. A lire certains discours à eux adressés par les grands personnages du Régime, on voit bien que le Fascisme a la puissance de les faire trembler : mais peut-il les empêcher, par des explications, des remarques, des allusions, d'exercer en classe une propagande occulte en faveur des doctrines condamnées, Positivisme sociologique, Maçonnerie, Communisme? Mais aussi nous comprenons pourquoi Mussolini tient tellement à surveiller en tout l'éducation des générations nouvelles.

Dans le discours qu'il adressait, le mercredi 10 juillet de cette année, aux représentants du Fascisme milanais, il s'exprimait ainsi :

(1) *Ib.*, p. 57.

: Les jeunes générations nous appartiennent entièrement, et nous ntendons faire d'exceptions d'aucune sorte à cette ferme règle damentale. Elles doivent être élevées dans un esprit conforme à liscipline fasciste, et pour cela il est nécessaire qu'elles fréquen- t assidûment et régulièrement les institutions que le Régime a ées pour elles et seulement ces institutions. »

Et dans le discours prononcé au Sénat après les accords Latran :

« Il y a un point sur lequel nous sommes sinon intraitables, du ins intransigeants. Affirmer que l'instruction incombe à la ille, c'est dire une chose contraire à la réalité contemporaine. famille moderne, engagée sans cesse dans la lutte pour la vie, ne it donner l'instruction à personne. L'État seul, avec ses moyens toutes sortes, peut accomplir cette tâche.

Seul l'État peut donner aussi l'instruction religieuse nécessaire en complétant avec l'ensemble des autres disciplines.

Quelle est alors l'éducation que nous revendiquons d'une façon ale? L'éducation du citoyen.

Si le monde contemporain n'était pas ce monde de loups farou- es que nous connaissons, nous pourrions renoncer à cette éduca- n que nous appellerons enfin, car les hypocrisies nous révoltent, ducation guerrière. Ce mot ne doit pas épouvanter. Cette éduca- n virile et guerrière est nécessaire en Italie. Devant défendre aque jour notre existence de peuple, nous ne pouvons pas céder x leurres de l'universalisme, que je comprends chez les peuples ivés, mais que je ne puis pas admettre chez les peuples qui doi- nt arriver. »

Maintenant, nous avons assez de pièces en mains pour préciser. Si le Fascisme réclame pour lui toute l'éduca- on, il nous a présenté ses arguments. 1) Nécessité de urnir une doctrine morale pour remplacer les idéologies ostraites, déficientes et fausses des maîtres d'école d'au- efois et même d'aujourd'hui. 2) Nécessité de transmettre ux enfants une tradition nationale qui informe toute la e et en qui s'incorpore la religion. 3) Impossibilité, pour s familles ignorantes et accablées de travail, de surveiller

l'éducation. Ces arguments ont leur force. Mais il ne fa pas les majorer et leur faire prouver ce qu'ils ne prouve pas. A vrai dire, ils ne prouvent qu'une chose : le devo pour l'État (qui, on le sait, se tient pour le dépositaire d la tradition nationale catholique) d'assurer dans les écol l'enseignement de la religion catholique.

En fait, le gouvernement fasciste entend bien fourn aux enfants l'enseignement religieux et le contrôler, ma en intégrant cet enseignement dans un idéal fasciste pl vaste, et sans être lui-même contrôlé en aucune manièr Pourquoi? Est-ce simplement la tendance, naturelle ch tous les gouvernements, à vouloir être pleinement maîtr chez eux, et, sous prétexte que le matériel tient au spi tuel, à vouloir régenter même le spirituel? Les difficult pendantes entre Mussolini et S. S. Pie XI sont-elles d même ordre que celles qui si souvent dressèrent les ro de France contre Rome? Ou encore un nationalisn agressif, un instinct de domination, un « Impérialisme sentimental, selon le langage de M. Seillière, engendre-t les prétentions fascistes à former et dominer les âmes? nous semble que si les différends étaient seulement d cette nature, Pie XI aurait été moins prompt et moi véhément dans ses réclamations. Les textes d'ailleur autant du moins qu'on peut interpréter des discours de tinés à frapper l'opinion, signifient davantage. Relisons discours du Dictateur à la Chambre après les accords d Latran :

« Il ne faudra pas nier non plus le caractère moral de l'État fa ciste, car sans cela, l'État serait une chose misérable. L'État fascis revendique pleinement son caractère moral; il est catholique, m il est surtout essentiellement fasciste. Le catholicisme le complèt Chacun doit savoir qu'un État conscient de sa mission de représe tant du peuple en marche est un État qui transforme ce peup même dans son état physique. A ce peuple, l'État doit indiquer l grandes idées et les grands problèmes. »

Ces paroles sont susceptibles d'une interprétation favorable, et le Pape l'a déclaré expressément (1). Cependant, elles rendent un son très inquiétant, surtout rapprochées d'autres qui rendent le même son. On a toujours le sentiment que l'État exige totalement le droit d'éducation, parce qu'il est plus que l'Église. La question de l'éducation dépend de cette autre : quel est le fondement de la souveraineté de l'État?

III

Presque aussitôt après le discours « sensationnel » de Mussolini sur le traité du Latran, le Pape, recevant les élèves du collège de Mondragone, leur rappelait les thèses catholiques concernant les droits de l'Église. Comme s'il avait voulu répondre au Dictateur par des arguments pour celui-ci irréfutables, il se plaça sur le terrain de l'histoire : il montra, à travers la suite des siècles, les fidèles confiant à l'Église leurs enfants, celle-ci remplissant la charge de l'éducation, avec quel dévouement, quelle sagesse et quel succès! Or la charge de l'éducation a toujours été à ce point liée aux croyances et à la vie de l'Église, que celle-ci n'y pourrait renoncer sans se renier. Le rôle de l'État est de collaborer : « procurer ce qui est nécessaire et suffisant pour aider et perfectionner l'action de la famille (2) ».

« Le mandat éducatif plein et parfait ne revient pas à l'État, mais à l'Église, et l'État ne peut ni empêcher ni restreindre l'exercice et l'accomplissement de ce mandat, pas plus qu'il ne peut le limiter au seul enseignement des vérités religieuses (3). »

(1) Lettre au cardinal Secrétaire d'État, 5 juin 1929.

(2) On trouvera le texte in extenso dans la *Documentation Catholique* du 15-22 juin 1929.

(3) Lettre de S. S. Pie XI au cardinal Gasparri, publiée par l'*Osservatore Romano* le mercredi 5 juin; traduction dans la *Croix* du 7 juin.

L'Église souveraine et l'État souverain sont en présence : comment l'État fasciste conçoit-il sa propre souveraineté?

Or l'Église a des motifs de craindre que l'État fasciste ne conçoive sa propre souveraineté comme illimitée.

1) Le Fascisme, au moins pendant bien des années, a prétendu ne dépendre d'aucune conception théorique ; il a prétendu être une action créatrice qui produit ses doctrines. Que l'empirisme soit de nature positiviste, comtiste, sociologique ou fasciste, c'est toujours un empirisme : le fait fonde le droit. Autrement dit, le droit de l'État a pour limites celles de sa force. S'il en est ainsi, la souveraineté spirituelle de l'Église est en péril.

2) Le Fascisme veut, encore aujourd'hui, justifier son action et ses droits, et justifier son attitude catholique, par l'histoire. L'État italien, proclamait Mussolini à l'Assemblée quinquennale du Régime fasciste, est catholique parce que le peuple l'est, car l'État est « l'organisation juridique de la nation italienne, le représentant de son esprit et l'héritier de ses traditions ». Déclaration en elle-même juste, qu'il n'y a pas lieu de blâmer, mais qui inquiète, parce qu'elle est seule. Toujours l'empirisme : si l'État doit son catholicisme et ses droits à l'histoire, ses droits et ses devoirs n'ont d'autres limites que celles que leur donnent les faits.

3) Les discours fascistes présentent souvent l'État comme source de tout idéal, principe de tout héroïsme : les forces religieuses lui seraient une aide, il en userait ; mais en dernière analyse, la religion serait un moyen pour l'État, qui resterait premier fondement moral et fin suprême. Mussolini penserait comme Maurras. « L'État fasciste revendique pleinement son caractère moral ; il est catholique, mais il est surtout essentiellement fasciste. Le

tholicisme le complète (1). » Sans doute, ces expressions emportent pas par elles-mêmes le sens maurrassien, et ous devons tenir compte que des discours politiques ne nt pas des traités de morale : on n'en prend pas les mots a lettre. Reste pourtant qu'on redoute une signification ui semble justifiée par des actions brutales (2).

4) Même la prétention qu'a le Fascisme d'incarner la ilisation latine, de continuer l'ordre romain et la paix maine, a l'air parfois d'être la prétention de porter en i tout l'ordre spirituel. Pourquoi ne peut-il y avoir rien sans l'État, rien en dehors de l'État, rien contre État » ? On se rappelle la phrase du Discours à la Chambre des Députés : le Christianisme n'a dû sa victoire et n universalité que parce qu'il a pris la forme, les idées, droit de l'Empire romain. On croirait que l'État fasste, de par son origine et son rôle, est religieux en lui-ème, est une grandeur religieuse. Ainsi pensait Vincenzo ioberti : la religion constitue la substance de l'État mme elle est celle de la vie politique et sociale des mmes. Seulement, avec cette manière de concevoir la ligion, on rejette le Christianisme : la Religion n'est us une Révélation, elle est un produit naturel de la ensée humaine et de l'histoire.

Tels sont les arguments qui font craindre que la philoophie politique du Fascisme ne soit une philosophie aïenne. Disons qu'ils font craindre, ils ne démontrent as. Le quatrième a contre lui la déclaration expresse de Mussolini devant le Sénat italien : pour expliquer la meuse phrase qu'on lui reprochait, il a dit accepter, pour

(1) Cité plus haut, p. 428.

(2) Mussolini s'est vanté d'avoir fait confisquer par la censure plus e journaux catholiques après le traité de Latran qu'à aucune autre poque.

son compte, une intervention divine dans le mouvemen
qui amena le Christianisme de l'Orient à Rome. Et pou
dire ce qui nous semble le plus probable : de même qu
le Fascisme, à mesure qu'évoluait son expérience, inven
tait ses doctrines pour surmonter les obstacles et pou
durer, le Dictateur encore aujourd'hui ajuste ses théorie
à ses créations. Sa philosophie dernière n'est qu'un
orientation, mais orientation dont l'aboutissement es
inconnu et inquiétant.

Reste, pour finir, à rassembler les quelques réflexion
qu'ont fait naître en nous les parties déjà élaborées d
cette politique. Elles se ramènent, en résumé, aux quatr
points suivants : 1) la politique fasciste, qui renferme u
certain nombre d'idées excellentes, et qui a accompli plu
sieurs réalisations utiles, doit être jugée en elle-même
indépendamment des idéologies des partis français. Ma
2) une conception de l'État, qui semble faussement un
versaliste et spirituelle, tend à subordonner l'Église et
lui enlever sa souveraineté divine sur les âmes. 3) Par l
même, le rôle indispensable de l'action catholique risqu
d'être entravé, ou, pour parler plus justement, est déj
parfois entravé, et 4) la juste notion de l'éducation, fin
et moyens, est falsifiée.

Gardons-nous donc, en ce qui nous concerne en notr
pensée personnelle, de nous en laisser imposer par de
sentiments venus de notre groupe. Il y a une « mystiqu
démocratique » qui ne repose que sur des préjugés
M. Louis Rougier n'a pas eu tort d'en déceler les illu
sions (1). Plût au ciel que sa critique n'eût jamais été plu
déraisonnable ! Il y a aussi une idéologie abstraite qu
prétend fonder la démocratie en raison, en métaphysique
tout récemment, dans un article d'ailleurs plein de rema

(1) Louis Rougier, *La mystique démocratique*, Flammarion, 192

es pénétrantes, M. Gurvitch croyait démontrer que la nocratie est identique au droit social, et qu'à son tour ocialisme est identique à la démocratie (1). Le droit ial voudrait, pour être réalisé pleinement, que le droit ividuel disparût et que partout, politiquement et économiquement, le tout social organique se gouvernât lui-me. Avouons que ces sortes de démonstrations sont 1 convaincantes. Si l'on veut juger le Fascisme sans ti pris, il faut s'en défaire, il faut sortir de nos habitude pensée, et apprécier le phénomène fasciste comme is apprécierions la cité athénienne de Périclès ou la civition des Algonquins. Toutes les formes politiques, irvu qu'elles soient adaptées aux conditions sociales, elles agissent pour le bien commun et qu'elles respect religion et morale, ont droit à l'existence.

l faut reconnaître aussi que la « politique » a son rôle ispensable : les défaillances de nos états parlementaine doivent pas nous faire oublier ce qu'est normalent le rôle de l'État. Ne majorons pas indûment les sibilités de l'initiative individuelle, de l'apostolat mo- et religieux, voire des institutions. Avouons même istoire de France depuis 1877 ne le prouve que trop) e l'activité morale et que l'apostolat religieux sont sout inefficaces, parce qu'ils se heurtent à des obstacles ssés par la puissance gouvernementale ou que cette ssance serait mieux en mesure de renverser. A ce titre, Fascisme a, sous certains rapports, opéré en Italie e œuvre de propreté morale dont il convient de lui oir gré (mariage catholique — enseignement religieux is les écoles — campagne contre le blasphème, etc.).

1) G. Gurvitch, *Le principe démocratique et la démocratie future*, s la *Revue de Métaphysique et de Morale*, juillet-septembre 1929, 03-431.

Nous avons aussi reconnu, parmi les idées fondamentales qui dirigent sa politique, un certain nombre de conceptions que propagent dans les diverses nations les chrétiens sociaux : la propriété, fonction sociale et non seulement individuelle ; les citoyens doués de droits politiques au nom de leurs charges utiles au bien commun ; les « institutions » appelées à faire connaître les intérêts généraux ; la collaboration verticale des classes par le moyen des corporations ; l'État s'appuyant sur les groupes économiques, les représentant, les dirigeant, mais aussi les dépassant, parce qu'il y a des intérêts nationaux qui dépassent ceux des groupes économiques. Il y a donc dans la politique fasciste, des éléments qui méritent la louange ; et s'il en est d'autres regrettables, comme nous l'allons dire, il importe même là de les voir tels qu'ils sont et ne pas les travestir comme font souvent nos journaux. Mais avant de conclure par ce souhait que France et Italie se comprennent, nous devons examiner brièvement les questions de la souveraineté de l'État, de l'action catholique, de l'éducation.

La souveraineté spirituelle de l'Église est de droit divin, elle ne peut dépendre d'une souveraineté terrestre ni même se fondre en elle comme si elle était terrestre. Elle ne peut pas être considérée comme un simple achèvement de l'État, comme un moyen ou un organe pour lui. Il suffit d'ouvrir les yeux pour s'en rendre compte. Un historien protestant, M. Günther Holstein, qui vient d'étudier les fondements du droit ecclésiastique, n'hésite pas à reconnaître que, dès la fin du premier siècle, l'Église catholique est préformée : elle se fonde sur ce que « Jésus est le Seigneur ». Dans une évolution qui vient de son essence même, elle précise, par saint Augustin, ses droits. Car c'est saint Augustin qui a marqué pour toujours ses traits décisifs. La *civitas Dei* est l'Église, la *civitas terrena*

est l'État, de telle sorte que déjà on peut prévoir les luttes du Moyen Age jusqu'à leur apogée dans la bulle *Unam sanctam* (1). Cette constatation évidente de la nature de l'Église, Mussolini a semblé la faire au moment du Traité du Latran. Mais depuis, il a prononcé certaines phrases qui évoquent les conceptions de Gioberti. Quelques dirigeants fascistes nomment ce prêtre apostat et veulent se rattacher à lui (2).

« L'État, disait le Dictateur devant l'Assemblée générale du Parti (14 septembre), a le droit et le devoir non seulement d'instruire le peuple, mais de l'éduquer selon son éthique particulière. Il ne cédera rien à l'Église sur ce délicat problème. L'État est une fin absolue absorbant l'individu. Aussi doit-on blâmer l'action de certains milieux cléricaux qui soulèvent dans le pays des motifs plus ou moins légitimes de division et de suspicion, en soutenant entre autres la thèse du pouvoir indirect de l'Église, thèse éminemment dangereuse, car on ne sait ni où ce pouvoir commence, ni où il finit (3). »

Ne majorons pas trop le sens d'un discours d'apparat prononcé dans un but d'intimidation. Cependant il semble bien présenter l'État comme une réalité spirituelle qui n'aurait besoin de rien autre et susceptible à elle seule de donner aux hommes tous les biens. Si l'Église existe, elle est un des éléments de la spiritualité de l'État. Une semblable thèse est évidemment contraire à l'essence du catholicisme.

Par conséquent, la nature et l'expansion de l'Action Catholique seront gravement compromises. Le Concordat avait pourtant reconnu l'existence des organisations de l'Action catholique (art. 43). C'était là, semble-t-il, un

(1) Günther Holstein, *die Grundlagen des evangelischen Kirchenrechts*, p. 68. Tübingen, Mohr, 1928.

(2) Déclaration de la rédaction de la revue *Anti-Europe*, citée dans les *Documents de la Vie Intellectuelle*, octobre, p. 162.

(3) Texte cité dans les *Documents*, p. 160.

corollaire inévitable du principe posé par le Traité du Latran :

« L'Italie reconnaît la *souveraineté du Saint-Siège* dans le Domaine international *comme un attribut inhérent à sa nature*, en conformité avec sa tradition et avec les exigences de sa mission dans le monde. » (art. 2).

La souveraineté de l'Église, sa tradition, sa mission, ne peuvent s'exercer que sous une forme sociale, par des groupements, par des institutions qui suivent les instructions de la hiérarchie :

« L'Action catholique, en effet, ne consiste pas seulement à poursuivre pour chacun sa propre perfection chrétienne, bien que ce soit là le premier et le principal but ; elle est encore un véritable apostolat auquel participent les catholiques de toutes les classes sociales, en venant s'unir par la pensée et par l'action aux centres de saine doctrine et de multiple activité sociale, centres légitimement constitués et recevant par conséquent l'assistance et l'appui de l'autorité des évêques (1). »

Ainsi définie par S. S. le Pape Pie XI, l'Action catholique tient évidemment à l'essence du Christianisme. Naguère les Réformateurs prétendirent que toute la fonction et toute l'autorité de l'Église consisteraient dans la prédication de la Parole : sous prétexte de maintenir la Religion sur un plan de spiritualité pure, ils en retranchaient l'activité sociale. Le résultat, bien loin de maintenir le caractère spirituel de l'Église, fut de la livrer tout entière aux passions intéressées des pouvoirs terrestres :

« En voulant établir une distinction radicale du spirituel et du temporel, Luther aboutit en fait à abolir toute distinction ; pour échapper à toute emprise, l'église nouvelle se réfugie dans le ciel, elle n'a plus que le ministère de la parole. L'État est la seule auto-

1) Lettre au Cardinal Bertram, *Acta Apostolicae Sedis*, 3 déc. 1928.

é légitime terrestre... Comme il est censé représenter la volonté du uple, toute l'apparence démocratique des institutions religieuses : confisquée à son profit. »

C'est ainsi qu'un de nos meilleurs historiens, Georges Lagarde, résume l'évolution de l'action religieuse du otestantisme primitif (1). L'Église catholique ne peut mettre une semblable confiscation. Or la loi italienne i vient de soumettre au contrôle de l'État toute forme ıssociation, quelle qu'elle soit, ne paraît pas avoir d'au- : raison d'être que d'enserrer l'Action catholique.

La question de l'éducation est encore plus immédiate- nt inquiétant. Assurément, les parents n'ont pas tou- rs, loin de là, le temps ou la capacité de diriger l'édu- ion de leurs enfants. Mussolini le remarque avec raison, personne ne met en doute la légitimité d'une interven- n de l'État. Mais il y a une marge entre intervenir, ıtrôler, instituer — et confisquer. L'État supplée aux aillances de la famille, il n'a pas à remplacer ceux qui, nt engendré les enfants, gardent autorité et responsa- té. Et l'éducation doit recevoir sa direction suprême l'Église, qui a la mission de conduire les hommes à leur dernière. Or l'État italien veut toute l'éducation : 'État est une fin absolue absorbant l'individu. » Osons ı ici notre crainte : le Fascisme a l'air de prétendre à ı une religion. La conception de Gioberti, que l'action ne immanente s'exprime dans l'État et dans la Reli- ı de manière analogue et connexe, nous l'avons déjà contrée : la religion catholique est une réalité vivante

) Georges de Lagarde. *Recherches sur l'esprit politique de la rme*. Paris, Picard, 1926. La phrase que nous citons est emprun- M. Champeaux. *Chronique d'histoire des institutions au XVIe siè- Revue des Sciences Religieuses*, juillet 1929, p. 439.

dans la civilisation, elle est l'Esprit, l'Idée, qui se concrétise sous une forme historique et n'acquiert sa pleine réalité que dans l'État. Or beaucoup de discours fascistes rendent le même son : l'idéal fasciste est un Absolu, en dehors de lui il n'y a pas de valeur, il réclame tout l'homme il lui donne toute énergie et toute vertu (1). C'est l'histoire du petit Balilla, qui, se doutant qu'il était à l'agonie voulut mourir habillé de son uniforme, comme autrefois les grands chrétiens voulaient mourir sous l'habit de saint François. Si cette prétention de soulever tout l'homme vers un idéal absolu, exclusif, est inquiétant pour l'Église, elle est, sous un autre aspect, un argument apologétique. Nous remarquions que le Bolchevisme, athéisme forcené, prenait cependant toutes les allures d'une religion et continuait les sectes russes (2). Le Fascisme, bien plus noble, mais à qui il manque, dans beaucoup de ses chefs, la foi chrétienne, n'échappe pas à la loi fondamentale de la vie. Max Scheler a eu raison de mettre cette loi à la base de sa psychologie religieuse : quand les hommes n'ont pas de religion positive, il y a toujours quelque chose qui pour eux joue le rôle de valeur suprême

GASTON RABEAU.

(1) Nous pourrions ajouter que cet idéal est assez souvent présenté avec des nuances guerrières, comme un esprit de conquête, ce qui est opposé à la charité et à la paix chrétienne. Mais jusqu'à quel point convient-il de prendre à la lettre les exhortations enflammées des places publiques ?

(2) *La philosophie du Bolchévisme*, dans *la Vie Intellectuelle*, octobre 1928.

NOTES ET RÉFLEXIONS

Le travail forcé

Nous avions, à la veille de la douzième session de la nférence Internationale du Travail, exposé aux lecteurs *La Vie Intellectuelle* (1) la manière dont se présentait uestion du Travail forcé. Des débats de la Conférence ce point de son programme nous n'avons qu'à nous ouir : elle a voté le questionnaire qui lui était présenté en gardant l'inspiration de principe, mais en réalisant ıs les détails plusieurs améliorations. Ce questionnaire destiné, on le sait, à permettre aux Gouvernements préparer par leurs avis la rédaction d'une convention ernationale.

Le Mémoire de l'Union Catholique d'Études interna-ıales, œuvre de juristes et de missionnaires, dont nous ns alors entretenu nos lecteurs, a reçu fort bon accueil a Conférence. Son texte français ou les traductions laise et allemande qui en ont été faites immédiatement ont trouvés entre les mains de tous les délégués. Plu-ırs de ses suggestions ont été retenues et ont passé sque textuellement dans le questionnaire rédigé par la ıférence.

Le questionnaire ne s'écarte pas sensiblement dans son emble de celui qui avait été préparé par la Commission xperts dont nous avons parlé. Il est cependant, sur un tain nombre de détails, plus précis ; il a cherché aussi à ıdre le champ d'investigation proposé aux Gouverne-

) *La Vie Intellectuelle*, 15 juin 1929, page 1028.

ments de façon à éveiller plus de suggestions et à leur laisser une plus grande liberté de décision.

C'est ainsi qu'il a tenu à envisager, à l'expiration d'un détail éventuel, la suppression du travail forcé, et non seulement sa réglementation. Il est bon en effet d'éviter de paraître donner une consécration juridique à cette forme de travail en lui imposant des conditions. On doit chercher, courant au plus pressé et gardant le sens de ce qui est immédiatement possible, à en étouffer les abus les plus criants. Mais il faut de toute nécessité s'acheminer vers sa disparition complète parce que, même entouré de précautions rigoureuses, il prête trop facilement aux abus, et parce qu'il entreprend d'une façon condamnable sur la liberté de l'homme de disposer de soi-même et de son activité.

Dans les conditions imposées à ce travail forcé, la commission a souvent accepté et fait siennes les propositions d'un syndicaliste chrétien, conseiller technique ouvrier, M. Pauwels, secrétaire général de la Confédération des Syndicats Chrétiens de Belgique. Ses interventions nombreuses en commission, son discours à l'assemblée plénière de la Conférence, ont fait, en s'inspirant du Mémoire de l'Union, entendre et comprendre les requêtes de la doctrine catholique. Grâce à lui, le questionnaire marque plus nettement que les précautions à prendre doivent pour être efficaces ne pas se contenter de protéger l'individu dans sa vie et dans sa santé ; elles doivent s'inspirer des besoins de la vie familiale des indigènes, de l'équilibre moral et économique des sociétés locales : familles, clans, tribus, villages, etc., et du respect de la vie morale et religieuse des populations réquisitionnées.

La Conférence a marqué aussi dans sa rédaction le désir d'assurer à la future convention une efficacité réelle. Tel est le sens de deux questions que la Commission avait hésité à accepter mais qui ont été introduites par la Conférence même sur les instances du groupe ouvrier. L'une d'entre elles vise les facilités à donner aux travailleurs

forcés comme aux autres travailleurs indigènes en vue de faire entendre des observations et des doléances dans le cas où leur traitement ne correspondrait pas à la réglementation prévue. On ne peut qu'approuver cette méthode prudente d'associer les intéressés eux-mêmes à l'application des mesures qui les concernent. C'est à la fois mieux assurer le respect de ces dispositions, et entreprendre l'éducation et le relèvement moral de ces travailleurs.

Une autre question vise à organiser, dans le cadre des dispositions prévues à cet effet par le Traité de Paix, le contrôle mutuel international de la convention : elle tend à confier à des experts compétents et spécialisés l'examen des rapports que les Gouvernements ont à fournir chaque année sur les conditions d'application de leurs engagements internationaux.

*
* *

Contre les positions prises par ce questionnaire une ardente campagne est menée dans certains milieux coloniaux. Ceci n'est pas pour nous étonner. Lorsqu'il est question de réglementer le travail, sur quelque point que ce soit, on assiste d'ordinaire à une levée de boucliers dans les milieux patronaux. Attitude profondément regrettable et au surplus maladroite. Elle n'a jamais rien empêché, pour cette bonne raison que la réglementation n'est souvent proposée que quand sa nécessité s'impose avec évidence. Lorsque le bien commun l'exige et que l'opinion publique lui est acquise, quelle force réussirait à l'arrêter ? Cette attitude est une maladresse, car elle vaut aux patrons le reproche d'être systématiquement hostiles aux améliorations susceptibles de profiter aux ouvriers ; elle a aussi l'inconvénient de retirer à la réforme le bénéfice d'une collaboration qui, donnée loyalement et sans arrière-pensée, la ferait plus solide, mieux aménagée, plus parfaite du premier coup. On y gagnerait de la voir en

même temps plus efficace pour les ouvriers, moins onéreuse pour l'industrie.

Cette opposition patronale n'est souvent le fait que d'une minorité entreprenante dont on ne saurait sans injustice faire grief à l'ensemble des chefs d'entreprise. Elle se porte d'ordinaire sur des questions de détail, essayant par cet effort de compromettre et de faire échouer l'ensemble, tout en gardant le bénéfice moral d'une approbation de principe qui demeure platonique.

Pour ce qui est du travail forcé, ce n'est pas l'ensemble du questionnaire qui se trouve ainsi attaqué : à la plupart des points qu'il touche on ne peut refuser son approbation, ce serait l'aveu d'une volonté formelle de maintenir des travailleurs noirs dans des conditions de travail inhumaines. Position impossible à tenir et que personne ne veut avoir l'odieux de prendre.

Il est tout naturel que l'effort se porte sur les points jugés les plus faibles : ce sont les trois articles qui, après avoir été repoussés par la Commission, ont été, sur la demande du groupe ouvrier, repris par un vote de la Conférence elle-même.

Les 8 heures d'abord. Il peut en effet de prime abord paraître exagéré de vouloir réglementer la durée d'un travail aussi peu intense, aussi peu rationalisé que l'est, à ce qu'on croit facilement, le travail sur les chantiers des colonies. Mais, si l'on veut y réfléchir, c'est surtout le travail de cette main-d'œuvre forcée dont la durée doit être limitée. Parce que d'abord ces travailleurs sont dans l'incapacité absolue d'obtenir eux-mêmes le moindre adoucissement ; parce que c'est pour eux que le travail est le plus pénible, car ils n'y sont pas habitués, et les conditions climatériques en alourdissent encore la fatigue. Il faut d'ailleurs observer que l'indication de 8 heures par jour ou 48 heures par semaine n'a qu'une valeur relative : dans toute réglementation de la durée du travail il y a des exceptions et des dérogations qui font que ces chiffres,

sous leur apparente rigidité, ne sont que des moyennes, en fait, très accommodantes.

On voudra bien observer de plus que la conférence en rétablissant la question relative à la durée du travail n'a pas fait un geste original dont on aurait pu trouver étrange qu'elle acceptât seule la responsabilité : elle n'a fait que reprendre un texte du Comité d'experts que la commission avait écarté. Il est important de souligner que ceux-ci, avec toute leur expérience de la colonisation, s'étaient déclarés partisans d'une limitation des heures de travail et qu'ils avaient exprimé leur avis en reprenant la formule désormais classique des 8 heures par jour ou 48 heures par semaine.

Le second point est plus grave. Il s'agit d'un texte plusieurs fois remanié qui vise à l'organisation pour les ouvriers réquisitionnés d'un mode de recours contre leurs conditions d'emploi. Il avait été un moment question, au cours des débats en commission, de la liberté syndicale. Le mot et la chose ont disparu. Voici d'ailleurs le texte de la question incriminée :

« Estimez-vous qu'une procédure déterminée devrait être établie « pour permettre aux travailleurs forcés, comme à tous les autres « travailleurs indigènes, de présenter aux autorités toutes réclama- « tions relatives aux conditions de travail qui leur sont faites et de « négocier à ce sujet? »

Il n'est donc plus question que de permettre aux travailleurs indigènes de présenter des observations ou des doléances. C'est bien peu de chose. On peut même se demander si pareille démarche peut faire l'objet d'une concession, ne va-t-il pas sans dire que quiconque peut toujours ouvrir la bouche pour se plaindre? Mais les conditions du travail forcé sont telles que ce serait là presque une innovation. En tous cas, faut-il proclamer ce droit si l'on veut que les indigènes, ne disons pas osent s'en servir, mais sachent qu'il ne leur est pas dénié.

On voit que nous touchons là à un problème beaucoup plus vaste. Va-t-on maintenir l'indigène dans son individualisme, considérer que toute démarche de sa part est révolte, toute entente avec ses pairs sédition? Agir ainsi serait fournir les meilleures armes à une propagande communiste qui n'a pas délibéré avant de s'attaquer à cette armée immense de travailleurs indigènes. Les abus dont ils sont victimes, dont ils ressentent la souffrance, et l'absence de toute formation sociale rendent ces esprits, simples et peu habitués à la critique des idées, très accessibles à cette propagande. S'embarrasseront-ils de scrupules quand il s'agira de passer à la pratique et de traduire en actes la doctrine bolcheviste qui si facilement s'installe en leur esprit?

Au contraire, il faut travailler à leur éducation, leur apprendre le maniement, délicat sans doute mais indispensable, des accords et des mouvements collectifs. Il faut leur apprendre à se grouper, à s'entendre ; leur révéler la force de l'union et leur montrer en même temps comment cette force est constructive et bienfaisante. Il y a une éducation à faire de l'aptitude au groupement et à l'association ; et c'est quand cette éducation sera faite que l'on pourra reparler du syndicalisme et les convier à l'usage plus délicat de l'association professionnelle.

Quiconque connaît un peu le monde des travailleurs sait que de telles questions se posent inéluctablement et à bref délai ; si une éducation sérieuse et confiante n'apprend pas aux indigènes à se servir pour leur bien et pour l'ordre du mécanisme de l'association, ils apprendront très vite à s'en emparer pour le désordre et la révolution. Il s'agit moins de savoir si cette éducation se fera, que dans quel sens et par qui elle se fera. On aurait à se repentir d'une timidité qui, pour éviter d'entendre certains mots et par peur d'attirer l'attention des Gouvernements sur un péril réel, livrerait sans défense ces immenses populations aux séductions corruptrices du communisme le plus révolutionnaire.

Du point de vue catholique la question est fort simple. Léon XIII a rappelé dans son encyclique *Rerum Novarum* que le droit d'association est un droit naturel : « Le droit « à l'existence leur a été octroyé par la nature elle-même ». Ceci vaut donc pour tous les hommes, sans acception de couleur et de race, de latitude ou de climat. Il est bien entendu que l'exercice de ce droit reste subordonné à certaines conditions de la part de ceux qui en sont bénéficiaires. Mais se refuser, dans les circonstances actuelles, à poser la question ; nier qu'il y ait, en vue de l'adaptation des indigènes à cet exercice, des organismes à créer et une éducation à entreprendre serait se conduire pratiquement comme si on niait ce droit fondamental. Dans les termes mesurés et prudents où elle a été posée par la Conférence, la question doit recevoir une réponse affirmative.

Le dernier point qui soulève des protestations, tout aussi peu fondées, est l'institution d'une commission d'experts près du Bureau International du Travail. Là encore on n'est pas arrivé du premier coup à une formule parfaite : et qui donc sans pharisaïsme pourrait en faire un reproche à la Conférence? On avait d'abord parlé d'une commission permanente du travail indigène, avec le droit de recevoir des pétitions et d'instaurer des enquêtes à leur sujet. Cela prêtait à critique : on y pouvait voir une création nouvelle et, ce qui est plus grave, une atteinte à la souveraineté des États colonisateurs. Mais ce n'est pas ainsi que s'exprime le texte définitif : il s'agit simplement d'une commission d'experts du travail forcé. Et il n'y a plus là aucune innovation, on va le voir.

Or on sait que, sans un contrôle sérieux, aucune résolution ne peut recevoir une application certaine. Ceci est vrai des conventions internationales tout autant que des législations nationales. Le traité de Versailles a prévu par son article 408 qu'une commission spéciale fonctionnerait auprès du Bureau International du Travail à qui

seraient renvoyés les rapports fournis chaque année par les États sur la manière dont ils réalisent l'application des conventions ratifiées par eux. Cette commission de l'article 408 fonctionne en fait et sa tâche devient chaque année plus lourde à mesure que s'accroît avec les ratifications le nombre de rapports qu'il lui faut examiner.

Normalement et sans qu'il soit besoin de dispositions spéciales, la question du travail forcé serait de la compétence de cette commission de l'article 408. Mais peut-on s'en tenir là et croire que ses membres aient compétence universelle? N'est-il pas avantageux pour tous, même pour les coloniaux, que les rapports visant le travail forcé soient examinés par des spécialistes qui offriront des garanties de savoir et d'expérience? C'est uniquement ce que l'on a voulu faire. Il s'agit purement et simplement de préciser, dans le cadre de l'article 408, que les rapports sur le travail forcé seront examinés par des experts familiarisés avec les conditions de la vie et du travail dans les milieux où devra se faire l'application de la convention.

On voit donc que les objections que l'on dresse contre les décisions de la XIIe Conférence internationale du travail ne sont pas bien solides. Elles ne résistent pas à un examen impartial et sérieux. Que la campagne qui s'est engagée ne porte que sur ces points c'est déjà fort bon signe. Ses auteurs se sont rendu compte que les positions du questionnaire ne prêtent guère à protestation.

Cette campagne n'est qu'une manifestation de ce matérialisme pratique qui voudrait que l'on n'intervienne pas de façon à pouvoir « faire rendre » sans obstacle des territoires riches, fût-ce en les dépouillant imprudemment de leur richesse humaine.

En l'état actuel des choses nous devons souhaiter ardemment que les suggestions du questionnaire passent intégralement dans le texte de la future convention. C'est un devoir pour les catholiques du monde entier de créer autour d'eux une atmosphère sympathique à cette idée

en donnant une large publicité aux travaux de la conférence internationale du travail, et de faire pression sur leurs gouvernements pour obtenir d'eux des réponses conformes à leurs désirs. La convention internationale que l'on prépare intéresse de très près l'œuvre de la civilisation ; elle est trop humaine dans son principe pour qu'il ne se trouve pas en sa faveur un immense courant de l'opinion publique dans tous les pays. A nous de le provoquer, de le soutenir et d'en assurer l'élan en même temps que le succès.

JOSEPH DANEL,
Professeur à l'Université catholique de Lille.

La voix d'un médecin sur la doctrine catholique de l'usage du mariage

Une œuvre d'apostolat intellectuel et moral, nourrie d'une information très complète et très sûre, pénétrée des principes de la doctrine catholique : tel est le beau livre que vient de publier le Dr Raoul de Guchteneere. Brillant élève de la Faculté de Médecine de l'Université de Louvain, l'auteur mérita d'être envoyé pour compléments d'études aux Universités américaines. C'est là qu'il apprit à connaître l'adaptation anglo-saxonne du néo-malthusianisme connue sous le nom de *Birth-Control* : il en donne aujourd'hui une remarquable réfutation (1).

Le mot Birth-Control se traduit littéralement par : contrôle des naissances. Il a reçu ici sa traduction courante : limitation des naissances. En réalité il s'agit de conceptions, non de naissances, et la dénomination exacte du mouvement ici visé serait : limitation volontaire des conceptions.

L'origine du Birth-Control est à trouver dans le malthu-

(1) Dr Raoul de Guchteneere, *La limitation des naissances* (Birth-Control). Paris, Beauchesne, — Bruxelles, Édition de la Cité chrétienne, 1929. In-12, 238 p.

sianisme : exposé et critique de cette doctrine font l'objet du premier chapitre. L'*Essai sur le principe de la population* de Malthus affirma une disproportion entre l'accroissement de la population et celui des moyens de subsistance : d'où le danger de la surpopulation ; pour parer à celui-ci et aux calamités qui nécessairement doivent s'ensuivre, cet auteur ne préconisa que la contrainte morale, le retard volontairement apporté au mariage et la chasteté dans le célibat. Deux lois sont à la base du système malthusien ; M. de Guchteneere montre bien que ce sont deux postulats, il met en lumière leur caractère arbitraire et irréel.

Pour Malthus, chaque période de 25 ans voit se doubler le chiffre d'une population. Jamais les faits n'ont vérifié cette estimation ; les statisticiens montrent en effet qu'il y a une corrélation assez nette, dans l'ensemble, entre le taux des naissances et celui des décès dans chaque pays (p. 42). Bien des indices invitent à appliquer aux hommes une tendance déjà relevée dans le règne végétal et animal : les privations tendent à augmenter la natalité, tandis que le confort et l'opulence ont l'effet contraire (p. 43). Si parfois la progression géométrique formulée par Malthus s'est réalisée, ou à peu près, ce fut un phénomène transitoire expliqué par des transformations économiques exceptionnelles.

Également fausse est la loi malthusienne sur l'augmentation moindre des moyens de subsistance : bien souvent les faits ont dépassé la mesure énoncée par l'*Essai* ; il est impossible du reste d'assigner un terme au progrès des sciences qui peuvent concourir à l'alimentation humaine.

Quoique démenties par la réalité, ces lois furent bien souvent admises et proclamées au cours du XIXe siècle ; elles servaient surtout à cacher les mobiles que les néo-malthusiens furent les premiers à publier : la disjonction du plaisir et des charges dans l'amour, le droit de l'homme à jouir comme il l'entend, même en travaillant à détourner l'œuvre de la nature. Pareille doctrine ne put longtemps se répandre que sous le manteau en pays anglo-saxons ; il lui fallait un revêtement compatible avec le souci de respectabilité si exigeant dans le protestantisme anglican : c'est en effet une caractéristique de celui-ci que d'entretenir strictement les dehors de la vertu sans se soucier d'en posséder la réalité. Ce travestissement du néo-malthusianisme est l'œuvre du Birth-Control,

dont les pionniers sont, en Angleterre, Mrs Stopes, aux États-Unis, Mrs Sangers. M. de Guchteneere nous donne le tableau effrayant des résultats obtenus par ces deux femmes dans leurs pays et dans les autres pays d'Europe et d'Amérique : il en ressort clairement combien les catholiques doivent s'armer, plus qu'ils ne l'ont fait jusqu'à présent, pour opposer à cet envahissement une résistance efficace.

Le Birth-Control prêche l'usage des moyens anticonceptionnels, sous les dehors d'une sévère correction sociale, au nom de quatre arguments. En quatre chapitres, l'auteur nous en montre la fragilité au contact de l'observation et de l'expérience.

Inséparabilité de la pauvreté et des familles nombreuses, nécessité de la limitation des naissances pour lutter efficacement contre la misère des classes laborieuses : c'est le premier argument, l'*argument économique*, le plus souvent mis en avant. Sous une très vive apparence de vérité, c'est un sophisme : une règle élémentaire de logique apprend que la coexistence de deux éléments ne peut permettre d'affirmer l'influence causale de l'un sur l'autre. De fait, bien souvent les familles nombreuses du monde ouvrier vivent dans la misère; leur pauvreté est due, non au nombre trop grand de leurs enfants, mais à une détermination injuste des salaires. Le remède sera donc une meilleure distribution des richesses, une lutte bien organisée contre l'existence des taudis; il n'est pas dans la limitation des naissances. L'expérience montre que la raréfaction de la main-d'œuvre, loin d'être une condition meilleure pour les travailleurs, peut leur être fort pernicieuse.

Nécessité de limiter les naissances pour obvier à un accroissement trop rapide des classes les moins intéressantes de la société, assurer ainsi l'avenir de la race et diminuer le nombre des indésirables : c'est l'*argument eugénique*. M. de Guchteneere consacre tout un chapitre à cette question si actuelle de l'eugénique; il la traite par l'examen des faits allégués et au nom des principes de la morale catholique. L'expérience montre la fausseté du principe souvent invoqué par le Birth-Control : l'opposition entre la qualité et la quantité. La reproduction des indésirables ne peut être arrêtée par des mesures hâtives : « Les lois de l'hérédité sont trop complexes pour permettre de généraliser les résultats même con-

cluants de quelques observations isolées... l'évolution des connaissances en matière d'hérédité humaine tend à retrécir de plus en plus le champ des expériences eugéniques » (pp. 111-113). La stérilisation des anormaux est inacceptable au point de vue de la morale ; elle n'est ni suffisante ni nécessaire pour réaliser la défense sociale ; la ségrégation est le vrai moyen d'assurer celle-ci.

Sauvegarder la dignité et la vie de la femme compromises par des grossesses trop souvent répétées et non désirées, diminuer la forte mortalité infantile dont sont affligées les familles nombreuses : c'est l'*argument médical*. Le médecin déploie ici une impressionnante série de considérations. Tous les défenseurs de la doctrine catholique du mariage ne sont pas à même de défendre leurs principes à ce point de vue : ils feront bien de se mettre à l'école du Dr de Guchteneere et d'apprendre de lui ce qu'une science libre de préjugés contient d'enseignements sur l'usage du mariage. Nous apprendrons, entre autres choses, que les statistiques néo-malthusiennes doivent être lues avec précaution : celles du Birth-Control se révèlent comme ridiculement arrangées pour le besoin de la cause ; nous lirons ce que la science médicale pense du rapport entre la fertilité et la longévité, de l'espacement naturel des grossesses, de la soi-disant innocuité des moyens anticonceptionnels. C'est enfin l'expérience des neurologues qui vient confirmer la doctrine catholique du mariage : « il est hors de doute que tous les procédés anticonceptionnels connus sont psychologiquement condamnables ; employés longtemps, ils produisent des résultats plus ou moins pernicieux » (p. 172).

En diminuant la fréquence des grossesses, on diminuera le nombre des avortements, des adultères et des autres formes d'indiscipline sexuelle ; la limitation des naissances est ainsi un facteur d'amélioration morale tant pour l'individu que pour la société : c'est l'*argument moral*. Pas plus que les autres il n'est confirmé par l'expérience : l'enseignement des pratiques anticonceptionnelles et l'inefficacité fréquente des moyens employés pousse à l'avortement ; le divorce et l'adultère sont fréquents surtout dans les ménages où la stérilité systématique fait loi. Le Dr de Guchteneere compare ensuite la doctrine et les pratiques du Birth-Control à la finalité du mariage telle que nous la fait connaître la raison naturelle :

le mariage est primordialement destiné à assurer la propagation de l'espèce humaine ; détourner de sa fin l'acte du mariage est donc une action mauvaise et ne sera pas sans conséquences malheureuses : « par le fait des correspondances mystérieuses qui rattachent l'une à l'autre la destinée de l'homme et la règle morale que la raison lui impose, toute infraction à celle-ci retentit aussitôt profondément sur la première ; de sorte que l'intérêt général ne sera jamais mieux assuré que par la conformité aux principes immuables qui ont toujours réglé la conduite des hommes » (p. 212).

En un dernier chapitre l'auteur expose la nécessité des convictions religieuses pour l'observation des règles morales dictées par la raison humaine. Ces règles sanctionnées par l'autorité divine, il nous montre encore combien elles favorisent la vraie prospérité de la société humaine : n'est-ce pas leur courageuse mise en pratique qui crée ces milieux familiaux animés de l'esprit de lutte contre soi-même, de sacrifice et d'héroïsme ? ces familles ne seront-elles pas les réserves où l'humanité trouvera sa vraie grandeur ?

Puisse le livre du Dr de Guchteneere atteindre beaucoup de lecteurs. Science médicale, philosophie morale et théologie catholique, conviction profonde et flamme apostolique : il a tout ce qu'il faut pour éclairer et pour persuader.

Malines.

E. Carton de Wiart.

D'Angora à Vilna (1)

De la capitale de la Turquie nouvelle, « pays des mosquées vides », M. José Le Boucher nous emmène d'un bond aux confins de la Baltique. Enquêteur avisé autant qu'habile écrivain, ses interviews touchent d'emblée aux points fondamentaux et il les fait revivre en des récits pleins de verve. En traits frappants, parfois humoristiques, il expose le conflit polono-lithuanien sans dissimuler sa sympathie pour la thèse polonaise. Son livre, s'il est lu à Kaunas, n'y trouvera certes pas

(1) José Le Boucher, *D'Angora à Vilna*. Préface de Jacques Bainville. Paris, éditions Prométhée, 1929, in-12, 252 pp.

le meilleur accueil, et à vrai dire, ses croquis, s'ils sont expressifs, tournent trop souvent peut-être à la caricature. Mais, demandera-t-on, de quoi est donc faite l'unité de cet ouvrage qui de l'antique Ancyre nous transporte, par Vilna, jusqu'aux rives du golfe de Riga? Cet élément commun que l'auteur a rencontré en chacun de ces pays nouveaux : un nationalisme farouche, savamment entretenu, nous dit-il, par l'Allemagne, favorable ici, hostile là, mais toujours conséquente avec elle-même en sa prévoyante politique. Dans ce procès, M. José Le Boucher est un témoin dont nous écoutons avec intérêt la vivante déposition; mais décidément, attendons, pour nous prononcer, d'en avoir entendu quelques autres.

C. D.

VIE LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

LAND-MANUEL. *Stravinsky et son style.*

A propos de l'ouvrage de M. Boris de Schloezer : *Igor Stravinsky.*

URICE BRILLANT. *Spectacles. De la rue Richelieu à la rue Favart.*

La Comédie-Française et le nouveau théâtre. — Un jeune chef-d'œuvre : *Le Feu qui reprend mal.* — Marcel Achard et *La Belle Marinière* ou la comédie sur une péniche. — Trois couverts. — Les *Poèmes juifs* orchestrés de Darius Milhaud.— Wanda Landowska ou celle qui réveille les clavecins. — Un trio nouveau d'Albert Roussel ou « mieux qu'un long poème »... — Théâtre musical. — *Monsieur Bëaucaire* et le souriant génie de Messager. — Une autre voix de France. Chabrier maître de la comédie musicale et la résurrection du *Roi malgré lui.*

ANÇOIS FOSCA. *Quatre livres récents sur Poussin.*

Nicolas Poussin par Pierre Courthion. — *Poussin* par Gilles de la Tourette. — *Entretiens sur Nicolas Poussin* de Félibien, édité par Joseph Aynard. — *Lettres de Poussin* éditées par Pierre de Colombier.

RÉ GEORGE. *Le* Beethoven *de Romain Rolland.*

Romain Rolland, Beethoven!... Tous les cœurs musiciens auront battu à retrouver ces deux noms accolés. Seront-ils déçus?

ERT GARREAU. *Thomas Mann.*

Le prix Nobel de littérature.

MATHÉ. *Les Disques.*

Stravinsky et son style

(A propos d'un livre récent)

Le débat fameux de la poésie pure ne fut, on le sai
qu'une manifestation particulière du souci qui domin
aujourd'hui tous les départements de l'esthétique. N
peintres, nos sculpteurs, nos architectes, nos musiciens
jusqu'à nos fabricants de meubles, tâchent, avec des su
cès divers, mais avec une ardeur égale, à purger respect
vement leur art de tout élément extrinsèque à son essenc
Aspiration fort méritoire sans doute ; on appréhende seu
lement que cette manière d'ascèse n'entraîne l'idolâtr
d'un faux impératif catégorique. L'incolore, l'inodore
l'insipide sont, à leur façon, des puretés — et le néan
qui exerce sur la pensée d'un Valéry l'*infernale* fascinatio
que l'on sait.

Il reste que la tendance à réduire les arts à leu
moyens propres, atteste chez les meilleurs un appétit d
rectitude et de modestie bien fait pour nous consoler de
misères et des extravagances de l'heure présente. Un
telle tendance décourage l'amateurisme, bannit le *toc*, le
grâces inutiles, les sourires gratuits. Elle place tout ne
l'artisan devant les difficultés strictes de l'œuvre à faire
elle impose enfin au critique la mission d'apprécier cett
œuvre *per ordinem et conformitatem ad regulas artis.*

Igor Stravinsky se situe au premier rang des compo
siteurs qui ont entrepris cette réduction à l'essentiel. Ce
homme extraordinaire exerce une influence à ce poin

yrannique sur la musique de son temps que notre école
ıoderne en est venue à renoncer pour l'amour de lui aux
ièmes prouesses dont elle le reconnaît incapable. L'ac-
vité multiforme que font paraître les ouvrages de ce dur
énie déconcerte pourtant la fidélité des amis et compli-
ue la tâche des exégètes. On a donc salué avec recon-
aissance, après les études d'Ernest Ansermet et d'Arthur
.ourié, la publication d'une monographie (1), dont l'au-
eur s'est lui-même recommandé à l'attention par le prix
u'il attache à la recherche, comme il dit, de la réa-
té musicale. M. Boris de Schloezer possède cette rare
aculté d'entrer dans toutes les vues et d'adhérer, au moins
rovisoirement, aux thèses les plus opposées. Tout l'y aide :
ne grande indépendance de jugement, une vaste culture
hilosophique, esthétique et littéraire, une précieuse con-
aissance, enfin, des milieux musicaux européens. Il n'y a
as jusqu'au privilège qu'ont toujours les étrangers d'en
ser librement avec la langue — et de la forcer au besoin
– qui ne confère un relief particulier au discours de ce
ritique russe qui n'a rencontré chez nous que de vives
ympathies.

M. de Schloezer s'excuse, dans son *avant-propos*, sur la
écessité de dogmatiser et de systématiser dans le domaine
ivant où il opère, domaine « inépuisable pour notre
ıtelligence », l'œuvre d'art constituant une sorte de « *com-
lexio oppositorum* ». Voici qui va nous mettre à l'aise pour
ontester à M. de Schloezer certaines de ses positions qui
ttestent, en tout état de cause, la hardiesse et la viva-
ité de sa pensée.

Le premier mérite du livre de M. de Schloezer tient à
a netteté. Qu'on nous permette, au risque de rompre

(1) *Igor Stravinsky*, par Boris de Schloezer. Un volume de 175 p. Claude Aveline, éditeur à Paris.

la trame d'un discours serré, d'en résumer le principal.

M. de Schloezer élucide pour commencer, et parfaitement à notre gré, le problème ethnique que pose à l'abord la personnalité si peu ondoyante et néanmoins si diverse de son auteur : « Quand Stravinsky se tourne vers Bach ou Haendel, il suit l'une des traditions russes et exprime l'un des nombreux visages de la Russie, celui-là même que reflète Glinka lorsqu'il se tourne vers Mozart, Pouchkine quand il s'inspire de Molière et de Tirso de Molina. » Moyennant quoi, empruntant à Stravinsky lui-même une image heureuse, M. de Schloezer lui délivre son « passeport » ; « car être occidental pour un Russe, c'est obéir à l'une des traditions fondamentales de sa race ».

Mais avant de se tourner vers Bach, vers Haendel — et vers Tschaïkowsky, l'auteur du *Sacre du Printemps* avait contemplé des visages et des paysages bien différents. L'étoile de cet infatigable voyageur s'est en effet levée à l'Orient. A vouloir relier l'une à l'autre les étapes de Stravinsky, à considérer le sens de ses variations, une critique superficielle en viendrait, de surprise en surprise, à se perdre dans le labyrinthe dont elle aurait elle-même tracé les détours. Au vrai (et M. de Schloezer a parfaitement marqué ce point capital) les notions d'évolution et de progrès sont impuissantes à expliquer les changements de cet art qui procède par bonds et par brusques retours. C'est ici le royaume du discontinu : « Stravinsky, écrit M. de Schloezer, s'est toujours posé un but précis, une chose concrète à faire, et il a accompli ce qu'il voulait faire avec des moyens et des procédés spécialement choisis à cet effet, et qui ont fait place, le moment venu, à d'autres moyens exactement adaptés au nouveau problème qu'il s'était posé. »

Cette attitude est déconcertante, et le cas sans doute

unique dans l'histoire de l'art d'un créateur de valeurs que rien n'attache à ses réussites et qu'on ne retrouve jamais dans ses œuvres — pour la raison peut-être qu'il ne se trouve dans aucune.

Ce n'est plus M. de Schloezer qui parle ici. Notre critique a négligé les origines et les motifs du surprenant classicisme qu'il étudie dans ses conséquences. Il a fort bien vu que chaque ouvrage de Stravinsky forme un tout complet, fermé, qui épuise exactement la matière dont il est fait, que rien n'attache au passé de l'artiste et qui n'ouvre aucune perspective sur son avenir. Mais en voulant justifier ce qu'il y a de forcément impersonnel dans ces créations privées de la *constante* qui les ferait ressembler à leur créateur, M. de Schloezer est conduit à promouvoir une théorie du style dont l'audacieuse nouveauté ne dissimule point l'arbitraire. M. de Schloezer écrit sans sourciller qu'on ne saurait parler du style d'un auteur sans une espèce de contradiction : « Un style n'appartient pas à l'artiste ; celui-ci baigne, pour ainsi dire, dans un style, il le trouve, il lui est donné et le problème pour lui consiste à se l'adapter [...] Il y a la « manière », qui est chose personnelle [...], et il y a le « style », produit en quelque sorte collectif, où se cristallisent certains modes de penser, de sentir, d'agir d'un siècle, d'une nation, d'un groupe même, s'il parvient à imposer son esprit à toute une société. »

Un tel abus de mots sera difficilement accepté : Littré (pour ne pas faire appel à Buffon) nous rappelle que le style est « le langage considéré relativement à ce qu'il a de caractéristique ou de particulier pour la syntaxe et même pour le vocabulaire dans ce qu'une personne dit et surtout dans ce qu'elle écrit ». Le style est le langage de quelqu'un. Pour M. de Schloezer le style est le langage tout court. Qu'un musicien, pas plus qu'un écrivain, ne

puisse créer sa langue, cela est évident ; mais qu'il ne puisse marquer de son style les particularités de sa nature et de sa pensée propre, l'étymologie elle-même s'inscrit en faux contre cette assertion.

Les motifs qui ont conduit, peut-être bien inconsciemment, M. de Schloezer à son paradoxe sur le style, seraient intéressants à découvrir. On présume qu'il l'eût difficilement échafaudé au lendemain du *Sacre du Printemps*. A cette époque (1913), et quelque temps après, le génie de Stravinsky s'exerçait dans l'extraordinaire, en attendant de se plier à l'exactitude. Sa véhémente *originalité* passait alors à tous les yeux pour l'expression d'une *personnalité* romantique. A compter du moment où la recherche de la perfection supplanta chez lui le goût de la nouveauté, la confusion devint impossible, et la physionomie du musicien, enfin dégagée de l'accidentel, apparut sous son véritable jour aux spectateurs de *Mavra*. Jour cruel et singulier, qui éclaire une personnalité, sans doute, mais purement intellectuelle et quasiment « angélique ».

Si l'on admet que l'œuvre d'art tend au classicisme dans la mesure où son auteur se renonce pour chercher, non plus en soi, mais hors de soi, dans le créé, les éléments d'une réussite formelle, il faut convenir que le maître d'*Apollon Musagète* est le « classique » par excellence et que les zélateurs de la « pureté » ne le saluent pas vainement de ce titre. Les impuretés du souffle humain ne risquent point de ternir ses ouvrages, car cet homme avide ne découvre en lui qu'une matière musicale assez pauvre. Il ne possède en propre que sa merveilleuse intelligence, son indomptable volonté et l'armature formelle de son art. Rien dès lors ne l'arrête, comme rien ne le retient. Aucun musicien n'eut, plus que lui, le goût de la mélodie, aucun n'en eut moins l'instinct. Nous nous sentons ici en face d'un homme qui est devenu l'un des premiers musiciens

siècle, mais qui eût tout aussi bien réussi à en devenir premier chimiste ou le premier financier. On l'a vu endre ses matières premières au fonds populaire, au ant liturgique, voire au bazar. Il emprunte maintenant qu'à ses types formels. M. de Schloezer entreprend ici, ec raison, de laver son auteur de toute imputation de stiche et note fort judicieusement que le prix de ces gnifiques amalgames qui portent le nom de *Mavra*, *Œdipus Rex* et d'*Apollon Musagète*, tient à l'unité que r auteur parvient à conférer aux éléments disparates 'il ordonne avec une sorte d'infaillibilité.

M. de Schloezer va jusqu'à prétendre qu'en opérant si, Stravinsky obtient « l'image concrète » d'un genre sical, « son type pur, dont les œuvres originales de l'é- que pourraient être considérées comme des variantes .] La *Sonate* de piano n'est pas *une* sonate, mais *la* sonate é-mozartienne, l'auteur ayant adopté les formules de ilippe-Emmanuel Bach ». C'est pousser fort avant pologie. Ces vues de l'esprit font honneur à l'ingénio- é de M. Boris de Schloezer ; gageons pourtant que Stra- sky ramènerait lui-même son exégète à une entente us humble de la réalité. De cet ordre nouveau imposé connu, et de ces prestigieuses transpositions, M. de hloezer conclut à une réussite qui assimile telle œuvre rticulière aux archétypes platoniciens. Mais le nouveau onde où nous transportent les artifices d'un mécanicien génie n'est pas le monde des Idées, c'est encore et ujours le monde des formes. En dépit qu'il en ait, . de Schloezer convertira malaisément au platonisme le uvage aristotélicien que demeure Stravinsky, il ne lui ra pas admettre davantage qu'on puisse définir l'art assique « comme anti-réaliste, idéaliste en ce sens qu'il pose à la réalité un ensemble de règles, de conven- ons qui tuent la vie du réel », comme si l'art classique

n'était pas précisément un essai de signification du réel par l'artifice des conventions et des règles.

On regrette d'autant plus de ne pouvoir s'accorder sur tous les points avec M. Boris de Schloezer, qu'on apprécie par ailleurs les précieuses réussites de son livre. Nous avons laissé de côté, pour ne pas fatiguer outre mesure le lecteur, le problème de la technique. Il importe cependant de signaler aux musiciens le passage (p. 75) où l'auteur établit en perfection la nécessité d'une relation entre la structure rythmique et le développement mélodique et polyphonique sur la base de la tonalité, principe fondamental, et trop méconnu, de la composition musicale.

Je ne saurais adresser pour finir un plus beau compliment à M. de Schloezer qu'en lui rapportant les réflexions que son livre a inspirées à un éminent philosophe auquel je l'ai fait lire : « Stravinsky, me dit ce philosophe, apparaît ici comme une âme séparée, à la recherche de son corps — ou d'un corps à informer. On dirait d'un ange amoureux de la chair, comme ces « enfants de Dieu » dont parle la Genèse qui, « voyant que les filles des hommes étaient belles, prirent pour leurs femmes celles qui leur avaient plu » — et leur suscitèrent des géants.

ROLAND-MANUEL.

NOTES ET RÉFLEXIONS

Spectacles

De la rue Richelieu à la rue Favart

La Comédie-Française et le « nouveau théâtre ».

Avec *le Feu qui reprend mal*, c'est le nouveau théâtre qui s'installe à la Comédie-Française. Je veux dire un théâtre qui non seulement congédie la rhétorique, chose ordinairement détestable et en tous cas hors de propos sur une scène dramatique, mais qui n'accorde pas au texte lui-même une place démesurée, qui ne se fie pas aux seuls mots pour traduire des sentiments que les mots sont incapables souvent d'exprimer avec plénitude, ou pour « créer une atmosphère », pour assurer une « évocation » que d'autres moyens font naître mieux et plus normalement ; un théâtre qui avoue que l'art dramatique n'est pas un simple « genre littéraire », qu'il forme une synthèse d'éléments divers (entre lesquels, évidemment, le texte reste l'élément primordial), que son incomparable puissance, son universelle séduction viennent justement de ce qu'il met à son service tous les autres arts (sans parler de ce qui constitue son caractère propre) et, selon les circonstances, selon les besoins de l'expression, pince tour à tour les « sept cordes de la lyre » ; théâtre capable ainsi de rendre, non plus seulement ce qui, chez l'homme, arrive à la conscience claire (domaine habituel de notre dramaturgie), mais ce qui en lui demeure caché à lui-même, tout l'homme, et autre chose que l'homme, ce qui l'entoure, ce

qui est au-dessous de lui et, lieu moins exploré encore par nos auteurs dramatiques, ce qui est au-dessus... ; théâtre qui se souvient que son nom (à consulter simplement l'étymologie, cette fois révélatrice) signifie, au sens le plus large du mot, *spectacle* ; le théâtre complet enfin, tel que le définit Gaston Baty dans son beau livre *Le Masque et l'Encensoir* (1) et tel surtout qu'il le pratique. Nous l'appelons théâtre nouveau... parce qu'il est très ancien et même éternel. Seulement on l'avait oublié. Toutes les grandes époques dramatiques et presque tous les peuples cultivés ont adopté ce genre de théâtre —, qui est « le théâtre » : ainsi en témoignent les anciens Grecs, le mystère (et même la farce) du Moyen-Age, le théâtre de Shakespeare et des Elisabéthains, celui de l'Extrême-Orient et surtout du Japon, celui de l'Espagne catholique. Ne lâchons pas cette dernière épithète : le théâtre compris de la sorte, étant universel, a, *en droit* du moins..., quelque chose de consonant au catholicisme (2) et, fût-il traité par des païens, tels les Grecs, il conçoit l'homme, ou mieux le « composé humain » et tout ce qui l'enveloppe, soit matériel ou immatériel, il les conçoit ou tend à les concevoir selon, — je cite encore Baty —, une « vision catholique du monde ». Ce qui ne veut pas dire, bien entendu, que nous canonisions au nom du christianisme tout ce qu'a produit le vrai et authentique théâtre... Il en va ici comme de n'importe quel art et les bons principes, évidemment, ne suffisent pas. Mais à l'encontre de cette orthodoxie dramatique il a surgi des hérésies — parfois magnifiques. A cet égard, deux époques se présentent aussitôt à l'esprit — dont la seconde nous intéresse particulièrement. Sous l'Empire romain la tragédie avait glissé jusqu'à la pure littérature et même à la rhétorique (tel Sénèque) et on se bornait à en donner des lectures ; d'un autre côté le spectacle, privé

(1) Bloud et Gay, 1926.

(2) Rappelons ici qu'on a soutenu à plusieurs reprises, et non sans apparence de raison, que Shakespeare était catholique.

de ses éléments spirituels, en était venu au cirque le plus barbare et le plus sanglant, ou à un music-hall de la plus basse qualité (sur quoi il est aisé de répondre à la question que posait l'abbé J.-B. Eriau dans une érudite brochure : « Pourquoi les Pères de l'Église ont condamné le théâtre de leur temps (1). ») Chez nous, à partir de la Renaissance, et par son influence, par l'influence aussi de la Réforme, puis du rationalisme de notre XVIIe siècle, le vivant théâtre du Moyen-Age, dédaigneusement considéré par ces hommes du livre qu'étaient les humanistes, cède la place à un théâtre tout littéraire... qui n'est pas encore mort (mais qui semble agoniser : la « crise » actuelle du théâtre ne signifie pas autre chose). Depuis trois siècles, il domine et jusqu'à nous sembler, chose curieuse, le type même du théâtre ; sans doute il a vêtu des costumes nombreux et, depuis son entrée en scène, il a « quelque peu changé sur la route » ; on ne nie pas qu'il y ait quelques différences entre une tragédie de Racine et un drame de M. Henry Bernstein ; mais, en ce qui nous occupe ici, le principe est le même... J'ajoute que cette erreur, comme il est fréquent, n'en a pas moins produit des chefs-d'œuvre (les tragédies de Racine en sont le plus bel exemple) et que d'ailleurs il y a eu de fort brillantes exceptions et que l'ancienne, la bonne tradition de notre France médiévale a toujours conservé des mainteneurs ; pour prendre des exemples assez divers, songeons, je ne dis pas aux « grandes » comédies, mais aux farces et aux comédies-ballets de Molière, au théâtre de la Foire (surtout dans la première moitié du XVIIIe siècle), ce vrai fils de notre sol, et encore au théâtre de Musset, si souple et si riche, qu'un vieil esprit de France et que l'esprit de Shakespeare ont tour à tour visité. Contre ce théâtre trop littéraire (qui est souvent et aujourd'hui plus que jamais une fort mauvaise littérature, et même une littérature sauvage), contre ce théâtre de texte qui donne, principalement sur

(1) Champion, 1914.

le boulevard, des signes manifestes d'épuisement, les meilleurs écrivains dramatiques de la nouvelle génération (je ne dis pas tous les jeunes écrivains) réagissent soit consciemment ou sans trop le savoir et poussés par les besoins et le désir obscur de leur époque. Voilà quel est, à mon gré, le sens véritable de la « crise de renouvellement » et des recherches multiples, apparemment désordonnées, qui marquent le jeune théâtre ; voilà qui permet de juger ces recherches, de les classer, d'apprécier leur vitalité ou leurs chances de succès, de distinguer ce qui est mort (sous l'aspect même d'une santé florissante) et ce qui naît pour s'épanouir. Un tel principe, que Baty a su dégager mieux que personne et avec une admirable clairvoyance, si on l'admettait plus franchement (et d'abord les critiques), éviterait bien des confusions.

Un jeune chef-d'œuvre : « Le Feu qui reprend mal ».

Nous voici un peu loin — ou fort près — de la Comédie-Française. Je voulais dire seulement que la pièce de Jean-Jacques Bernard offre un aspect particulier — un aspect très séduisant — de ce nouveau théâtre vers quoi nous marchons. Avec une bonne volonté qui lui fait honneur, avec un esprit accueillant et le beau dessein d'être encore l'image de son temps comme elle l'a été aux différentes époques de sa vie (rien de moins traditionnel que d'en vouloir faire un glorieux musée), la Comédie s'est depuis quelques années largement ouverte aux « jeunes auteurs ». Non pas toujours avec un grand succès. Je l'ai noté, qui dit jeunes auteurs ne dit pas forcément théâtre nouveau. Cette fois elle est bien tombée, car Jean-Jacques Bernard est certainement l'un de ceux qui représentent le mieux et avec le plus de talent ce théâtre-là ; ici on ne risque pas de confondre..., c'est-à-dire de prendre candidement un théâtre pseudo-nouveau et plâtré d'artifice pour une nouveauté véritable, de voir dans une littérature soit alambiquée ou superbement maladroite la marque d'un génie

révolutionnaire. On est obligé de reconnaître que cette erreur —, parfaitement excusable, et je le dis sans ironie, — s'est quelquefois produite. D'ailleurs le « cadre » de la Comédie est chose redoutable, un obstacle à franchir qui démontre la vigueur d'un jarret ; ce « plateau » (1) et cette salle, dont je crois l'ensemble aujourd'hui excellent et, — fût-ce par hasard, comme il arrive pour l'acoustique, — fort bien mis au point et en bon rapport d'équilibre, favorisent sans doute une œuvre solide et de belle santé, mais peuvent être mortels à une pièce qui sur une scène moins imposante et moins glorieuse, dans un « théâtre d'avant-garde », nous eût semblé curieuse, piquante et même nouvelle (j'entends, dans les deux cas, si l'interprétation en est exacte et la distribution heureusement choisie). Ajoutez le passé illustre de la maison, une longue tradition, le public du Français, la sévérité qu'un critique même sceptique apporte en passant le seuil, l'atmosphère enfin... *Le Feu qui reprend mal* s'est magnifiquement tiré de l'épreuve. Cette pièce, qui semble menue, parce qu'elle est en demi-teintes, parce qu'elle peint la vie familière, parce qu'elle évite les éclats et la grandiloquence (plus vaine qu'ailleurs en un drame intime), mais qui est à la fois si profondément humaine et si profondément « théâtre », elle a tenu sans difficulté dans le fameux cadre. Si nous avons eu d'abord quelque inquiétude, c'est que nous l'avions mal jugée. Son grand succès nous fait plaisir d'abord pour la Comédie elle-même, et parce qu'il confirme le beau talent, le talent tout dramatique de J.-J. Bernard, mais aussi parce qu'il a le sens d'une victoire dans la lutte engagée en faveur du théâtre nouveau.

La pièce avait été créée en 1921 dans l'un des spectacles intermittents qu'organise la célèbre compagnie des

(1) Il sera parfait, quand il disposera d'un meilleur éclairage, c'est-à-dire plus souple et plus abondant; d'ailleurs aucune scène parisienne n'est éclairée comme le demande et le permet la technique moderne, sauf, bien entendu, le nouveau théâtre Pigalle, qui à cet égard comble tous les vœux.

Escholiers ; elle avait mis en lumière aussitôt le jeune nom de l'auteur (nom connu au surplus et l'on sait que J.-J. Bernard est le fils d'un des plus illustres écrivains dramatiques de ce temps). Depuis lors, il a fait du chemin, et des œuvres émouvantes, délicates et profondes, comme *Martine*, qui le révéla surtout au grand public, et *l'Invitation au voyage*, admirablement montées l'un et l'autre par Gaston Baty, lui ont donné la belle place que j'ai dite dans le théâtre contemporain.

Ecrit aussitôt après la guerre, *le Feu qui reprend mal* est une pièce où la guerre joue son rôle. Mais entendons-nous. Ce n'est pas à proprement dire une « pièce de guerre » comme le *Tombeau sous l'Arc de Triomphe* de M. Raynal, dont la guerre (ou, si l'on veut, un aspect de la guerre) forme le thème essentiel. Ici la guerre apporte non le prétexte, ce qui serait trop peu dire, mais « l'ambiance » qui rend le drame possible et d'ailleurs le colore, tout de même que dans notre tragédie classique le ton historique ou légendaire et la condition des personnages expliquent et favorisent les conflits de passions qu'elle nous dépeint. Mais dans l'un et l'autre cas la situation psychologique, indépendamment des circonstances de fait, reste largement, éternellement humaine et c'est ce qui confère à l'œuvre sa valeur générale. La pièce de J.-J. Bernard est un drame de l'absence (seulement, ici, l'absent, le mari, est un prisonnier de guerre et l'absence a duré quatre ans) ou mieux de ses conséquences morales, de sa résonance imprévue en un foyer qui « reprend » malaisément, après cette longue et tragique séparation où les âmes ébranlées, quoi qu'on ait fait et malgré la volonté fidèle, le souvenir pieusement entretenu, ayant cheminé seules, se sont écartées. Un détail fait éclater la jalousie de l'homme, désormais ancrée en lui, envahissante comme un cancer, sans cesse renaissante, impossible à refréner : sa femme aux derniers mois de la guerre a, comme bien d'autres, hospitalisé un officier américain (mais sans doute n'importe quelle circonstance, tôt ou tard, avec plus ou moins de gravité, eût

déclenché le même sentiment et les âmes, à propos de n'importe quoi, se seraient heurtées). Blanche n'arrive pas à convaincre de sa loyauté parfaite un mari qui n'a aucun indice du contraire, qui travaille seulement à s'en forger, malade en vérité, qui exaspère une jeune femme visiblement née très douce, lui rend la vie à deux réellement impossible, et enfin, par son imprudence, la pousse à rejoindre cet Américain qui l'aimait et qu'elle n'a pas voulu aimer. Par bonheur, l'irréparable est évité. Au moment du départ projeté, le vieux père d'André, en évoquant par hasard, au coin du feu, dans le soir triste d'hiver, les jours d'attente et tout le récent passé, en égrenant les leçons d'une longue expérience mélancolique et apaisante, en disant, comme toujours, sans le savoir, les mots qui conviennent ou qui, plus exactement, prennent aux yeux de Blanche, parce qu'elle est « en état de crise », une lourde signification, provoque le mouvement de retour, à l'insu de Blanche elle-même déjà préparé. « Comment veux-tu que je m'en aille maintenant ? » Et elle s'assied timidement auprès du mari, qui, muet et désespéré, tisonnait en baissant la tête. Ce qui ne veut pas dire que le feu reprendra pour ne jamais s'appauvrir.

Ainsi aucune complication, quatre personnages seulement et le milieu le plus simple : un ménage de professeur dans une petite ville. Dès le début ce milieu nous est rendu sensible ; il n'y faut que quelques répliques, moins encore : les gestes muets et tout l'air de Mme Madeleine Renaud, quand elle dessert la table, et l'entrée de son amie (qui est Mme Dussane) avant que s'égrène le dialogue, et le visage même de l'appartement ; cette « atmosphère » ne s'évanouira pas un instant, pas une fausse note ne la viendra décolorer. Psychologiquement, l'analyse la plus délicate et la plus serrée, qui n'a jamais l'air d'être une analyse, qui est de la vie. Car la vie est ici, non seulement peinte, mais recréée — principe même du théâtre — avec une fidélité, une simplicité, une franchise admirables ; vie non pas copiée, cela va de soi, et nous sommes loin d'un plat

naturalisme, mais, puisqu'il s'agit d'une œuvre d'art, transposée ; l'image obtenue, comme il doit arriver, n'en est que plus exacte, plus émouvante, plus riche de belles harmoniques. Point de mots d'auteur, point de jolis développements littéraires, les mots de tous les jours, mais si heureusement choisis et assemblés qu'ils expriment bien plus qu'eux-mêmes, vont au-delà de leur propre son, nous frappent soudain en éclairant les profondeurs de l'âme humaine. En quoi ils sont aidés par le jeu du comédien ; car ce n'est point là un texte qui l'opprime et nous opprime, qui veuille tout dire, même ce qui est inutile ou que dira bien mieux un geste, une intonation, un regard et parfois un simple jeu de lumière... ou un silence. Ce dernier mot, que je prononce avec intention, nous rappelle la fameuse « théorie du silence » qu'on a inventée à propos de *Martine* et que, bien entendu, J.-J. Bernard n'a jamais soutenue, s'étant borné à rappeler cette vérité de bon sens qu'un silence peut être quelquefois fort éloquent. Tout ceci revient à dire que le texte de la pièce, loin d'être massif, a de l'air, a des « blancs », que les autres procédés du théâtre et surtout le jeu des acteurs doivent remplir (sans indiscrétion au surplus, et de façon à *suggérer*, ce qui est l'art même, plutôt que de s'exprimer avec trop de plénitude ou d'abondance) : certaines paroles ne sont guère que des indications pour le comédien, une sorte d'invitation à jouer, mais combien sûre et combien heureuse. Je m'étonne qu'on ait, à propos de cette pièce, rappelé celle de M. Raynal. Il y a là deux partis-pris absolument opposés, le *Tombeau* étant une œuvre délibérément « littéraire », toute pleine de rhétorique et de verbalisme (quelque valeur d'ailleurs qu'on lui reconnaisse) ; et ce n'est certainement pas du « nouveau théâtre », c'est une suite de l'ancien et presque un retour en arrière... Beaucoup s'y sont gaillardement trompés. Mais il faut ajouter que les pièces de J.-J. Bernard exigent d'excellents interprètes, et elles en ont besoin justement parce que c'est du très bon théâtre. Des pièces « littéraires », il faut

'avouer, s'en passent plus facilement et résistent mieux ux entreprises des mauvais acteurs (puisque le texte en st si plein, si abondant et même si pléonastique qu'il n'a uère besoin de la représentation et de ce que lui ajoute e spectacle), surtout si c'est un chef-d'œuvre ; en écoutant ar exemple *Andromaque* fort mal interprétée (1), je peux rès bien l'écouter par-dessus les acteurs, les oublier, ne enser qu'à ce très beau texte et, d'aventure, corriger ıentalement les erreurs de traduction que m'apportent, ıalgré moi, les ondes sonores.

Cette œuvre difficile a eu le genre d'interprétation u'elle demandait, c'est-à-dire la perfection. A côté de eorges Le Roy, revenant extasié, (durant ce premier acte abonde en trouvailles scéniques — et humaines, en umbles détails familiers dont la vérité enchante), puis ıari torturant et torturé, profondément pathétique, et ɔujours plein, comme on dit « d'autorité », Mme Made-eine Renaud, si fine et si intelligente à son ordinaire, et simplement émouvante, a obtenu un des plus beaux ıccès de sa jeune carrière, qui en compte beaucoup et de ès divers ; oui, en vérité, la perfection même, et c'est ourquoi on ne trouve rien à dire. A quoi s'accrocher ? as la plus légère faute de goût, pas la plus vénielle erreur e traduction, toujours le ton le plus juste, l'émotion la lus sobre et la plus vraie, un sentiment des nuances, un ıct, une mesure admirables ; enfin une merveille d'har-ıonie (2). Dans un rôle assez différent, l'amie, Mme Dus-

(1) Je profite de l'occasion pour dire que je viens de voir *Andro-aque* fort bien jouée par Mme Delvair, belle tragédienne qui nous ɔporte de l'antiquité grecque l'image la plus vivante et la plus ɔble. On vient d'apprendre qu'elle a été choisie par le sculpteur ɔuchart pour enseigner aux élèves de l'École des Beaux-Arts l'art se draper à la façon antique. Voilà une intelligente initiative.

(2) Ce sont exactement les mérites du texte, où je ne vois aussi ılle défaillance et nulle faute de goût ; j'ai l'impression que tout t si bien à sa place qu'on n'y peut rien changer. Me permettra-t-on noter un souvenir qui confirme ce sentiment ? Après la répétition ıérale, il fut question, pour je ne sais quel détail de mise en

sane, montre aussi les plus belles qualités d'intelligence et de goût, et M. Granval, qui a mis l'œuvre en scène (ce n'est pas un léger mérite), a donné du vieux père une image si vivante, si familière, si franche, si humaine que ce rôle de second plan, par le prestige de l'art, égale ceux du premier, — mais, autre secret, sans déséquilibrer la pièce (ce qui arrive à plus d'une vedette). On fait beaucoup de reproches à la Comédie-Française — à la vérité sans savoir toujours ce qu'on lui reproche et pour ma part je ne le sais qu'à demi. Mais il faut reconnaître qu'on ne trouverait pas facilement ailleurs un ensemble de cette qualité.

M. Achard et « la Belle Marinière » ou la comédie sur une péniche.

Quelques semaines plus tard le même théâtre, une fois de plus accueillant, montait de nouveau l'œuvre d'un « jeune auteur », M. Marcel Achard, fort connu par sa jolie fantaisie et qui connaît le succès. A vrai dire la *Belle Marinière* n'a pas l'importance ni la signification du *Feu qui reprend mal* et elle n'est pas de tous points achevée. Mais elle est fort agréable. Un de ses agréments (et l'une de ses principales nouveautés) consiste dans le lieu de l'action, qui est une péniche glissant par les rivières ou canaux de France et de Belgique. Au Théâtre-Français elle ne glisse pas et on ne la voit qu'en ses instants de repos, qui doivent forcément coïncider avec les actes et

scène, de supprimer deux ou trois répliques, et l'auteur est assez homme de théâtre et d'ailleurs assez modeste pour n'avoir fait aucune difficulté ; mais c'est l'opération même qui opposa des difficultés ; on s'aperçut à l'usage qu'on déchirait ainsi la trame si forte et si légère. — Quand on se rappelle la date du *Feu qui reprend mal*, on admire davantage dans un jeune auteur cette sûreté, cette science ou mieux cet instinct de la scène — qui est aussi divination de la vie, et on reconnaît un homme de théâtre « né ». — Je ne crains donc pas placer cette œuvre assez haut et d'y reconnaître un chef-d'œuvre du « nouveau théâtre » —, considéré en l'un de ses aspects, car il en a bien d'autres et il est divers comme la vie et comme nos goûts.

avec les moments essentiels de la pièce ; mais il n'est point d'art sans conventions. Elle ne change point de figure non plus, bien entendu, si ce n'est qu'au troisième acte on l'a retournée (mouvement peut-être symbolique) et l'avant — ou l'arrière, car je ne suis pas fort expert en matière de péniches — passe du côté cour au côté jardin. Mais le paysage varie autour d'elle. Paysage toujours composé d'un vaste ciel nuancé sur quoi tremblent de fraîches verdures, et où beaucoup d'air circule et de fine lumière ; le blanc et bleu d'outre-mer, habituels aux péniches, font au milieu de tout cela un accord plus vif. C'est autour de la pièce comme un accompagnement orchestral exhalant une légère et fort aimable poésie. Au premier acte, le ciel et la verdure sont, je crois, d'Ile de France ; du moins le comique déjeuner de noces qui s'agite sur le pont nous fait songer à quelque Bougival ; au début du second acte un éclusier qui parle belge nous apprend que nous sommes plus au nord ; symétriquement, le rideau venant de se lever sur le « trois », l'accent méridional d'un autre éclusier (car l'action choisit pour se développer le calme des écluses) ne laisse aucun doute sur la patrie des nouveaux arbres et du ciel, d'ailleurs immuable, non plus que sur le trajet suivi par le bateau (ce qui peut-être explique fort simplement son tête à queue). Silhouettes éphémères, ces deux éclusiers, mais amusantes et qui ne sont pas même inutiles, car leur conversation avec le « capitaine » forme une sorte de prélude qui oriente les deux actes. Au surplus dans toute l'œuvre la peinture, à la gouache, du monde des mariniers jette, parmi la *sinfonietta* que j'ai dite, ses notes pittoresques.

Sur la péniche bien vernie une comédie se déploie et un drame (à la vérité drame sans éclat, mais sans profondeur aussi et qui ne nous émeut pas véritablement, mais l'auteur, fantaisiste très aimable, n'a pas sans doute de vastes prétentions). Je préfère la comédie. Le drame, au surplus, ne tient guère de place et il se cantonne dans le troisième acte, dans une partie même du troisième acte ;

c'est, si l'on veut, le conflit de l'amitié avec l'amour ou mieux, avec la passion ; une certaine psychologie exigeant au théâtre que la passion l'emporte, le marinier Sylvestre s'enfuit avec la jeune femme du patron, de son ami intime, de son « frère » : il part véritablement désolé, déchiré ; on ne devrait pas faire ces choses-là aux amis d'enfance..., surtout à un ami comme le « cap'tain Pierre », mais quoi, c'est le destin, on ne peut pas résister (thème lyrique fréquemment développé sur toutes nos scènes, subventionnées ou non, et on connaît la solidité...) ; il l'explique, avec des larmes, à l'intéressé, qui, coupable d'ailleurs d'une trop superbe et naïve confiance, d'abord ne comprend pas, puis se résigne, si je puis dire, désespérément, toujours amoureux de la belle marinière, même fugitive ; cet entretien, vraisemblable ou non..., qui n'est dénué ni d'artifice ni de sensiblerie, ne forme pas la meilleure part de l'ouvrage, ni la plus neuve. Par bonheur, la comédie domine. Au premier acte cette comédie est même une farce, chose louable, une farce d'ailleurs un peu facile, mais plaisante. C'est, comme j'ai dit, un repas de noces sur la péniche, le patron, Pierre, qui tient beaucoup à être appelé « cap'tain », épousant la brillante Marinette (qui est Mlle Marie Bell, excellente dans toute la pièce et coquette à souhait, comme est excellent M. Brunot, mari un peu éberlué, sympathiquement comique, ou tendre avec quelque gaucherie, et toujours intelligent). Une véritable caricature en couleurs ; il faut voir l'admirable Dorival, dans le rôle du père de la mariée, avec son gibus, sa redingote, ses yeux ronds, ses plaisanteries qui ratent, impayable silhouette dont l'iconographie remonte à un bon demi-siècle ; voilà qui est fort spirituellement composé. Ou encore M. Ledoux, autre fantoche très spirituel, venu, lui, de quelque guignol, soldat parasite débarque soudain de Pont-à-Mousson, qui sait qu'un militaire est indispensable dans une noce et qui se présente donc, traditionnel, en criant « vive la mariée », tout rebondi dans son uniforme antérieur au kaki et au bleu horizon. Il est

essentiel de noter que la mariée trouve Sylvestre (c'est M. Yonnel, très bon lui aussi) parfaitement insupportable et qu'elle a des mots fort désagréables, dans leur charmant illogisme, à l'adresse de cet ami parfait dont son « cap'tain » lui rebat les oreilles. Il n'est pas nécessaire d'avoir une grande expérience du théâtre pour deviner ce que signifie cette inimitié soudaine dans un premier acte et ce qu'elle amènera au troisième. En attendant, le second acte est une préparation à retardement : Marinette est déjà persuadée que Sylvestre l'aime avec passion et, piquée par la tranquillité béate de son mari, elle le lui annonce tout de go, non sans fierté ; comme il rit, sûr de son ami, elle le fait descendre dans la cabine, pour qu'il assiste, caché, à l'entretien révélateur ; peine et coquetterie et coups d'œil perdus, Sylvestre ne veut rien comprendre, le cap'tain sort triomphant et rit de plus belle ; mais (voilà qui est bien observé), à propos d'un incident quelconque, il cherche querelle, fort injustement, à son ami et l'acte finit par une bataille — ou une batterie — en règle. Six mois plus tard, les adversaires d'une minute enfin réconciliés, quand Sylvestre, appelé surtout par Marinette, revient vers la péniche, il a sans doute réfléchi ou son « inconscient » a travaillé... Nous savons ce qui arrive et comment fléchit une agréable comédie.

J'ai le regret, une seconde fois, de constater qu'elle est fort bien jouée par tout le monde (1) et plaisamment mise en scène, — enfin qu'on passe là une bonne soirée. Je n'en dis pas davantage et il est indécent de s'être attardé à ce point dans une Comédie-Française qui, paraît-il, est en pleine décadence...

(1) C'est pourquoi je ne dois pas oublier que, blonde et charmante, Mlle Hélène Perdrière, c'est-à-dire Mique, la jeune sœur du cap'tain, la douce amoureuse et la fiancée de Sylvestre, et que celui-ci, aveuglé, repousse avec douceur et obstination, passe tout au long de l'action, figure gracieuse et mélancolique, dessinant sous la mélodie principale une aimable ligne de contrepoint.

Trois concerts.

Le résultat, c'est que je n'ai plus guère de loisirs pour assister aux concerts, qui ont repris, comme de plus belle, avec la chute des feuilles. Je me borne à deux ou trois indications, presque au hasard.

Les « Poèmes Juifs » orchestrés de Darius Milhaud.

La plus récente de nos grandes « académies » musicales, l'Orchestre symphonique de Paris, qui n'a qu'un an d'âge, est remonté sur l'estrade de la salle Pleyel, sensiblement amélioré, plus fondu, plus homogène, conduit par le grand chef qu'est Pierre Monteux (1). Quelques fort bonnes soirées. Ne pouvant les décrire aujourd'hui, je note seulement une parfaite exécution des *Poèmes juifs* de Darius Milhaud. Ils sont fort connus et, si pittoresques, si variés d'allure, pleins d'une science aisée qui ne s'étale point, si parfumés d'Asie et si émouvants, ils passent avec raison pour une des meilleures œuvres du riche et original musicien. Mais leur orchestration, assez récente, est moins connue ; cet orchestre clair et bien sonnant, aux timbres heureusement dosés, d'une couleur exquise, absolument dénué d'empâtement, et où l'air circule avec la poésie, vaut certes qu'on l'admire, surtout quand Pierre Monteux l'anime et qu'il accompagne un artiste comme Panzera. Il est impossible sans doute, de mieux chanter ces diverses et simples (et par cela même) difficiles mélodies, avec plus de souplesse et de sûreté, avec une plus sobre élégance et plus d'intelligence unie à une discrète émotion.

(1) On sait que Monteux a une vie musicale en partie double ; celui qui avant la guerre donnait à Paris des concerts fameux et qui a créé, imposé le *Sacre du Printemps* a depuis lors beaucoup voyagé, cueillant de beaux lauriers en Amérique et maintenant, dans Amsterdam, dirigeant à côté de Mengelberg le célèbre orchestre du Concertgebouw : désormais il se partage entre la Hollande et Paris.

Wanda Landowska ou celle qui réveille les clavecins.

Aussi aisément que pour un concert symphonique, la vaste salle Pleyel se garnit tout entière d'une foule respectueuse et bientôt extasiée, quand monte entre ses murs ivoirins le chant isolé d'un clavecin merveilleux. Mais la claveciniste est Wanda Landowska. Je ne puis en quelques lignes célébrer comme il faut cette reine incomparable du clavecin, qui a ressuscité pour nous le vieil et délicieux instrument et l'a rendu vraiment un de nos contemporains (1). Elle ne se contente pas, avec une érudition que l'amour vivifie et une extraordinaire intelligence musicale, d'évoquer, aimable pythonisse, les anciens maîtres, en vérité jeunes comme autrefois et que l'on croit voir assis près de son clavier, ou bien d'extraire du passé mille trésors inconnus que son art illumine, mais, attentive aux voix de son époque et penchée sur les plus neuves musiques, elle incite, par le rayonnement de son génie, nos modernes compositeurs à écrire pour le clavecin (2) — pour son clavecin surtout — et elle nous enrichit ainsi d'une nouvelle beauté. Je ne commenterai pas son programme, mais je veux au moins signaler cet admirable concerto de Benedetto Marcello († 1730), transcrit par Bach pour le clavecin et qui égale, à mon sens, certaines créations de Bach lui-même (3), et dire quel enthousiasme a

(1) Les clavecins excellents que construit la maison Pleyel sont établis selon ses précieuses et savantes indications.

(2) Rappelons, comme signes magnifiques de cette renaissance, après le concerto du grand Manuel de Falla, celui de Francis Poulenc, si profondément « poétique », si français, si bien écrit pour l'instrument, et que Wanda Landowska nous a révélé au printemps dernier. Ici l'organe crée la fonction... De même l'admirable guitariste, André Ségovia, qui renouvelle et ennoblit la guitare, comme Wanda Landowska le clavecin, nous a valu de belles pages de guitare écrites à l'envi par nos modernes compositeurs.

(3) On serait tenté de croire que Bach a transformé l'œuvre de Marcello; en réalité, il l'a seulement « transcrite », merveilleusement, il est vrai.

excité sa prodigieuse interprétation de trois pages du *Clavecin bien tempéré*; il faudrait encore noter ce *Magnificat* de Pachelbel († 1706), modèle de décoration religieuse, cette curieuse « histoire biblique en forme de sonate » où Johann Kuhnau († 1722) s'amuse à peindre (sans réalisme) le combat de David et Goliath, et les fragments du grand Domenico Scarlatti, dont elle traduit si poétiquement la poésie éternellement neuve et le langage hardi, si voisin de nous en son aisance souriante. Comme elle est aussi magicienne du piano, et d'ailleurs prêtresse de Mozart — elle ne manque point de sacrifier à ce double amour et, par exemple, de jouer, magnifiquement, le rondo en *la* mineur. Y a-t-il là une intention secrète? Je ne crois point à tant de rouerie... Mais il faut avouer que le piano, plus sonore évidemment, il faut avouer qu'auprès du clavecin délicat — non pas grêle — et de ses timbres changeants et de son aimable diversité de coloris (1), le piano, malgré son bel éclat, nous semble quelquefois légèrement barbare. Ce gros, trop gros mot lâché, je m'esquive et je salue de nouveau Wanda Landowska. Une pareille artiste, il est impossible évidemment qu'elle progresse, étant arrivée à la perfection, et, néanmoins, telle est la séduction de son art, à chaque concert on a l'impression qu'elle s'élève encore et qu'on a rien entendu de si beau. C'est une illusion que nous ne cesserons jamais d'éprouver (2).

Un trio nouveau d'Albert Roussel ou « mieux qu'un long poème »...

Passant dans une salle moins vaste et plus intime, c'est-à-dire dans les salons dorés de l'Institut de Coopéra-

(1) N'oublions pas que ce sont deux instruments fort différents et que le plus jeune ne sort point de l'autre par évolution.

(2) Apôtre désintéressé de la musique — et dont l'apostolat prend des formes émouvantes, ses amis ne l'ignorent pas — la grande artiste a voulu que ces concerts d'un goût si « aristocratique » ne

tion intellectuelle, je voudrais bien louer avec quelque précision une œuvre de qualité rare, ce trio pour flûte, alto et violoncelle, création toute récente (l'encre en est à peine sèche) d'un de nos plus grands musiciens, notre cher et charmant Albert Roussel. Nous l'avons entendu grâce à une (si j'ose braver ainsi la grammaire) une Mécène très sympathique et fort connue dans le monde musical, Mrs Elizabeth Coolidge, dont les concerts privés, non seulement en Amérique, mais dans toute l'Europe, offrent à un public choisi des œuvres fort modernes, exécutées par des artistes excellents, et toujours quelques œuvres inédites, qu'elle a spécialement commandées à des musiciens soit illustres ou qu'elle estime originaux. Quand je dis : *nous* avons entendu... Par une circonstance malheureuse, des trois mouvements que comporte l'œuvre de Roussel, le premier, qu'on me dit admirable, était évanoui quand je suis arrivé (ainsi que plusieurs confrères) et je n'ai saisi l'andante, en prêtant l'oreille, que derrière une porte massive aux panneaux Louis XVI. Mais, si je ne puis entrer dans le détail, je puis assurer que cet andante est d'une poésie, d'une pureté, d'une sérénité ensorcelante et que la ligne s'en déploie avec une grâce exquise et en même temps une sûreté incomparable (il s'ajoute à tous ces mouvements lents où triomphe le beau poète de France). Quand au dernier allegro (*con spirito*) que, de mon coin, j'ai un peu mieux entendu, c'est une merveille de goût, de légèreté, de verve subtile, de clarté qui s'irise, d'esprit aérien, brèves gerbes lumineuses qui fusent, retombent avec élégance et renaissent plus jeunes... Je n'en finirais pas d'accumuler des épithètes, dont le vague est le moindre défaut, et, après une audition, de ma part, si défectueuse, il faudrait la partition (que l'on grave) pour écrire des choses qui aient un peu plus de sens. Mais je dirai

fussent point réservés à des privilégiés ; des prix délibérément modiques en doivent permettre l'accès à tout le public amateur de belle musique...,

encore que l'intelligence critique, qui a ses droits à côté de l'émotion musicale, est enchantée de voir la fermeté de cette langue unie à cette souplesse du style et enfin qu'une œuvre aux dimensions restreintes peut, en France surtout, valoir un long poème. En vérité, depuis ce festival magnifique du printemps, où toute la musique de chez nous — et d'ailleurs — a cordialement célébré son beau génie, on a le sentiment que Roussel, mieux assuré que jamais du riche et multiforme instrument dont il dispose, en jouant avec une aisance accrue et une virtuosité souveraine, est en voie de nous dispenser mille plaisirs nouveaux et infiniment précieux.

Le théâtre musical. — « Monsieur Beaucaire » et le souriant génie de Messager.

Il est temps de revenir au théâtre — mais au théâtre musical. Il s'agit de deux reprises (dont la seconde est quasiment une création) et qui honorent la musique proprement française. D'abord la Gaîté-Lyrique vient d'adopter *Monsieur Beaucaire*, qui est l'une des dernières opérettes du regretté Messager. Le livret, d'ailleurs écrit par deux hommes de théâtre particulièrement adroits (André Rivoire et Pierre Veber), met en scène les aventures anglaises du duc d'Orléans, exilé par Louis XV, et qui se cache sous le nom de Monsieur Beaucaire, barbier à l'ambassade de France (bien entendu, il sera pardonné au dénouement et, ayant repris son visage seigneurial, il passera la mer, emmenant pour femme une belle Londonienne qu'il a su conquérir sous son masque). Mais ce sont les pages de musique qui sont intéressantes. Il n'est pas besoin de dire que, sous leur apparence facile, légère, tout aimable, sans vanité, elles sont du premier ordre et soutenues par une science musicale d'une sûreté, d'une étendue incomparable. Mais on connaît assez André Messager, dont le nom évoque aussitôt toute l'élégance, l'esprit, le tact français. On n'ignore pas que ce compositeur,

qui, par une sorte de détachement aristocratique et de « négligence » supérieure, n'a guère écrit que des opérettes ou du moins des œuvres de « demi-caractère », et qui même ne se souciait pas exagérément de leur destin, est l'un des plus grands musiciens de son temps, parent authentique de ses contemporains les plus glorieux, un Fauré ou un Debussy — et on n'oubliera pas que c'est à lui que *Pelléas* doit d'avoir été créé à l'Opéra-Comique, avec le soin pieux, la ferveur et la perfection que chacun sait ; d'ailleurs, connaissant tout de son métier, en connaissant tout le passé, avec une souplesse d'esprit magnifique et souverainement intelligente, avec cette belle jeunesse qui n'a jamais abandonné même ses dernières années, enfin avec un amour profond de son art, ne condamnant rien de dessein arrêté, il écoutait avec soin les musiques aux allures les plus nouvelles et, quand il y trouvait de la musique véritablement, il les encourageait et les défendait (1). Nul mieux que lui, par son exemple, et c'est la meilleure voie, n'a contribué à ébranler une certaine hiérarchie des arts un peu scolaire et gourmée : on aurait dû, à la vérité, s'apercevoir plus tôt, ne fût-ce qu'en entendant Mozart (avec qui Messager a certainement quelque lointain cousinage), que l'ampleur des œuvres ou leur sérieux (ou leur ennui) ne préjugent aucunement de leur valeur musicale. Au surplus il n'y a pas seulement une leçon d'esthétique, mais une leçon morale, à puiser dans ce musicien, d'une si haute probité artistique sous son allure désinvolte, et qui, orchestrateur infaillible, comme il fut un grand chef d'orchestre, vers la fin de sa vie, déclarait modestement et ironiquement à l'un des amis et collaborateurs de cette revue : « Je crois que je commence à savoir orchestrer. »

Cet orchestre clair et fin, solide et nerveux, et d'une

(1) C'est ainsi que, pour leur création aux Ballets Russes, il avait tenu à diriger lui-même les œuvres de deux jeunes musiciens français, *les Fâcheux* d'Auric et *les Biches* de Poulenc.

merveilleuse élégance, sonne le mieux du monde à la Gaîté. On ne sait pas ou on ne dit pas assez que cette salle est, pour l'acoustique, une des meilleures qui existent à Paris, surtout quand elle n'abrite pas un orchestre formidable. L'avisé Strawinsky s'en était aperçu, et, les Ballets Russes ayant logé quelques saisons durant à la Gaîté, il aurait voulu que ses *Noces* particulièrement (avec leur orchestre spécial) y fussent toujours données, « rendant » là, estimait-il, mieux que nulle part ailleurs. L'opérette dans son ensemble a été montée avec beaucoup de soin (agréables danses, de caractère modéré, au premier acte ; mon orthodoxie fait des réserves sur le petit ballet qui ouvre le second acte et que d'ailleurs on n'est pas obligé de voir, si la cigarette de l'entr'acte n'est pas achevée). De frais décors, des costumes joyeux, aux couleurs vives et piquantes, dont les tons s'accordent à ceux de la décoration, selon un style aimable et suffisamment neuf, qui est ordinaire à la Gaîté, voilà des éléments qui s'ajoutent avec bonheur aux qualités des artistes, et qui ne sont pas à négliger dans l'harmonie d'une agréable soirée.

Une autre voix de France. Chabrier, maître de la comédie musicale, et la résurrection du « Roi malgré lui ».

C'est un goût et un esprit tout français qui dominent aussi dans l'œuvre de Chabrier — avec un visage différent de celui que nous montre Messager — encore que l'élégance ne lui soit nullement étrangère, tout à l'inverse. Mais ce qui nous frappe d'abord, au moins dans ce *Roi malgré lui*, que vient de remonter si heureusement l'Opéra-Comique, c'est son aspect truculent et sa verve puissante.

Le Roi malgré lui sans nul doute est un chef d'œuvre — un chef-d'œuvre méconnu, comme son auteur lui-même. Emmanuel Chabrier (1841-1894), génie authentiquement né du sol français, n'a pas goûté de son vivant

la gloire qu'il méritait et même après sa mort le grand public (la fameuse postérité) ne s'est guère soucié de lui décerner une couronne posthume. Il est vrai que les musiciens et les esprits informés lui vouaient une solide admiration. Cela ne forme, malgré tout, qu'un petit cercle. Mais ce sont eux qui ont désiré cette reprise, et surtout la nouvelle génération, surtout les jeunes musiciens qui regardent Chabrier comme un de leurs maîtres. Sa comédie musicale dormait depuis quelque quarante ans. Les applaudissements dont elle a été saluée à l'Opéra-Comique l'ont, je pense définitivement réveillée. Elle avait eu la malchance d'être créée le 18 mai 1887, c'est-à-dire quelques jours seulement avant l'incendie de l'Opéra-Comique. Il faut avouer d'ailleurs que, rejouée un plus tard au théâtre des Nations (qui habitait provisoirement l'Opéra-Comique), elle n'obtint pas un succès triomphal. Même aventure pour son drame lyrique, *Gwendoline*, créé à Bruxelles en 1886, interrompu après deux représentations par la faillite du théâtre et qui reparut sans gloire à l'Opéra en 1893 : il faut dire qu'ici, entraîné par son époque et par une admiration impétueuse, le bon musicien de France avait cédé avec trop d'abnégation à l'attrait wagnérien, qui voilait un peu sa propre personnalité ; le wagnérisme n'est à sa place que chez Wagner (ce qui ne veut pas dire qu'il n'y fatigue jamais) (1). *Gwendoline* n'en renferme pas moins des trésors. Mais l'auditeur ordinaire était sans doute effaré par une écriture, — et surtout par une écriture d'orchestre — trop neuve et trop libre, pleine de trouvailles imprévues, ingénieuses et souvent cocasses, dédaigneuse des routines, n'ayant cure que de s'exprimer (2) ; la technique de Chabrier, comme l'es-

(1) Il en va de même pour *Briséis*, autre drame lyrique, lui aussi écrit sur un livret de Catulle Mendès, dont la poésie prétentieuse et soufflée (avec des velléités philosophiques) n'est pas un appoint fort séduisant.

(2) Il le doit comme Moussorgsky, on l'a justement observé, à

prit même de sa musique, a d'ailleurs exercé sur ses successeurs une influence bien plus considérable qu'on ne le juge au premier regard et nos musiciens n'ont pas, je crois, fini d'y puiser des leçons (bien qu'en ce qui concerne proprement la langue, ses innovations grammaticales soient entrées aujourd'hui dans le domaine public).

Pour les représentations actuelles de l'Opéra-Comique, le livret, qui souffrait de quelques faiblesses et de quelques obscurités, a été refait presque entièrement par le très habile homme de théâtre qu'est M. Albert Carré. Grâce à lui on peut se reconnaître aisément au milieu des imbroglios, détours et déguisements d'une intrigue historio-bouffonne. Aussi, malgré ses dimensions, semble-t-elle intéresser vivement le public. Je ne la résume point : il suffit de dire que le personnage principal est Henri de Valois, notre futur Henri III, qui, élu roi de Pologne, mal accueilli et mourant d'ennui, finit par regagner subrepticement la douce France (mais ce départ est postérieur aux événements de notre comédie qui ne montre qu'un départ manqué).

La musique est d'une richesse, d'une abondance, d'une vie, d'une allégresse magnifiques. Je l'ai dit : on est conquis d'abord par ce sens du comique et cette verve impayable que Chabrier « poussait jusqu'au génie » (1). L'humour en musique, je veux dire l'humour proprement musical, qui naît de la musique elle-même et ne se borne point à rythmer les plaisanteries du livret ou la bizarrerie des situations, est chose bien plus difficile et rare qu'on ne le pense. C'est évidemment l'une des raisons pour quoi

son autodidactisme, — ce qui ne signifie pas son manque de science.

(1) Rappelons que Chabrier a débuté par le théâtre comique (*l'Etoile* — trois actes, 1877, et le petit acte d'une *Education manquée*, 1879) et que le comique a sa place dans son œuvre de musique pure (ainsi les pages célèbres de *Joyeuse marche* et de *la Bourrée fantasque*).

nos jeunes musiciens, qui cherchent à renouveler l'opéra-bouffe, admirent tant Chabrier. Mais il y en a d'autres et, par exemple, à côté de cette gaieté si drue et si colorée, à fond résolument populaire, Chabrier, qui appartenait à l'espèce des « bons géants » et qui, bruyant, débridé, tempétueux, n'en était que plus sensible, fait aisément chanter la tendresse humaine et sait écrire des pages d'une poésie délicieuse ; on le voit dans toute son œuvre (certaines pièces de piano, telles mélodies, voisinant avec d'autres qui sont fort amusantes, tels fragments de ses drames lyriques) ; en ce qui concerne *le Roi malgré lui* (1), on l'observe par exemple dans les airs confiés à Minka, la petite esclave polonaise, et que l'exquise Mme Yvonne Brothier chante avec un goût, une intelligence, une science tout aisée, une souple et fine voix d'argent, dispersant les aériennes vocalises, qui l'on fait justement acclamer ; si quelques passages nous semblent tourner légèrement à la romance et à l'air d'opéra, n'oublions pas que ce musicien aimait la parodie et voyons-y une marque de son ironique génie. On devrait louer ici bien d'autres choses encore, cette rythmique diverse et nerveuse, parfois bondissante jusqu'à l'enivrement (telles les danses au début du second acte), ces chœurs (comme le chœur de soldats qui clôt le 1er acte) d'une sûreté de lignes et d'une variété, mais aussi d'une drôlerie admirables, et enfin cet orchestre étincelant et pittoresque, si plein, si bien sonnant (ah ! les belles fanfares...) si ondoyant, si multiple, ce somptueux et vivant orchestre, que M. Masson dirige lui-même de la façon la plus nette et la plus élégante.

L'interprétation vocale est de la même qualité ; auprès de M. Brothier dont j'ai dit le succès, de M. Musy, très

(1) A propos justement du *Roi malgré lui*, M. Charles Koechlin écrit avec raison que Chabrier unit « la grâce, la sensibilité discrète de l'Ile de France à la bouffonnerie la plus cordialement énorme » (*Encyclopédie de la musique*, Delagrave, t. I, p. 137).

amusant et très cocasse duc de Fritelli, et de Mme Guyla, son intrigante duchesse, il faut célébrer à voix haute Henri de Valois, c'est-à-dire M. Roger Bourdin, ce chanteur si fin et si sûr, qui est aussi un plaisant comédien.

Sur quoi on me permettra de m'arrêter court et sans cadence finale. Une reprise si importante mériterait évidemment d'amples considérations. Mais cette chronique est déjà trop bavarde et plus que bavarde.

MAURICE BRILLANT.

Quatre livres récents sur Poussin

Quelqu'un devrait bien un jour relever les variations de la « cote », non pas financière, mais esthétique, de quelques artistes célèbres ; il y a là un sujet qui mérite d'être traité. On constaterait que la réputation de Titien, par exemple, n'a jamais beaucoup varié ; tandis que Murillo ou Van Dyck, bien que leurs noms soient fameux, sont tenus aujourd'hui dans un mépris qui ne laisse pas d'être excessif.

Le cas de Poussin ne serait pas un des moins curieux. Depuis plus de deux siècles, il tient dans l'art français un rôle assez particulier : le rôle du père dans la parabole de l'Enfant Prodigue. Lorsque après une période d'expériences effrénées, d'excès esthétiques, le monde de l'art semble en proie au découragement et à la lassitude, c'est vers Poussin que se tournent les artistes, pour qu'il leur redonne le sens de la règle et de l'ordre. A la fin du dix-huitième, lorsqu'une réaction se fit contre l'art séduisant et superficiel de Boucher et de Fragonard, c'est à Poussin, autant qu'à l'antique, que David et son école demandent des leçons. C'est lui qu'invoquent, en plein romantisme, aussi bien Ingres que Delacroix ; et plus tard Puvis de Chavannes. Au début du XXe siècle, alors que les feux d'artifice de l'impressionnisme n'éblouissent plus les yeux, et que le besoin d'un art plus réfléchi se fait sentir, Cézanne déclare qu'il veut faire du Poussin sur nature, tandis que Maurice Denis démontre que Gauguin et le maître d'Axi

sont les véritables héritiers du peintre des *Bergers d'Arcadie*. Adrien Mithouard réédite dans la revue l'*Occident* la *Vie de Poussin* de Bellori, et retrouve chez Poussin les mêmes qualités qui firent le génie des architectes gothiques. Puis survint le cubisme : Poussin est abandonné au profit de Derain, de Picasso, des sculpteurs nègres.

Pourtant, depuis quelque temps, il semble que le vieux maître revienne en honneur. L'état de marasme où se trouve actuellement la peinture paraît des plus favorables à un nouveau « retour à Poussin ». Au Salon d'Autonne qui vient de s'ouvrir, une des rares toiles qui comptent est l'*Été* de Savin, œuvre où l'esprit poussinesque apparaît nettement, renouvelé dans un langage pictural très moderne. Ces jours-ci, on marouflait, dans la salle à manger d'un amateur de goût, une grande décoration d'un des peintres les plus remarquables d'aujourd'hui, Amédée de la Patellière ; par les tendances de son art, à la fois rustique, grave et noble, il révèle, lui aussi ses affinités avec Poussin. Enfin, au cours de cette année 1929, quatre ouvrages ont été publiés, dont le maître des Andelys était le sujet. N'y a-t-il là qu'une suite de coïncidences ? Je ne le crois pas.

Ces quatre ouvrages, que nous allons passer en revue, sont le *Nicolas Poussin* (1) de Pierre Courthion, le *Poussin* (2) de Gilles de la Tourette, l'*Entretien sur Nicolas Poussin* (3) de Félibien édité par Joseph Aynard, et les *Lettres de Poussin* (4) éditées par Pierre du Colombier.

A parler net, le *Nicolas Poussin* de Pierre Courthion est au-dessous du médiocre, et l'auteur semble avoir pris à tâche de justifier toutes les critiques adressées à ce genre bâtard, la biographie romancée. Descriptions pittoresques déplacées, erreurs, phrases incompréhensibles, style fourmillant de vulgarités faciles à la Delteil, et d'impropriétés : voilà qui n'est

(1) Collection « Nobles Vies, Grandes Œuvres », Plon, éditeur.
(2) Rieder, éditeur.
(3) Fernand Roches, éditeur.
(4) Édit. de la Cité des Livres.
(5) Veut-on un exemple ? Page 54, l'auteur écrit : « Il (Poussin continue à vivre aux côtés de sa brave femme. Anne-Marie le trouve bien souvent silencieux autour du rôti. » La conclusion qu'il faut

pas fait pour rendre agréable et utile la lecture de ce livre. Mais ce qui est plus grave, c'est que l'image que l'auteur trace de son modèle est d'une invraisemblable fausseté. Contre toute vérité, il imagine Poussin influencé par les grands courants d'idées de son époque : tour à tour il le dépeint janséniste, cartésien, et même pascalisant! J'avais tort de parler de biographie romancée ; c'est de l'extravagance pure. Ceux qui liront ce livre en croyant y trouver un portrait authentique de Poussin seront bien trompés.

L'ouvrage de Gilles de la Tourette est d'une tout autre sorte. Il a pour fondement une idée fort juste : le caractère essentiellement rustique de l'art de Poussin. Trop souvent, on a vu dans Poussin l'élève docile de l'antique, et négligé la forte saveur campagnarde de son art. A travers l'affabulation mythologique ou biblique, c'est un paysan, un homme ayant l'amour de la nature champêtre qui s'exprime. Ce n'est pas à dire que chez lui le décor antique ne soit que plaqué ; il est très étroitement uni, en fait, avec le reste. Mais sous ce décor soigneusement reconstitué et élaboré, on perçoit un sentiment profond et spontané, une affection révérente pour la terre et les plantes.

Ce caractère de Poussin, Gilles de la Tourette l'a très bien saisi et décrit. Mais je ne suis pas sûr qu'emporté par son ardeur, il n'ait pas poussé son idée jusqu'au point où elle devient spécieuse. Insister sur le fond rustique de l'art de Poussin, soit ; mais en venir à dire que la couleur de Poussin est terreuse, « glèbeuse », comme tient à dire la Tourette, parce que Poussin aime la terre, voilà qui me paraît sortir de la vérité. D'abord, la couleur de Poussin n'est pas si « glèbeuse » que cela ; l'épithète serait plus exacte appliquée à la couleur de Millet ou de Géricault. Et quand elle l'est, la faute en est à l'impression foncée de sa toile, qui, venant à la surface avec le temps, a assombri les tons du tableau. On pourrait objecter également que d'autres peintres sont nés paysans, et que leur couleur n'a rien de « glèbeux » ; Prud'hon, par exemple. Enfin trouver, comme le veut Gilles de la Tourette, dans

tirer de cette phrase singulière, c'est que les silences de Poussin avaient lieu *après* les repas. Car un individu n'est *autour* d'un rôti qu'après l'avoir mangé.....

les attitudes des personnages de Poussin des ressemblances directes avec des branches d'arbres ou des racines me semble plus ingénieux que juste. C'est transformer une comparaison, qui pouvait être excellente, en une assimilation arbitraire.

Ces affirmations aventurées me paraissent d'ailleurs un défaut auquel l'auteur, dans l'excès de son enthousiasme, s'abandonne parfois. Je ne suis pas du tout certain que si Poussin ne jugeait seuls « dignes d'être peints que des faits nobles, poétiques, ou dramatiques », il faille voir là de sa part « un dédain assez campagnard » ; car les frères Le Nain, non moins « campagnards » que lui, ont pensé tout autrement. Enfin Gilles de la Tourette, et je ne saurais assez l'approuver, a tenu à étudier Poussin avant tout du point de vue plastique. En dépit de ce que l'on pourrait croire, cette méthode est trop rarement utilisée par les historiens d'art pour qu'on ne loue pas ceux qui l'adoptent. Encore faut-il savoir la manier ; l'affirmation de la page 17, « comme dans l'atmosphère, les parties froides sont dans la lumière, les parties chaudes dans l'ombre », n'est vraie que lorsque la lumière est froide, et oublie le cas fréquent où elle est chaude.

Mais ces réserves une fois faites, je suis heureux de reconnaître que son livre est des plus intéressants. Écrit dans une langue parfois un peu tourmentée, mais éloquente, nerveuse, colorée, il nous offre un portrait de Poussin qui est vivant, juste dans son ensemble, et une étude sur l'œuvre du peintre qui nous fait pénétrer fort loin dans son art. On sent que l'auteur a longuement examiné ces toiles, a vécu dans leur familiarité. Bien des réflexions qu'il émet à leur propos mériteraient d'être citées, et commentées ; par exemple lorsqu'il remarque avec raison qu'on ne peut agrandir une petite esquisse sans rompre l'équilibre des masses, ou l'heureuse définition qu'il donne de la « peinture littéraire ».

***

La maison à qui l'on doit l'*Entretien sur Nicolas Poussin*, les Éditions Fernand Roches, a donné à cet ouvrage tous ses soins, et le résultat est de tout point remarquable : format majestueux, typographie de grand style et irréprochable, illustrations bien choisies, enfin admirable papier d'Auvergne fabriqué à la main, dont la blancheur mate et grenue n'a

rien de la froideur des papiers mécaniques, mais fait penser au crépi d'un vieux mur tiédi par le soleil d'automne. Pour ma part, être imprimé sur un pareil papier me paraîtrait infiniment plus enviable que tous les honneurs officiels. Par sa belle tenue, cette édition de l'*Entretien* est la digne cadette de la première, qui parut en 1685 chez le fameux imprimeur Mabre-Cramoisy; et l'ombre de Félibien a du tressaillir de joie, à voir son texte si superbement vêtu.

Ce Félibien était d'ailleurs un curieux personnage et un personnage curieux, et dont Joseph Aynard, dans sa préface à l'*Entretien*, a fort adroitement esquissé le portrait. Auteur des *Entretiens sur les Vies et sur les Ouvrages des plus excellents Peintres anciens et modernes*, des *Mémoires pour servir à l'histoire des Maisons Royalles*, éditeur des Conférences de l'Académie de Peinture, il a le droit d'être considéré comme le premier en date des critiques d'art français. Par ses descriptions de la Trappe, de Versailles et de la grotte de Versailles, il est un prédécesseur des Joanne et des Baedeker. Mais il a aussi donné une traduction du *Château de l'âme* de sainte Térèse, et paraphrasé Jérémie, le Cantique des cantiques, et le *Miserere*. En somme, il fut l'André George du Grand Siècle. Car André George, non content d'être un des meilleurs critiques d'art de notre époque, ne nous a-t-il pas retracé l'histoire et l'esprit de l'Oratoire, en même temps qu'il collabore aux *Guides Bleus*?

Joseph Aynard a très finement noté dans sa préface que, tout en admirant fort Poussin, Félibien n'a pas laissé de déformer l'art et l'esthétique de son modèle. Ce père des critiques d'art n'est pas indemne d'un défaut qui leur est assez commun : « Il juge la peinture en littérateur », et ce qui pis est, il la juge en littérateur du XVIIe siècle, c'est-à-dire en fanatique de la raison, de la noblesse, de la clarté, du beau abstrait, en contempteur du réalisme, de la nature toute crue. Comme le dit fort bien Joseph Aynard, « il a fait Poussin encore plus académique qu'il l'était ». Malheureusement, on a trop vu Poussin, depuis, à travers Félibien. Les historiens et les littérateurs, habitués à étudier de près les textes écrits, ont trop souvent oublié qu'en matière d'art plastique, les textes qui importent le plus, ce sont les œuvres, peintes ou sculptées, et que ce qu'on nomme d'habitude les textes, c'est-à-dire les textes écrits, passent en second. Mais, malgré

la déformation qu'il fait subir à la figure de Poussin, Félibien demeure un bon biographe du vieux maître. Comme l'indique très bien Aynard : « C'est ce mélange si enivrant de passions différentes, la nostalgie du soleil et du bonheur dans une âme triste, presque austère, qui fait toute la poésie de Poussin, et on peut croire que Félibien l'a sentie comme nous, sans peut-être l'analyser. » On le lira donc avec le plus vif plaisir, surtout dans une édition aussi magnifique.

Nous en venons enfin aux lettres de Poussin. L'édition qu'en donne Pierre du Colombier, pour n'être pas aussi luxueuse que celle de l'*Entretien*, offre pourtant ces qualités, le goût, la sobriété, qui font à juste titre la réputation de la *Cité des Livres*. On n'avait de cette correspondance qu'une édition de 1824, due à Quatremère de Quincy, assez inexacte, et une autre de 1911, faite par Jouanny, fidèle mais illisible, parce que l'éditeur y a conservé, par un scrupule excessif, non pas tant l'orthographe, mais, si l'on peut dire, l'absence d'orthographe de Poussin. Avec beaucoup de bon sens, Pierre du Colombier n'a pas hésité à rajeunir et à rectifier le texte; en quoi il a bien fait. L'édition Jouanny pouvait suffire aux spécialistes; l'édition du Colombier s'adresse aux amateurs et aux artistes, ce qui ne signifie pas que les spécialistes la dédaigneront.

Bien que rédigée par un peintre, la correspondance de Poussin n'est pas pittoresque. Elle n'est pas non plus la correspondance d'un artiste intellectuel, celle que l'on supposerait d'après la lecture de Félibien. Poussin écrivait assez lourdement : presque toutes ses lettres, comme celles de Michel-Ange, sont des lettres d'affaires. Ce n'est que par-ci par-là qu'on rencontre des passages d'un tour assez vif ou assez coloré. D'autre part, il n'a rien d'un professeur d'esthétique; et lorsqu'il tente de dogmatiser, l'autodidacte qu'il était s'embarrasse bien vite dans ses tentatives de théories. Pourtant, on trouve assez souvent dans ces lettres des formules nettes et brèves, où l'artiste condense, sans excès de pédanterie, ses idées sur l'art. Comme le remarque très justement Pierre du Colombier, la « raison » qui paraît alors, ce n'est pas la raison abstraite des philosophes, mais le bon sens du paysan.

Autant que des lettres elles-mêmes, on tirera un grand

profit de l'introduction de l'éditeur; et plus de plaisir, car, il faut bien l'avouer, la lecture suivie de cette correspondance n'est pas particulièrement passionnante, et il faut avoir la patience d'en extraire les morceaux de choix. Pour l'introduction, c'est bien différent. Rien là qui fasse rembourrage; pas un trait qui ne porte, et qui n'aide à se construire une image, exacte et vivante, de l'artiste. Le portrait qu'Aynard n'a fait qu'esquisser, et en quelque sorte par reflet puisque son modèle principal était Félibien, ce portrait que Gilles de la Tourette nous a tracé avec une fougue quelque peu excessive, où il a accentué certaines lignes aux dépens des autres, grossi certains éléments, Pierre du Colombier le mène à bout avec une fidélité dont la minutie n'est jamais pesante, et qui me paraît la vérité même. La franchise un peu rude du vieux peintre, son juste orgueil, sa gravité teintée de tristesse, sa conscience au travail, son honnêteté, tout y est. C'est bien là le vrai Poussin, tel qu'il se dessine à travers son œuvre et sa correspondance, à travers les témoignages des contemporains, de Bellori et de Félibien. Tenant à la fois du paysan sentencieux et du vieux militaire consciencieux, il fait penser à Catinat; ne mériterait-il pas également le surnom de « Père la Pensée »? Souhaitons que ses vertus inspirent les jeunes peintres qui l'invoquent à lui, et qu'une fois de plus la peinture française bénéficie de ses leçons.

François Fosca.

Le Beethoven *de Romain Rolland* (1)

Romain Rolland, Beethoven!... Tous les cœurs musiciens auront battu à retrouver ces deux noms accolés, et nul ne sera surpris que le livre, à l'abord même, ait rencontré le vrai succès. N'est-ce point la rentrée de Romain Rolland dans le domaine musical? Depuis la guerre, son éloignement creusait un vide qu'aucun successeur n'a pu combler. La thèse sur

(1) Romain Rolland, *Beethoven, les grandes époques créatrices*. 1 vol. in-8 écu de 374 pp. avec planches. Éd. du Sablier (2e éd., 1929.)

l'*Histoire de l'Opéra*, les études qui composent *Musiciens d'Autrefois*, *Musiciens d'Aujourd'hui*, *Voyage musical aux pays du passé*, demeurent des chefs-d'œuvre inégalés de savoir et d'émotion, de préparation technique et de sensibilité. A vrai dire, l'auteur de *Jean-Christophe* a-t-il jamais tout à fait quitté Beethoven? La haute figure du maître domine l'œuvre entière et sans doute aussi la vie de Romain Rolland. Ne soyons pas surpris qu'il ait tenté de consacrer ses dernières forces à ce grand sujet et voyons aujourd'hui le portique par où s'ouvre l'édifice.

Il ne s'agit aucunement d'une histoire générale de Beethoven, de l'homme ou de l'œuvre. L'auteur ne reprend point, pour l'amplifier, sa petite biographie passionnée de janvier 1903. C'est aux « grandes époques créatrices », qu'il va directement. C'est le Beethoven de la trentième année qu'il campe en son premier chapitre. Mil huit cent : la rupture avec l'ancien monde, l'avènement du nouveau. Ce premier volume, c'est la chronique des premières campagnes décisives, des grandes œuvres qui imposent victorieusement le style beethovenien. Aussi bien, une fois le portrait de l'artiste brossé, l'ouvrage proprement dit tient en trois chapitres, en trois noms d'œuvres : *L'Héroïque, l'Appassionnata, Léonore*.

Puis-je dissimuler qu'une impression complexe se dégage de cette lecture? On voudrait admirer davantage, mais trop de raisons vous en détournent. Peut-être la déception est-elle d'autant plus grande qu'on attendait davantage de l'auteur et de son effort nouveau? D'abord, l'ordonnance même est déroutante, malgré l'apparence de cadre chronologique adopté par l'auteur. Trois appendices considérables s'ajoutent au livre dont ils forment une part importante : un mémoire sur la surdité de Beethoven, des remarques sur un livre d'esquisses de 1800, enfin une « note » sur les sœurs Brunsvik et leur cousine du « Clair de lune », — une « note » de cinquante pages, admirablement réussie, qui forme sans doute le morceau le plus fin, le plus juste de tout le volume, et dont on se prend à regretter qu'il ne figure pas au corps même du développement.

Mais il y a plus que cette question extérieure. Comment ne pas trouver ici une grandiloquence où ne sombre que trop l'ordinaire des commentateurs? « Je veux réchauffer mes yeux, une dernière fois, au soleil de Beethoven. Je veux dire

ce qu'il fut pour nous, — pour les peuples d'un siècle », nous confie Romain Rolland dès les premières pages. Trop souvent, ce ton de journal lyrique, des formules d'éloquence testamentaire, se déversent sur la page, s'interposent entre la musique et nous. On voudrait ne pas voir de déclamation — mais est-ce possible? — dans des passages comme ceux-ci : « Cette gerbe de feu, une pluie d'étoiles dans la nuit, une éruption de Dieu, qui projette les mondes, arrachés de sa substance! Quelle nuit de la Saint-Jean! »... (p. 104). « Jean-Jacques le Confesseur, devenu l'Alcyon des tempêtes de la Révolution »... (p. 119), etc.

Certes, on comprend tous les enthousiasmes, et il ne s'agit pas de traiter ce magnifique sujet par l'ironie. On souffrirait d'encourir le reproche que l'auteur formule précisément dans ce livre : « L'ironie a beau jeu avec les héros de l'esprit et les saints. Mais l'ironie n'est pas de mise. » On voudrait simplement plus de mesure, le retour à ce bel équilibre qui marquait lumineusement, jadis, ses travaux sur la musique. On aimerait qu'il se fût mieux défié de cette *pente à la rhétorique*, dont il parle justement pour Beethoven, « cette pente à la rhétorique où il se laisse trop souvent entraîner, malgré son culte ardent de l'absolue vérité » (p. 152).

Et nous-mêmes, nous n'avons pas voulu cacher ce qui nous semblait être la vérité. Mais il y aurait fausseté plus encore qu'injustice à insister davantage sur les ombres. Si le commentaire de *l'Héroïque* est particulièrement gênant dans son enflure, convenons du moins que la conclusion en est juste. Comme Romain Rolland, comme Beethoven lui-même, donnons la palme à la *Troisième symphonie*. Plus que la *Neuvième*, plus que l'*Ut mineur*, elle est celle qui demeure, après un siècle de prodiges. « Elle apparaît comme un miracle, dans l'œuvre même de Beethoven. Si, par la suite, il a été plus loin, il n'a jamais fait, d'un coup, un aussi large pas. Elle est un des Grands Jours de la musique. Elle ouvre une ère » (p. 104).

Le portrait de Beethoven à cet âge est beaucoup plus nuancé que l'on n'a accoutumé de faire. Le voici peint dans tous ses contrastes : la force en personne (*Ein Bild der Kraft*, écrivait Seyfried) et même un peu nietzschéen avant la lettre, assez éloigné de cette image béate, de cette bonté imperturbable qu'on nous montre généralement. Passionné, toujours

amoureux, fascinant aisément les femmes, et, dans cette période, l'*homme à la mode*, le virtuose fêté. Mais revenons ensuite à la tradition, au maître pour qui la vraie supériorité réside dans la bonté, dont la musique n'a jamais de mauvais rire, et qui sait, par-delà les années, nous toucher au fond même du cœur. Voulez-vous un mot, entre cent? Beethoven dit, de son rival : « Il était toujours mon ennemi et c'était justement la raison que je fisse tout le bien possible... » (Cahier de conversation — en français — avec Schindler, 1823).

Il faut noter la parfaite connaissance qu'a l'auteur des esquisses successives où l'on voit le travail du génie, les stades de la pensée beethovénienne. Son étude technique est principalement fondée sur l'examen de ces esquisses, et c'est la partie la plus précieuse du livre pour le musicien, — du moins pour le critique formaliste. Je m'empresse d'ajouter cette nuance, car un excellent passage du volume appelle l'attention sur les insuffisances de la pure analyse, trop inhabile à étreindre les grands génies musicaux, le côté le moins matériel de leur art. « On oublie trop, aujourd'hui, que le plus important en art, et même le nouveau, est *ce qu'on dit* de nouveau, et non pas *comment* on le dit » (p. 116).

Le chapitre sur *Léonore* est le meilleur des trois qui concernent les œuvres. *Léonore* (c'est-à-dire les versions successives du drame que nous appelons *Fidelio*) présente un intérêt primordial. D'abord il est le seul essai de Beethoven au théâtre. Puis, de l'intérieur, il nous offre bien souvent la confidence du maître parce que le sujet — le triomphe de l'amour conjugal — était selon son cœur. Enfin, du dehors, le rôle historique de *Fidelio* reste considérable. Le drame constituait un essai décisif pour le temps, un essai où s'épanouissaient merveilleusement les tentatives des musiciens français de la Révolution. Un essai sans lendemain non plus (car la symphonie dramatique de Wagner est tout autre chose, « une bouture de la symphonie de Beethoven, non de sa tragédie avec chœurs », dit-on très bien ici). La vue de l'auteur paraît exacte, qui se termine par cette généralisation : « La grande et classique humanité de *Léonore*, — inaugurée dans l'*Alceste* et l'*Orphée* de Gluck, ainsi que dans quelques scènes de Mozart, — reste comme un monument de la meilleure Europe, qu'au seuil du siècle XIXe avaient entrevue Gœthe et Beethoven, —

et que cent ans de tourmentes n'ont pas, depuis, permis de réaliser » (p. 280).

Mais j'ai déjà dit que le chef-d'œuvre de ce livre était à la fin, dans cet appendice troisième qui est consacré aux trois sœurs Brunsvik — Thérèse, Joséphine, Charlotte —, et à leur cousine, Giulietta Guicciardi, qu'immortalise pour nous la dédicace de la fameuse sonate *Clair de lune*. En 1800, la plus âgée de ces jeunes filles, Thérèse, a vingt-cinq ans ; la plus jeune, Giulietta, en a seize. Ce sont les amies idéales de Beethoven, les parfaites compagnes du génie, — les trois Brunsvik surtout. Et non pas seulement par le don musical. L'une d'elles, Thérèse, ici révélée mieux que jamais, nous demeurera inoubliable. Cette grande âme religieuse sait muer peu à peu toute passion en dévouement, en sereine charité. Cette fois, Romain Rolland est maître en son royaume. Non seulement il a scruté les moindres vestiges de ses héroïnes et il a consulté les inédits qui pour lui seul se sont ouverts. Mais bien plus encore, il a deviné ces cœurs demi-clos. Nous savions qu'il avait le sens de ces vies cachées, de ces grandeurs secrètes, de ces êtres pudiques dont la noblesse veut se dérober. Son portrait de Thérèse Brunsvik nous révèle qu'il n'a rien perdu dans cet art émouvant de l'exploration profonde des âmes.

Il y a donc là de l'excellent et certainement, au total, l'ébauche d'un grand livre, s'il me semble que l'on n'y trouve point tout à fait le livre lui-même. Au reste, l'auteur en personne ne nous prévient-il pas, dans ses dernières lignes : « Que l'on nous permette enfin de déclarer que nous ne considérons l'Essai actuel que comme le premier état d'une gravure très imparfaite, que nous aurons, par la suite même de nos recherches, plus d'une fois à retoucher. »

André George.

Thomas Mann

Le prix Nobel de littérature est attribué à l'un des trois ou quatre écrivains allemands d'aujourd'hui qui ont une célébrité européenne, justifiée ici par une vaste culture et un

goût raffiné. L'œuvre de Thomas Mann est aisément accessible grâce à la clarté, à l'élégance du style, qualités rares chez ses compatriotes, et qu'il doit peut-être à quelques gouttes de sang latin.

Il est né à Lübeck, en 1875, dans une famille de riches marchands, qui exerçait depuis plusieurs générations des magistratures municipales. La bourgeoisie des villes libres hanséatiques s'est dérobée longtemps à l'influence de la Prusse et du nouvel empire, conservant ses traditions d'indépendance et de libéralisme, formant une société aux caractères très accusés, non sans affinités avec la grande bourgeoisie anglaise. Thomas Mann atteignit la notoriété dès l'âge de trente ans par un grand roman en deux volumes : *les Buddenbrooks* (1900), chronique de la décadence d'une famille. C'était, à travers quatre générations, l'histoire d'une famille de patriciens de Lübeck, dont la fortune périclitait à mesure que s'affinaient leur intelligence, leur sens moral et artistique. Livre écrit sous l'influence des naturalistes français, plus souple, plus divers que ses modèles, et plein de souvenirs évidemment personnels. Il fait paraître ensuite des nouvelles, dont les deux plus importantes : *Tristan* et *Tonio Krœger*, développent le même thème : péril de l'art, souffrance de l'âme dans un monde où l'action n'est pas la sœur du rêve. Schopenhauer, Nietzsche, Wagner, sont ses maîtres préférés. Ses récits enseignent une religion assez trouble de la beauté et de la douleur, celle de Barrès *Du sang* ou d'*Amori et dolori sacrum*. *La mort à Venise* (1913) marque l'épanouissement de cette tendance morbide.

Il semble que la guerre fut une surprise cruelle pour l'écrivain cosmopolite. Dès 1912, son frère aîné, Henri Mann, avait écrit un grand roman révolutionnaire : *Sujet*, qui fut interdit par la censure impériale et ne parut qu'en 1918. Les événements faisaient de Henri Mann un prophète, un apôtre de la démocratie; Thomas, au contraire, éprouva qu'il était avant tout allemand et bourgeois de Lübeck. Il reconnut, selon sa propre expression, que son univers spirituel était nordique, moral et protestant. Pour justifier son admiration de la Prusse, il écrivit une apologie historique : *Frédéric II et la grande coalition*, puis dans une série d'essais, écrits au jour le jour, qui parut en 1920 sous le titre de *Considérations d'un non-politique*, il confronta la culture allemande et la civi-

lisation latine et occidentale. Il reprit avec ferveur les propos politiques de Dostoïewski : l'Allemagne est une protestation vivante contre la civilisation latine imposée par l'empire romain à l'Europe occidentale. Il découvrit que « Nietzsche et Bismarck sont les fils d'un même esprit ». Confrontation émouvante, malgré l'injustice et la partialité du moment, parce qu'on y retrouve le désir obscur d'accorder deux esprits qui, à des degrés divers, tiennent profondément au cœur de l'écrivain.

Dans l'Allemagne bouleversée par la révolution, Thomas Mann ne se détache plus du problème politique, et il finit par le résoudre dans le sens des traditions libérales de la grande bougeoisie. En 1923, il publie la *République allemande*, où il adjure la jeunesse de se rallier au nouveau régime, qui vient de faire ses preuves. Son roman, la *Montagne enchantée*, qui paraît l'année suivante, est encore une œuvre pacificatrice, se proposant d'enseigner à l'Europe par un récit symbolique l'utilisation de ses épreuves pour son bien. En effet, l'Allemagne sauvée, l'attitude défensive n'a plus de raison d'être. Thomas Mann vient à Paris poursuivre ses réflexions sur le destin de l'Europe et reprendre un dialogue où intervient la voix de Paul Valéry. L'écrivain allemand aspire à une synthèse des deux cultures, à un classicisme assez compréhensif pour recevoir tout le romantisme, à un équilibre, un humanisme, dont Gœthe serait le modèle accompli. Catholiques et français ne peuvent que lui savoir gré de cette bonne volonté, de cette attitude si nette et si nettement allemande, dont le tragique ne leur échappera pas : ces antinomies entre l'art et la vie, la passion, l'instinct créateur et l'ordre, la civilisation et la culture, quelques mots du catéchisme suffisent pour les détruire — et quel fondement solide trouver pour la paix, hors de l'Église?

ALBERT GARREAU.

L'HISTOIRE

BERNARD ALLO, Université de Fribourg. — *Jésus et l'histoire à Notre-Dame de Paris.*

Après les grandioses synthèses d'apologétique générale, de théologie dogmatique et de morale, voici que se fait entendre à Notre-Dame le témoignage de l'histoire. Quelle est sa valeur et que peut-on en espérer?

P. DÉZIRÉ. — *Sur un « texte » de M. Maurras.*

Réflexions sur M. Maurras grand écrivain et ethnologue.

JACQUES MADAULE, Agrégé de l'Université. — *Histoires universelles.*

Réflexions sur les collections historiques qui se publient de divers côtés, et particulièrement sur *L'Empire romain* de M. Albertini.

G. BARDY. — *Une nouvelle histoire de l'Église.*

Note sur l'ouvrage du R. P. Jacquin, professeur à l'Université de Fribourg.

MARCEL BRION. — « *Mazarin soutien de l'État* ».

Note sur le dernier ouvrage de M. Marcel Boulanger.

C. LAWRENCE. — *Wolsey.*

L'ouvrage de M. Pollard, Directeur de l'Institut des recherches historiques de Londres, sur le célèbre cardinal Wolsey, est-il impartial?

« Jésus et l'Histoire »

à Notre-Dame de Paris [1]

Le regretté Cardinal Dubois, en appelant à la chaire de Notre-Dame d'abord un historien éminent comme Mgr Baudrillart, puis un spécialiste en science des religions, de qui la réputation va en s'étendant, le Père Pinard de la Boullaye, a paru vouloir atténuer de fait la distinction qu'il y aura toujours entre l'éloquence sacrée et l'enseignement des Universités. C'est là quelque chose de fort nouveau ; mais personne d'autorisé voudra-t-il tenir cette innovation pour regrettable ? Jamais les orateurs de Notre-Dame ne se sont adressés à « l'homme dans la rue » ; leur parole atteignait ceux que le Grand Siècle eût appelés les « honnêtes gens », qui ont « des lumières de tout » — une « culture générale », dirait-on au XXe, — et qui, s'ils ne s'appliquent pas toujours à les développer laborieusement, s'ils laissent, absorbés comme les autres par les soucis de la vie terre à terre, leurs plus hautes idées flotter trop souvent dans les molles nuées de dilettantisme, sont capables pourtant de réveiller leur activité d'intelligence aux accents d'une voix forte, et de raisonner alors sainement, jusqu'à aboutir à des jugements fermes, sur des sujets élevés. Il en reste de tels à notre époque, et la plupart de ces esprits modernes, pour se justifier à fond, intellectuellement, la foi catholique qu'ils ont conservée, ou pour prendre le

(1) H. Pinard de la Boullaye, S.J., *Jésus et l'Histoire*. conférences de Notre-Dame de Paris (année 1929). Éditions Spes, Paris, 1929.

parti décisif de se mettre en marche vers un jugement en matière de vérité religieuse, vers l'acte de foi que leur demande l'Église du Christ, ont précisément besoin tout d'abord d'être éclairés sur les questions mêmes que le P. Pinard de la Boullaye commence à traiter dans la chaire de Notre-Dame de Paris.

Certes les grandioses synthèses d'apologétique générale, de théologie dogmatique et de morale chrétienne, dont le retentissement a fait la réputation unique de cette chaire, ont toujours grandement contribué au maintien et aux conquêtes de la foi dans l'élite française. Nombre d'esprits voient fondre leurs objections et les difficultés qu'ils ont à croire, dès que, la vérité et le caractère transcendant des faits évangéliques une fois présupposés, on leur montre que l'Église et le Credo sont les développements légitimes, beaux, rationnels et moralement nécessaires de ces données primitives ; et la grâce fait le reste. Il en a toujours été, et il en sera toujours, ainsi. Mais le nombre de ces esprits, qui déterminent principalement leurs convictions par ces raisons de logique, mêlées de sentiments esthétiques et moraux, est en diminution ; à vrai dire, le problème capital s'est déplacé. Ce qui est le plus difficile à faire admettre de nos contemporains, c'est la vérité des faits primitifs dont tout le reste était logiquement et psychologiquement déduit, et qu'il ne suffit plus de présupposer, ou de prouver d'une manière trop succincte.

Les philosophies à la mode, d'intuition et de sentiment, ni les considérations pragmatiques, si justes qu'elles soient, des bienfaits sociaux ou nationaux du christianisme, ou même de la réponse apaisante qu'il donne à l'inquiétude humaine, ne suffisent pas non plus à leur prouver la nécessité d'être les fidèles croyants d'un système dogmatique et moral bien déterminé. S'ils échappent à l'emprise de la philosophie traditionnelle (surtout parce qu'ils la connais-

sent peu ou point), celles qui prétendent la remplacer sont encore bien moins capables d'imposer un choix à leur intelligence et à leur cœur. Les aspirations ne sont pas des impératifs ; je ne suis pas certain, après tout, tant que je n'aurai pas multiplié des observations longues et désintéressées — et dirigées par une métaphysique sûre, ce qui manque le plus ! — que le bonheur pour moi doive se réaliser uniquement d'après la même formule que pour mes voisins Pierre ou Jean, ou pour un yoghi de l'Inde. Tout le monde n'est pas d'accord non plus sur ce que doivent être les bienfaits d'une société ; ceux qui n'en profitent pas assez ne veulent pas reconnaître même les plus manifestes ; beaucoup d'individualistes, bien qu'en profitant comme les autres, y restent totalement indifférents, et d'autres proclament qu'on aurait pu et dû obtenir, si l'on avait connu et utilisé leurs recettes, bien mieux encore que n'a pu donner ce christianisme, « qui a fait faillite ».

Dans ce désarroi de toutes les méthodes subjectives, dans ce dédain de toutes les constructions de l'esprit et de toutes les idées pures, dans toute cette anémie intellectuelle d'un monde qui n'entend plus se fatiguer à la réflexion, quelle est donc la ressource qui demeure pour tâcher de rétablir parmi les hommes sérieux l'unité de conviction religieuse? Nos contemporains ne s'accordent plus que sur un point : ils tiennent à honneur d'être réalistes, de respecter le « Fait ». C'est un reste, à peu près le seul reste, de l'éducation positive ou positiviste donnée aux générations antérieures, pendant le règne de la « Science ». Mais ils réclament le fait brut, sans glose, dégagé des interprétations philosophiques ou « scientifiques » dont on leur a fourni une trop grande variété, un fait tel qu'aucun homme suffisamment informé, et sans préjugés trop fixes, ne pût en rejeter la constatation.

Pas facile à trouver pour eux, un fait pareil, dans le

domaine religieux. On a appelé « fait » tant de vues qui ne devaient cette apparente solidité objective qu'à un décret de la volonté ! Or, les sceptiques prétendent que tous les faits de foi rentrent en cette catégorie. Il y a bien celui de l'Église qui est assez éclatant ; mais les uns ferment les yeux pour ne pas le considérer ; d'autres en contestent la pureté ou la portée, lui opposant d'autres sociétés, des Internationales, des sectes, des théosophies de l'Inde ou de n'importe où ; d'autres enfin, qui font profession de l'admirer, en expulsent le divin, et le rapetissent aux dimensions de leur intellect, jusqu'à n'y voir qu'un avatar de la culture gréco-romaine.

Il faut les remettre devant le fait initial et central, qu'on ne saurait éluder de bonne foi quand on l'a vu, celui de Jésus-Christ.

Le tout est de montrer que ce fait-là s'impose d'une manière unique à l'attention des hommes sincères, et qu'on ne pourra le faire rentrer, sans altération ni violence, dans aucune catégorie de faits connus, qu'on se croie libre d'interpréter chacun à sa manière.

Les adversaires de la religion, les mystiques anarchistes, les scientistes (pour autant qu'il en reste), les immoralistes, les fabricants de dogmes nouveaux et d'humanités nouvelles, l'ont depuis longtemps senti d'instinct. Leur effort conscient ou inconscient consistera donc à accumuler autour de la donnée évangélique assez de nuages pour qu'il ne soit plus possible d'en délimiter les contours originels. Cela fait, ils pourront prétendre que la vraie figure de Jésus-Christ est impossible à préciser à une telle distance, qu'elle fut tout de suite, quoi qu'elle eût été réellement, idéalisée ou transformée par l'imagination des croyants (de diverses manières, les unes dites « orthodoxes », les autres « hérétiques », mais toutes également sujettes à caution) ; et que tout ce qu'on en peut savoir en

fin de compte, c'est qu'Il fut un réformateur religieux qui a donné une grande impulsion transformatrice à la mentalité religieuse de l'Occident, comme d'autres prophètes le firent ailleurs, avec un succès inférieur ou égal, Çakya-Mouni pour l'Orient lointain, Zoroastre en pays iranien, Mahomet dans le Proche-Orient, etc. Messieurs les mystiques, concluent-ils, qui voulez vous sentir en relations précises avec l'Au-Delà inconnaissable, — un droit que nous ne vous refusons pas ! — et appartenir au lignage de quelque « génie religieux », il vous est loisible de choisir, selon votre tempérament, votre éducation, votre expérience intime, entre ces divers guides ; et loisible aussi de n'en choisir aucun, de vénérer en bloc toute la constellation de ces « inspirés », de ces « hommes divins » ; vous aurez l'avantage alors de vous entendre assez facilement avec les agnostiques, n'étant assujettis au servage d'aucun dogme — pour ne pas dire d'aucune morale.

C'est ainsi que raisonnaient les païens cultivés aux plus beaux temps de la décadence gréco-latine, quand la religion olympienne était usée, comme on insinue que le christianisme l'est présentement.

Tel est bien l'aboutissement de la religiosité des dilettantes, sous l'action des philosophies sentimentales ou agnostiques et surtout de la « science des religions », telle qu'elle s'est vulgarisée de nos jours, cette science qui est bien, nous déclare le P. Pinard, « la seule aujourd'hui, peut-on dire, où l'on se contente encore d'y regarder en gros », en assimilant tout d'après les rapports les plus superficiels, prodiges et prodiges, révélations et révélations, en suivant les mêmes errements que les linguistes d'il y a soixante-dix ans, quand ils commencèrent à user de la méthode comparative, et faisaient (dit encore le savant Jésuite en citant Whitney) « comme le naturaliste qui comparerait et classerait ensemble les feuilles vertes, le papier vert, les ailes

ertes des insectes et les minéraux verts ». Seulement, uand il s'agit de religions, intéressant nos fins dernières, es confusions sont pires dans leurs conséquences.

Et c'est pourtant là le moderne arsenal où les adver- aires les plus actifs de la foi dogmatique chrétienne vont ercher leurs armes. Le « scientisme » naturaliste d'au- efois, s'il n'est pas mort, n'est plus virulent que dans cer- ains pays arriérés, ou certaines chapelles médicales, ou hez les croyants du communisme, ce nouveau messia- isme purement terrestre. C'est au nom de « l'histoire des eligions », comprise ainsi puérilement, que dans la littéra- ture, dans les cercles de snobs, et jusque dans certains anuels d'enseignement primaire, on se dérobe avant out examen aux preuves du christianisme et que l'on efuse d'opter pour aucune religion, puisque « toutes se alent », ce qui d'ordinaire implique le sous-entendu u'aucune ne vaut grand'chose.

Il est par conséquent devenu urgent de porter sur ce ter- in la lutte défensive ; il faut dégager le « fait du Christ » es illuminismes et des confusions intéressées. Les autori- s ecclésiastiques le reconnaissent pour ainsi dire officielle- ent, puisque, après tout ce qu'a fait le Pape régnant pour omouvoir dans le haut enseignement l'étude vraiment ientifique des religions non chrétiennes, voici le profes- ur d'histoire des religions d'une Université pontificale, P. Pinard de la Boullaye, qui est appelé à exposer le sultat de ses études, non plus à un auditoire restreint étudiants ou de spécialistes, mais à tous ceux qui se oient capables de raisonner sur la religion, et cela dans chaire retentissante de Notre-Dame.

C'est à nos yeux un grand événement, une très riche omesse, que cette mise au point de la stratégie apologé- ique. Elle peut agir efficacement non pas seulement sur s milieux intellectuels d'un ancien pays catholique

comme la France, mais sur des cercles protestants d'autres contrées aussi, et sur les esprits déroutés qui cherchent maintenant leur lumière en Orient. Aucune initiative d'apostolat doctrinal ne pouvait être plus opportune — ou plus nécessaire.

Et il aurait été difficile de trouver un initiateur mieux qualifié que le P. Pinard, le lieutenant de ce Père W. Schmidt qui commence à mettre de l'ordre dans le chaos de « l'histoire des religions ». Le savant jésuite lui-même n'est pas qu'un érudit, ou un « brillant second »; il est au courant de tous les progrès de l'exégèse biblique, et il a montré sa maîtrise dans l'étude des religions par le grand ouvrage où il a su en analyser et juger tous les courants, toutes les origines des diverses écoles, pour fixer la méthode à suivre dans ces difficiles recherches, si gâtées jusqu'ici par tant de fantaisie pseudo-scientifique (1).

Il a donc abordé carrément son sujet : « Jésus et l'histoire », sur le terrain même où les controverses les plus contemporaines l'ont placé. Voici la marche de ses six conférences, où, puisqu'il s'agit d'histoire et de témoignages rendus sur un fait ancien, il a procédé selon la méthode la plus rigoureuse d'une enquête historique — nous allions dire judiciaire. D'abord il constate quelle « confusion de Babel » mêle aujourd'hui toutes les opinions sur la personne et l'enseignement de Jésus; il l'explique par la variété des dispositions morales, les a priori des philosophies modernes, et le caractère défectueux des procédés de travail. Le terrain ainsi déblayé, il décrit la « fermentation du monde gréco-romain » où le christianisme s'est répandu presque aussitôt après sa naissance, et, par la « confrontation des témoins », païens et Juifs, orthodoxes

(1) H. Pinard de la Boullaye, S.J., *L'étude comparée des religions*, 2 volumes. Paris, Beauchesne, 1925.

et hérétiques, prouve assez qu'il est insensé de nier l'apparition historique d'un « homme de proportions colossales » (Renan), qui s'appelait Jésus, et qui a revendiqué pour lui une dignité divine en exerçant des pouvoirs extraordinaires. Les églises orthodoxes sont appelées à leur tour à rendre un témoignage, dont la fidélité est garantie par l'acceptation des sacrifices héroïques qu'imposait leur profession de foi, par leur culte de la tradition qui n'a jamais varié, et par leur accord resté toujours unanime, malgré leur grand nombre, leur indépendance relative, et toute la diversité de race et d'origine de leurs fidèles. Alors paraît la figure immense de saint Paul ; ce grand homme, étranger à tout ce qui aurait pu créer des « illusions » chez les premiers disciples, rompt avec ses compatriotes et tout son passé, affronte des adversaires de toute sorte, sournois ou acharnés, pour attester la foi des Douze Apôtres, tandis que ceux-ci, et l'Église entière, acceptent l'enseignement du nouveau venu, et mettent de côté toute suspicion et toute jalousie, parce qu'ils reconnaissent en lui avec évidence le défenseur très puissant de la tradition primitive et authentique. Les écrits évangéliques apparaissent, composés par des auteurs mutuellement indépendants ; et tous se confirment, et leur ensemble subit le contrôle et reçoit l'approbation de ces jeunes églises, qui ont conservé la mémoire vivante des faits si grands et si récents auxquels elles doivent leur existence. La dernière conférence, par mode de contre-épreuve, s'attaque à l'hypothèse que des déformations substantielles aient pu se produire dans la doctrine officielle de la grande Église, qui s'est montrée si sévère contre les spéculations de la mysticité gnostique, et s'en tint aux Évangiles canoniques, si sobres dans leur hardiesse ; car elle érigea toujours la tradition en règle souveraine, lorsque d'ailleurs on ne peut découvrir ni l'époque ni le lieu où se serait produite l'idéa-

lisation prétendue de Jésus, dont la personnalité réelle, si elle n'eût pas été ce que ses fidèles la croyaient, n'aurait pas fourni, en un tel temps et de tels milieux surtout, de motif proportionné à l'enthousiasme qui a fait tant de milliers d'hommes vivre de sa morale surnaturellement haute, et mourir pour son amour.

Il n'y a dans cet ensemble, évidemment, qu'une entrée en matière ; mais c'est un fier début. L'érudition et la critique de l'orateur sont incontestablement très étendues, et du meilleur aloi. Sa loyauté ne peut faire de doute pour des auditeurs intelligents et équitables. De plus, ils lui doivent leur sympathie, par un juste retour ; car en ses discussions serrées, il sait éviter tout ce qui serait irritant, anathèmes ou pathos, pour des adversaires de bonne foi. Ferme à l'égard des théories, il montre la plus grande réserve à l'égard des personnes et de leurs intentions, reconnaissant les difficultés où l'atmosphère moderne enveloppe l'esprit des chercheurs, et relevant avec soin les traces de vérité subsistantes dans les opinions qu'il combat.

Je dirais même qu'il a fait un grand honneur à nos contemporains en montrant cette persuasion qu'il pouvait grouper et maintenir autour de sa chaire un auditoire nombreux de gens qui s'intéresseraient encore à la vérité pour elle-même, et n'hésiteraient pas à en poursuivre la recherche au milieu d'austères raisonnements. C'est de l'audace que de faire appel au sens critique dans le monde présent, où tant d'observateurs maussades le déclarent nettement en baisse ; de l'audace, de vouloir vous mettre ainsi en face d'une vérité objective, qui, une fois vue, prétende interdire le choix de toute autre « vérité » posée par le décret de libres esprits. Il l'a entrepris cependant, et nous espérons bien qu'il réussira. Si le sens critique va se perdant, il n'est point de besogne plus urgente que de lui rappeler qu'il existe, et d'en réveiller l'exercice. A un monde plein d'arbitraire et de superstition, de littérature

et de théories, le langage de la sobre raison, osant s'appliquer au domaine où le subjectivisme se met le plus à l'aise, peut paraître une nouveauté attirante aux très nombreux esprits qui sont lassés au fond de cette anarchie, et qui, faute d'avoir été éclairés sur l'éternelle jeunesse du christianisme, s'en vont adorer la première déité un peu bien campée que leur fait rencontrer le hasard, la Minerve gréco-latine, ou le Bouddha, ou Çiva. Les discussions du P. Pinard sont assez animées pour fixer leur intérêt ; l'émotion discrète y transperce, sans verser dans cette espèce d' « art oratoire » qui met en défiance les meilleurs esprits d'à présent, si fort en garde contre toute forme qui pourrait dissimuler l'insuffisance intellectuelle du fond. A mesure qu'il entrera davantage en son sujet, surtout quand il en viendra à parler directement du Christ, le conférencier trouvera certainement, de plus en plus, ces accents qui atteignent le cœur tout droit.

Il n'en est pas moins vrai que, dans ces conférences de la première année, la nature des exposés est telle qu'il fallait pour les suivre une force d'attention dont la moyenne des « intellectuels », en dehors des cours d'Université, ne reste pas longtemps capable. Tout grand auditoire est peuple. Et pourtant on a bien écouté le nouvel orateur de Notre-Dame. N'y a-t-il pas, pour beaucoup plus d'auditeurs qu'on ne le croit, une impression très flatteuse à se voir traités en gens capables de penser avec continuité et désintéressement? Procédé d'autant plus flatteur qu'il est devenu plus rare dans la foire aux idées de notre temps. Faut-il craindre que le nombre des auditeurs immédiats de Notre-Dame s'éclaircisse quelque peu? Mais, en tout cas, la qualité s'en affinerait. Et, avec leur qualité, leur influence, et par là même la diffusion des vérités qu'ils auront entendues. Nous croyons que ce premier recueil de conférences heureusement livrées à l'impression avec beaucoup de notes, d'indications de sources

et d'excellents sommaires, sera beaucoup lu, que la lecture réfléchie, à tête reposée, fera autant que l'audition même pour le succès de l'apostolat, et, loin de réduire le nombre des auditeurs de Notre-Dame, attirera beaucoup de nouveaux esprits ouverts aux curiosités sérieuses qui, préoccupés vaguement, à leur insu, des problèmes suscités par l'histoire des religions, mais ne connaissant pas la littérature spéciale qui les traite, ne savaient pas où il fallait aller en chercher la solution.

Or, cette réponse retentit désormais, avec tout l'éclat que lui donne l'écho de la plus illustre chaire chrétienne.

Amènera-t-elle beaucoup de conversions immédiates? Je ne sais; mais il suffit qu'elle déclanche un mouvement de réflexion sérieuse parmi des esprits intelligents et sincères. S'ils ne se convertissent pas d'emblée, c'est déjà un résultat appréciable que de leur faire dire, contre leurs préjugés d'antan : « Les catholiques peuvent ne pas être moins informés, ni moins loyaux, ni moins critiques que les autres, et ils ne croient pas tous par routine, convenance sociale, nationale, ou sentiment aveugle, ou sur le simple pari de Pascal. » Car un autre aveu pourra suivre bientôt celui-là : « Dans le débat interminable sur la religion, c'est chez les catholiques convaincus et cultivés qu'il faut chercher les gens les mieux informés, — sinon même les plus tolérants pour la personne d'un contradicteur de bonne foi. »

Si pareil jugement se généralisait, le terrain des âmes serait mieux préparé à recevoir la grâce de la foi. Certes les conférences du P. Pinard sur « Jésus et l'histoire » peuvent contribuer efficacement à cette amélioration de la mentalité générale. Dieu fasse que son livre soit beaucoup lu, et lui prépare à Notre-Dame de nouveaux succès!

E. Bernard Allo, O. P.,
Professeur à l'Université de Fribourg.

Amis et auxiliaires de l'Action française

I

Sur un « texte » de M. Maurras

C'est un « dossier », mais qui sera peut-être moins impersonnel que les autres, ceux qui paraissent dans nos *Documents*... Car les circonstances ne sont pas les mêmes, et on ne peut imprimer tout vifs sur le calme papier de cette revue certains sophismes ou certaines bévues sans les rectifier doucement. Au surplus, le dossier n'en sera ni moins « objectif », ni moins soucieux d'équité.

Il est bon en effet de donner à nos lecteurs quelques nouvelles de *l'Action française* (ou de ce que l'on appelle volontiers « sa crise » et qui n'est qu'une révolte caractérisée contre l'Église, maladie qui au cours de l'histoire a fréquemment sévi et n'a jamais profité au malade). Nous voudrions d'abord signaler deux petites revues qui, sans être des organes officiels de la secte, font diligemment ses affaires.

Voici d'abord *Latinité* qui s'intitule pompeusement *Revue des pays d'Occident* (quoiqu'on puisse se demander si elle est lue dans les deux mondes et même largement répandue en son propre pays natal) ; elle est dirigée par M. Jacques Reynaud, jeune écrivain de « formation maurrassienne », comme ils disent, et poète durant les loisirs

que lui laisse son importante fonction ; mais non jamais poète en prose, plutôt prosateur en vers, afin de mieux imiter son maître, dont on connaît le lyrisme abondant et généreux (attesté par la rocailleuse *Ode à la Marne*). Sous prétexte de défendre le concept, d'ailleurs vague et artificiel, de « latinité », cette publication chante volontiers les thèmes que depuis vingt ans orchestre si rudement M. Maurras, et il arrive qu'elle ait la joie suprême de donner quelque morceau du grand homme.

Ainsi dans le numéro de novembre 1929. Sous ce titre majestueux, *Les textes*, paraissent quatre pages et demie de M. Maurras, inédites, je le suppose (mais enfin je n'ai pas feuilleté minutieusement ses œuvres complètes et on ne peut exiger de moi la patience héroïque et respectueuse d'un ligueur), discours, je crois, ou fragment de discours prononcé en quelque réunion de l'Amérique « latine » ou banquet franco-hispano-américain. Conclusion que je déduis par le jeu subtil de la critique interne... Parcourons ce chef-d'œuvre qui prend lui-même le titre de *Latinité*.

Chef-d'œuvre, on peut l'affirmer avant d'avoir rien lu. Tout ce qui sort de la plume du maître est regardé comme tel par ses féaux, et nul n'oserait insinuer que la moindre partie de la plus insignifiante de ses phrases n'est pas une merveille définitive, nul n'y déplacerait une virgule sans être suspect d'hérésie (et cette hérésie-là ne se pardonne pas... ce n'est pas comme l'autre). Bien mieux... ces « textes » sont des textes sacrés. Du moins a-t-on la pieuse coutume de les traiter ainsi, et les exemples abondent. En voici un que je trouve dans un récent numéro de *l'Action française* (21 novembre) et que je ne puis me tenir de citer.

La « revue de la presse » analyse quelques articles parus sur Victor Barat, jeune poète mort prématurément à Toulon. Ayant défini son talent, que nous avouons ignorer,

mais qui n'est pas en cause, la revue *Travail*, de Toulon, conte un trait de ses derniers jours ; le rédacteur de *l'Action française* l'introduit en expliquant que « Victor Barat, à différentes reprises, avait manifesté devant lui [c'est-à-dire M. Louis Lacroix, auteur de l'article de *Travail*] une vive admiration pour *le Chemin de Paradis* de Charles Maurras, dont il ne connaissait que l'édition expurgée volontairement par l'auteur ». (Je pense qu'il n'est pas besoin de commenter cette phrase et de souligner la commisération envers ce malheureux qui ne connaît pas le « texte » intégral, — et cette auto-expurgation si douloureuse...) Maintenant c'est M. Lacroix qui parle :

« Je lui tendis un exemplaire — acquis récemment — de l'édition originale du *Chemin de Paradis*. Étonné et ravi, il le prit avec respect, puis, découvrant la dédicace autographe, fut pénétré d'émotion. Cet exemplaire était celui de Moréas. Et voici la dédicace écrite à l'encre sur le faux-titre : « A Jean Moréas, son ami, Charles Maurras. » Barat considéra longuement le précieux autographe. Puis, sans se soucier de ma présence, il lut religieusement. »

Religieusement... Hélas ! c'est maintenant qu'il faut plaindre ce jeune homme si voisin de la mort et qui s'abreuve d'un livre païen, nommément condamné par l'Église. Souhaitons qu'il ait lu avec le même respect des textes plus authentiquement sacrés.

Venons enfin à *Latinité* (1). M. Maurras y prêche l'union, des peuples « latins ». Si nous voulons, dit-il, cette union,

« nous devons tout d'abord avoir recours à ce qui nous caractérise presque tous sans exception : la catholicité ».

Devant ce *nous*, le benoît lecteur écarquille les yeux. Mais M. Maurras va s'expliquer. Nous allons voir reparaître l'équivoque et la confusion que l'Église ne pouvait décidément supporter.

(1) Le morceau est daté de novembre 1925.

« Il ne s'agit pas ici *uniquement* (1) de dogmes religieux, vous connaissez ma position sur ce point : il s'agit des hauts principes d'ordre, d'autorité, d'administration, intérieure et extérieure, d'affinités dans la manière de sentir, dans la vie sociale, héritées de l'antiquité classique et dont l'Église romaine s'est faite l'unique et incomparable gardienne. »

Uniquement... M. Maurras est bien bon. Il ne s'agit même aucunement de dogme, puisque M. Maurras, parangon de cette union « latine » et sa fleur vraiment parfaite, n'accepte pas la dogmatique chrétienne ; la suite le montre bien et le refrain n'a pas varié : ce qu'il prône dans l'Église, c'est « uniquement » l'accessoire ou ce qui change en elle ou qui lui est extérieur, parfois ce qui lui est étranger. Mots vagues au surplus : quel *ordre*, quelle *autorité* admire ici M. Maurras ? Il en est de plus d'une sorte, et l'ordre et l'autorité qui règnent dans l'Église, croit-il que ce soient exactement les mêmes que nous vante *le Chemin de Paradis* ? J'ai quelque idée qu'ils sont plutôt contradictoires (la condamnation du fameux volume n'est pas pour me démentir...) et qu'ils s'opposent comme l'ordre païen et l'ordre chrétien. Ordre chrétien, tout contraire à ce cliché une fois de plus mis en relief et qui, pour être un cliché, n'en est pas moins inexact : des « affinités dans la façon de sentir... héritées de l'antiquité classique » (c'est-à-dire païenne). Le christianisme est trop divinement original pour avoir besoin de rien emprunter à personne. Si l'Église, s'étant développée d'abord dans un certain milieu, lui a pris assez naturellement sa langue et quelques détails extérieurs, qui ne sont de nulle conséquence et qui auraient pu être fort différents sans changer quoi que ce fût à la doctrine, n'oublions pas qu'elle a répudié absolu-

(1) Sauf indication contraire, les mots soulignés dans les citations le sont par nous.

ment l'esprit païen, qu'elle l'a détruit, grâce à Dieu, et remplacé par un autre, tout opposé, par une autre « façon de sentir » et de comprendre le monde et la vie, — et voilà qui est de conséquence.

Puisque d'ailleurs M. Maurras parle avec tant de ferveur d'une civilisation créée ou conservée par l'Église, et qui seule lui importe, quand le reste, qui est tout et qui seul importe à l'Église, ne lui importe nullement ou l'irrite..., souvenons-nous que l'Église n'a pas été fondée pour assurer une civilisation, mais pour sauver les âmes. Que telle civilisation, formée chez nous autour de l'Église ou au milieu d'une atmosphère chrétienne, en reçoive des bienfaits, qu'elle s'ennoblisse (ou doive s'ennoblir...) de vertus qui, même dans l'ordre temporel, lui peuvent être salutaires, voilà qui est fort évident. Mais cette civilisation aurait pu avoir un tout autre aspect et emporter les mêmes conséquences. En fait, nous connaissons des civilisations qui ne sont point du tout « latines » et qui s'accommodent fort bien du christianisme, comme le christianisme s'en accommode fort aisément. L'Église ne s'intéresse pas au *visage* propre d'une civilisation, mais à son degré de spiritualité (qui n'était malheureusement pas fort élevé dans les civilisations antiques).

Cependant M. Maurras insiste : « Il s'agit de mœurs, de façons d'être et de juger. » Les mœurs... Cette chose multiple et changeante. Tant qu'elles ne compromettent pas les valeurs spirituelles, ne contreviennent point à la droite morale et à l'élan vers Dieu (ce qui était souvent le cas des mœurs antiques), l'Église n'exige rien d'elles et n'a aucune raison de n'admettre point leur diversité. La civilisation chinoise comme telle n'a point à se transformer en une civilisation « héritée de l'antiquité classique » pour donner au royaume de Dieu de parfaits chrétiens. Si on ne le savait depuis deux mille ans, l'activité mission-

naire de notre époque en offrirait une preuve assez claire. Il y a des saints de toutes couleurs, de toutes langues, de tout vêtement, soit matériel ou intellectuel. Les « confesseurs » nés au Japon retrouvent spontanément certaines attitudes et jusqu'à certaines paroles, usuelles de tout temps chez les saints « occidentaux », et les petits martyrs noirs du Tanganyka, qui certainement n'étaient pas « latins » et d'ailleurs n'avaient pas eu loisir de se latiniser..., se comportent exactement comme leurs ancêtres inconnus des premiers siècles chrétiens. Unité de foi, unité d'amour, non pas unité de civilisation.

Mais j'abuse du droit de commenter.

« Le ciment catholique, continue M. Maurras, peut seul nous unir. Seul aussi, il nous permettra d'agréger à la latinité et de faire entrer dans l'ordre romain [qui sous cette plume ne veut pas dire chrétien] des peuples qui, à l'abord, sembleraient devoir s'éloigner de nous : je ne parle certes pas des Canadiens, des Belges ou des Suisses-romands, nos frères de langue et de race. »

De langue sans doute. Mais de race... M. Maurras me semble jouer ici avec un concept extrêmement délicat et qu'il connaît mal. Un « penseur » comme lui devrait savoir que le terme de *race* n'a de sens qu'en anthropologie, que d'ailleurs les anthropologues ont toutes les peines du monde à fixer les caractères de quelques grandes races seulement, que rien en vérité n'est plus incertain, qu'en tous cas on ne saurait trouver à notre époque, où que ce soit, aucune race pure, que les mélanges remontent à une antiquité quasi fabuleuse, que dans la préhistoire même ces mélanges sont évidents et jusque dans les périodes paléolithiques... Après quoi on se demande par quelle aventure les Français, si « mêlés » sans nul doute et anthropologiquement si différents les uns des autres, sont de même race que les Canadiens (si mêlés aussi et dont le mélange est plus récent), ou simplement que les Belges, dont une

partie emploie quotidiennement une langue germanique ; enfin pourquoi, étant de même race que les Belges (tous les Belges, quels qu'ils soient), nous sommes si éloignés les Hollandais, dont il va être question, et qui sont parfois tout voisins des Belges flamands...

On peut donc, estime M. Maurras, agréger aux « Latins », par la vertu du « ciment catholique », des Hollandais, des Polonais, et ces « nombreux Américains ou Anglais catholiques, avec lesquels l'obédience romaine [comme c'est drôle quand on songe que M. Maurras est agnostique et païen !] nous donnerait la possibilité d'une union spirituelle supérieure, *mais* universelle. » Que veut dire cette opposition entre deux épithètes ? C'est un peu comme s'il écrivait : grand, mais non pas petit. Que signifie ce *mais* ? M. Maurras vante la clarté française ou latine, mais lui-même ne s'astreint pas toujours à être fort limpide (à moins — excusez ce blasphème — qu'il n'y sache parvenir). Ou la pensée sans doute est trop profonde pour moi. D'ailleurs, me souvenant que M. Maurras est regardé par ses fidèles comme un maître de la langue, je n'ose insister. Notons seulement que l'adjectif catholique, leit-motiv, si j'ose emprunter ce mot à une race « anti-latine », revient trois fois dans ce paragraphe. Le malheur est qu'il ne l'entend pas comme nous, et comme il faut.

« N'oublions pas, dit plus loin M. Maurras, que tous les Latins, qu'ils soient campés sur le Danube, comme les Roumains, ou qu'ils aient peuplé un continent comme les Ibéro-Américains, sont les enfants de la Méditerranée. »

Cette simple phrase suffit à ébranler la confiance d'un honnête homme en la solidité du concept de *Latinité*. Parce que les Roumains occupent un pays conquis par les armées romaines et qu'ils parlent une langue dérivée du

latin populaire, ces riverains de la Mer Noire (qui d'ailleurs forment surtout un peuple continental) sont enfants de la mer sacrée, tandis que pareil honneur est refusé aux Serbo-Croates, baignés par les flots de l'Adriatique. Confondant gentiment la notion de langue avec celle de race, M. Maurras voudra nous faire croire que les Roumains sont essentiellement différents de leurs voisins balkaniques et n'ont rien de commun avec les peuples qui les enserrent. Croyons donc en la profonde latinité de la paysanne valaque, croyons qu'elle ne ressemble point du tout, fi donc, à la commère bulgare, non latine..., qui habite de l'autre côté du fleuve, et croyons, à l'inverse, qu'elle est toute proche de la ménagère brésilienne — fille de la Méditerranée... Mais pour conserver une telle créance il vaut mieux ne pas considérer l'architecture et tout l'art de Roumanie, sans quoi on serait contraint d'admettre que tous les pays slaves sont latins... Vraiment les anciens Grecs et les anciens Romains, la moderne Italie et l'Espagne, la France et la Roumanie, la Belgique et le Canada, la moitié de la Suisse et toute l'Amérique du Sud... voilà l'immense domaine de la latinité. Cette énumération dispense de tout commentaire sur la forte unité des peuples latins.

M. Maurras n'en affirme pas moins avec sérénité :

« Ils proviennent du prototype de notre Mer. »

Ce qui de nouveau me laisse un peu rêveur et me fait douter de mon aptitude à saisir les écritures maurrassiennes. Si j'osais, chétif, je dirais que cette belle langue française, dont M. Maurras aime (platoniquement) la pureté, choit ici dans le galimatias. Mais je n'ose...

« En dépit de l'influence des siècles, des climats, des constitutions politiques, des fréquentations historiques [choses qui suffisent à

rendre les groupes humains fort divers et même à constituer ce qu'on appelle, inexactement, des races...], l'*homo mediterraneus* reconnaît aisément ses frères, d'aussi loin qu'ils paraissent venir. »

On dirait que le « latinisme » est une chose innée, un trait physique qui ne se perd jamais, quand les caractères physiques fondamentaux (ceux qui peuvent constituer les races) se perdent eux-mêmes et se modifient...

Mais à propos de race, il faut s'arrêter sur l'*homo mediterraneus*. Quel méchant destin pousse M. Maurras à user de termes pareils, dont la belle sonorité latine l'a sans doute frappé, mais qui semblent dépasser légèrement sa compétence? Ce mot-là aussi n'a de sens véritable qu'en anthropologie. Les anthropologues ont ainsi désigné (en tenant compte des régions où on le découvre davantage) un dolichocéphale brun (crâne allongé, yeux et cheveux foncés), de petite taille, et ils admettent (avec toute la part d'hypothèse que comportent ces classements et que personne ne méconnaît) qu'il forme une des trois races principales qui ont peuplé l'Europe... et l'Asie antérieure. Chose d'ailleurs curieuse, et qui ne réjouira que médiocrement M. Maurras, on croit que les Sémites font partie de cette race méditerranéenne, du moins certains d'entre eux, car, au jugement des spécialistes les plus qualifiés, cette « race » juive, qui nous semble si caractérisée, n'est pas une et on vous dira même carrément qu'il n'existe pas de race juive. Les Sémites de Syro-Palestine seraient donc des *homines mediterranei*... Que devient l'antithèse Orient-Occident et la frénésie juive opposée à la sagesse méditerranéenne?

Autre aventure curieuse et qui brouille de nouveau les classifications trop simples de l'érudite école maurrassienne : plus d'un savant croit que cette race méditerranéenne primitive (à laquelle appartiendraient les Egéens,

les peuples préhelléniques) a été refoulée par des brachycéphales (et peut-être en partie par des « blonds ») : or ces brachycéphales ne peuvent être que les envahisseurs indo-européens ne peuvent être que les Hellènes... Ainsi les Grecs ne seraient pas des *homines mediterranei* (pas plus que les Italiques et donc les Romains). Mais bien ces prophètes juifs dont M. Maurras abhorre le délire asiatique.

Enfin toutes ces races, *homo mediterraneus*, *homo nordicus*, *homo alpinus* (à ces deux derniers types on rattacherait la population de la Gaule beaucoup mieux qu'au premier) se sont magistralement mélangées, brouillées, confondues en Europe et tout autour de la Méditerranée... Je sais bien que tout cela n'est pas d'une certitude aveuglante, et le domaine des textes écrits offre un terrain plus solide... J'ai voulu simplement montrer, sur un exemple concret, à quoi on s'expose quand on simplifie à l'excès, comme M. Maurras, des choses... que d'ailleurs on ne connaît pas.

Revenons aux langues qu'aime tant M. Maurras.

« Nos langues, dit-il, publient l'hérédité de notre pensée. Elles ont une même mère [c'est-à-dire que chacune en a plusieurs... et le français comme les autres] (1). Nous avons entre nous (*sic*) des racines et des tours qu'il y a plaisir à retrouver chez les autres. »

Préservons soigneusement ces racines que nous avons entre nous, comme dit l'élégant écrivain, et félicitons-nous de cette union par l'étymologie.

Mais un scrupule vient à M. Maurras. L'étymologie ne

(1) La mère dont parle M. Maurras, c'est naturellement le latin. Mais, si on remonte à la grand'mère, c'est-à-dire à ce qu'on appelle l'indo-européen commun, il se trouve, horreur! que cette aïeule nous est commune avec les Germaniques et les Slaves. Fâcheuse parenté aux yeux de l'*Action Française*.

va-t-elle pas nous unir outre mesure? Gardons, gardons nos caractères nationaux. Soyons Latins les uns et les autres « sans jamais rien abdiquer de notre caractère national »... et même de nos institutions politiques différentes. Mais oui... M. Maurras ne veut pas contrister les Latins d'Amérique, auxquels il paraît s'adresser, — gens qui vivent, hélas! sous des gouvernements républicains, et il leur fait cette concession, qui, quoi qu'il dise, me paraît cadrer mal avec la pure doctrine :

« Quelle que soit notre amitié pour les républiques parentes [parentes...] de l'Amérique du Sud, il ne nous viendrait jamais à l'idée de vouloir imposer, ni même proposer la Monarchie à ces amis latins. Nous ne ressemblons pas à ces Jacobins qui élaboraient pour l'univers entier leur type unique de gouvernement. »

[Oui, à l'exemple de ces anciens Grecs si chers à M. Maurras, si sages, si bien inspirés d'Athéna, et qui pourtant étaient jacobins à cet égard — et même en d'autres occasions : rappelez-vous leurs théoriciens politiques et d'ailleurs une foule de Grecs qui n'étaient pas théoriciens] (1). Louable souci, et ce n'est pas nous qui le blâmerons d'admettre que les différences de temps et de lieux peuvent appeler des institutions différentes et qu'une forme de gouvernement peut en des circonstances précises être nuisible qui ailleurs serait bienfaisante. Toutefois la critique de la démocratie exposée par M. Maurras est d'ordre général, et ses arguments sont tels que, si on les admet, ils valent pour tous les pays, au moins pour les pays d'une certaine étendue et les nations d'une certaine importance — et sans nul doute pour les peuples de l'Amérique latine.

(1) Il est très clair que les souvenirs de l'antiquité classique ont ortement et fâcheusement influé sur certaines généralisations et simplifications des hommes de 1789. Ici Taine a certainement raison.

« L'expérience de la France lui a *démontré* de façon irréfutable [nous attendons toujours cette démonstration] que seul un régime monarchique convient à son caractère et à ses intérêts : ce régime est demandé par des nécessités inéluctables, nos vœux et notre action n'ont pas d'autre objet que de réaliser au XXe siècle une Restauration dont notre pays a déjà une fois au XIXe éprouvé les immenses bienfaits. »

C'est entendu, nous ne faisons pas ici de politique, mais on me permettra d'observer que ces bienfaits (sans nier ce que la Restauration a pu faire de sage) ont été si purs de toute erreur ou déviation, tels enfin que le peuple français, absurde, aveugle et ingrat, quoiqu'il soit « latin », s'est empressé de donner congé à ses bienfaiteurs... et même par deux fois (je m'étonne que M. Mauras ne semble faire allusion qu'aux règnes de Louis XVIII et Charles X ; cet Orléaniste fidèle oublie-t-il la monarchie de Juillet, installée sur les ruines de la précédente, et ses nouveaux bienfaits ?). J'ajoute qu'on aura beau nous parler d'expérience et d' « empirisme », prétendre que *L'Action française*, après mainte recherche de laboratoire, est parvenue à formuler cette loi, non pas générale, mais bornée à notre pays : la France, telle qu'elle existe actuellement, a besoin d'un roi pour que ses affaires aillent bien —, et qu'elle ne s'occupe de rien d'autre, la « mystique » de la monarchie qui s'affirme visiblement chez elle, une sorte de religion laïque et politique et toute une philosophie (si on ose galvauder ce mot...), malheureusement aussi païenne qu'elle est simple, montrent qu'on va bien au-delà de cette modeste conclusion « expérimentale ». Sinon (et quoique : « démontré de façon irréfutable» ou « nécessités inéluctables » sonnent un peu trop dogmatiquement), l'Église ne se serait pas dérangée pour la condamner.

Après quoi M. Maurras, cédant à une remarquable imprudence, salue

« avec la plus profonde admiration la merveilleuse reconstitution nationale entreprise par M. Mussolini, *sous l'égide* de la maison de Savoie ».

On a l'impression que le subtil écrivain met ici la charrue devant les bœufs et que c'est plutôt la maison de Savoie (non consultée, ce me semble, avant la marche sur Rome) qui est sous l'égide de M. Mussolini. Je ne comprends pas cet encens que brûle respectueusement *l'Action française* devant le Duce. Quels que soient les bienfaits ou les méfaits du fascisme, dont je n'ai pas ici à m'occuper, cette aventure, à en juger suivant les principes mêmes de *l'Action française*, n'est-elle pas d'un fort mauvais exemple, puisque la monarchie dûment installée n'a pu, on nous le dit, sauver le pays et qu'il lui a fallu le concours (non pas quêté) d'un dictateur ? (Ceci soit dit non pour empiéter sur le domaine politique, mais pour mettre en lumière cette puissante logique dont on fait tant d'honneur à M. Maurras.)

Revenant à l'Amérique (toujours et de plus en plus) latine, M. Maurras lui offre des vœux, et son « souhait porte surtout sur la consolidation générale d'un statut stable et cohérent [décidément je ne m'accoutumerai jamais à l'harmonie et à la pureté des accents maurrassiens], qui rende moins âpre la lutte des partis [tiens, il semblait dire tout à l'heure que ces républiques fonctionnent de manière idéale] et permette la durée d'une action à longue portée dans ces vastes pays ». Applaudissons l'agréable écrivain... qui deux phrases plus loin devient éloquent :

« Les immenses territoires où les fils des Espagnols et des Portugais d'une époque héroïque ont conservé intactes de sublimes traditions méditerranéennes offrent les plus heureux champs d'action. »

Sublimes traditions méditerranéennes... Il me semble que

le Méridional qui sommeille en M. Maurras exagère un peu. Quant à ces fils latins, à ces vastes peuples tout entiers latins... Quoi? Quelques conquérants, colons et administrateurs, espagnols ou portugais, eux-mêmes latins comme j'ai dit et avec la même pureté que nous... (1), ont été la souche unique — ou principale — de ces immenses populations? Non, sans doute, mais ce n'en est pas moins un très beau tour de force à leur actif que d'avoir latinisé les peuples indigènes ou les immigrants venus de partout, au point qu'ils conservent « intactes de sublimes traditions méditerranéennes » à mille lieues de la Méditerranée. Le croie qui voudra.

Un bon conseil maintenant à ces Latins d'Outre-Atlantique, et c'est de se garer des révolutionnaires — tous et toujours anti-latins — (comme le prouve l'absence complète de révolutions dans la Grèce et dans Rome antique et chez les peuples qui en sont issus).

« Dites-le bien à vos amis de là-bas. La « Démocratie » ne vaut pas mieux que la « Démagogie » : L'histoire entière montre qu'elle aboutit à l'anarchie. »

Sur quoi j'admire de nouveau la logique maurrassienne et cette pensée sans contradiction. Ne nous a-t-il pas dit, voilà juste quatre paragraphes, que les Américains du Sud faisaient très bien de garder leurs républiques. A moins que j'entende mal la terminologie de M. Maurras, qu'il s'en soit forgé une, spéciale et claire à ses seuls disciples, et qu'enfin « démocratie » soit chez lui le contraire de « république ». J'ajoute que cette condamnation générale, absolue, sans appel, de la démocratie ne me paraît pas

(1) Le « sang latin » apporté chez nous par les soldats de Rome et ses magistrats — minorité infime (et combien d'authentiques Romains...), quelques onces de sang auraient suffi pour latiniser la Gaule... Et voilà pourquoi votre fille est Romaine.

fort bien accordée à la doctrine catholique, et d'ailleurs (comme il est noté dans la lettre sur le *Sillon*) l'Église reprendrait semblablement quiconque condamnerait de pareille façon la monarchie ; elle ne veut pas qu'on méprise absolument, et quelles que soient les circonstances, un régime en soi légitime... D'ailleurs que nous raconte ici M. Maurras? La démocratie, personne ne peut le nier, a été inventée par ses chers Grecs et par ceux du plus bel âge classique, et notre démocratie moderne est née de leurs conceptions (quitte à les modifier) ; elle s'y est toujours expressément référée — l'histoire nous oblige, — fût-ce désagréable —, à le constater. La démocratie... Les Grecs n'ont d'autre mot à la bouche, et ce mot résume pour eux toutes les vertus ; que dis-je? ils en ont fait une déesse, — et les inscriptions athéniennes prouvent que ce n'est pas fantaisie de littérateurs ; en vérité, fût-on soi-même démocrate, on en est agacé ; ils en parlent trop, ils exagèrent... Ce qui légitime cette conclusion de M. Maurras :

« La cause latine est la cause de l'*archie*, la cause de l'ordre. »

Témoins les éternelles dissensions de nos Grecs inconstants, témoin toute l'histoire des empereurs romains. M. Maurras peut se vanter d'avoir le sens historique.

Enfin nous tenons la péroraison... « Plus que jamais les fils de la louve romaine ont besoin de se serrer les coudes... » [Ah ! que je me sens heureux d'être fils de la louve et frère du mythique Romulus]. Car la barbarie nous menace. Seule l'union des latins « pourra sauver le monde occidental de ce cataclysme latent » [Je pense que ce maître de la langue veut dire quelque chose comme imminent]. Pour y mieux réussir, pour affirmer d'abord cette union, il faudrait... un congrès. « Je rêverais, réuni

par exemple dans Rome, nombril de la Latinité, centre éternel de l'*homo mediterraneus* [il y tient...], d'un congrès de tous nos frères en esprit. » Mais voici qui est remarquable. Réunis dans ce nombril, que feraient les congressistes ?

« Croyants ou incroyants, nous ne craindrions pas d'ouvrir nos travaux par une adresse d'hommage au gardien naturel des grandes lois de l'esprit humain, je veux dire au Pape de Rome. »

Ceci était écrit en 1925... M. Maurras, qui a pour ses propres textes un respect au moins égal à celui que manifestent ses dévots, ne les modifie pas volontiers. (On sait quel crève-cœur ce lui fut d'effacer quelques phrases dans *Anthinea* et le *Chemin de Paradis*, — résultat de longues délibérations sans doute et de rudes combats intérieurs — et on n'a pas oublié de quel air superbe il notifiait cet acte de condescendance envers des esprits respectables et faibles...) Il a donc gardé le texte intégral. Mais il sonne aujourd'hui assez curieusement...

Mon patient lecteur croit-il vraiment que ce texte soit un chef-d'œuvre de style et une page d'anthologie ! Comme on est injuste pour M. Maurras... Car ce n'est certainement pas un grand penseur. Mais ce n'est pas non plus un grand écrivain.

PIERRE DÉZIRÉ.

P.-S. — La prose de M. Maurras est si riche qu'en le commentant je me suis, contre ma volonté, laissé entraîner plus loin que je ne pensais ; il faut remettre la suite du dossier (qui comportera moins de gloses) à un prochain numéro des *Documents*.

NOTES ET RÉFLEXIONS

Histoires universelles.

(*A propos d'un ouvrage récent sur l'Empire romain*)

Depuis quelques années, nous assistons en France à une prodigieuse floraison d'histoires générales ou universelles. En 1913, M. E. Cavaignac préludait par une *Histoire de l'Antiquité* à la publication d'une *Histoire du monde* qui se poursuit depuis 1919. En 1913 encore, M. Henri Berr traçait le plan d'un vaste ouvrage qui devait embrasser en cent volumes toute l'*Évolution de l'Humanité*. Le premier volume a paru en 1920. En 1925 commençait de paraître une *Histoire Générale* dirigée par M. G. Glotz. En 1926 enfin, MM. L. Halphen et Ph. Sagnac entreprenaient à leur tour la publication d'une histoire universelle. Je ne sais si j'en oublie...

Tous ces travaux de synthèse historique ont un caractère commun : ce sont des œuvres collectives. Il est impossible aujourd'hui à l'esprit le mieux doué d'embrasser avec une égale compétence tout le champ de l'histoire. On est obligé de constater le fait, mais il faut bien reconnaître aussi qu'il est fâcheux. Car enfin l'unité d'une collection ne résulte pas principalement de l'identité du format et de la disposition matérielle. Mais aussi, mais surtout, d'un plan d'ensemble et d'un esprit commun. Sans doute, les ouvrages que je viens de citer suivent un plan tracé par leur directeur. Mais s'agit-il vraiment d'un plan ou d'une simple répartition des matières ? La question est troublante et la réponse complexe. M. Henri Berr, par exem-

ple, fait précéder chacun des volumes de sa collection d'une préface abondante — et parfois bien confuse — qui le situe dans l'ensemble. C'est fort bien, mais on a souvent l'impression qu'il plaide pour tel ou tel de ses collaborateurs les circonstances atténuantes. Ce que celui-ci n'a pas dit, M. Henri Berr le dit à sa place. Quand les cent volumes auront paru — il y en a présentement vingt-trois — il sera instructif, bien qu'assez fastidieux, de relire d'un trait les cent préfaces. On y verra comment M. Berr envisage l'évolution de l'humanité. Mais on serait bien souvent déçu si l'on cherchait ensuite dans les cent volumes la démonstration de ce qu'il avance. Les spécialistes se moquent de la synthèse et M. Berr est bien forcé de s'en accommoder, puisqu'il n'y a pas moyen de se passer d'eux. M. Berr avait un plan, mais il n'a pas pu constituer, pour le réaliser, une équipe.

Instruits peut-être par ce demi-échec, les autres directeurs de collection se sont montrés plus modestes. Leur plan n'est plus qu'une répartition des matières. Et chaque volume vaut ce que vaut le collaborateur chargé de l'écrire. Seulement, peut-on prétendre encore qu'il s'agisse vraiment d'histoire universelle? Et si cette abondance d'ouvrages d'ensemble répondait à un besoin, ce besoin est-il réellement satisfait?

Tout le monde a eu, pendant la dernière guerre et dans les années qui l'ont suivie, l'impression de vivre une heure capitale de l'histoire. Les palabres officielles s'efforçaient d'exprimer la signification du grand conflit. Mais un obscur instinct nous avertissait dès lors qu'il était infiniment difficile de dégager la vérité. Il y fallait un certain recul. Comme nous ne pouvions le prendre en avant, pourquoi ne pas le chercher en arrière? Et ces années tumultueuses que nous venions de traverser et dont le remous nous agitait encore, si nous ne pouvions nous éloigner d'elles dans le futur, pourquoi ne pas les considérer comme la vague suprême qui déferle sur le rivage où tant d'autres ont déjà expiré? Si notre époque est liée à un avenir que nous ne

pouvons pas connaître, elle ne tient pas moins à un passé millénaire dont il semblait possible de reconstituer le dessin. Et c'est, je crois, à cet ardent désir de comprendre une terrible aventure, que voulaient répondre les publications dont je parle. Mais on n'explique le divers qu'en le ramenant à l'unité. Ceux qui désiraient recevoir de l'histoire une réponse à leurs angoisses postulaient obscurément l'unité du genre humain et la connaissance de son destin. Or, les savants qui ont tenté de répondre, cantonnés chacun dans une étroite sphère, s'étaient interdit — même les croyants — d'aborder de tels problèmes. Ils pensaient que la constatation du fait se suffit à elle-même, comme si l'affirmation du moindre fait n'impliquait pas toute une métaphysique. Et de là l'impression décevante d'émiettement que l'on retire de la lecture de ces livres, pourtant fort bien faits parfois. Un homme est là, qui constate — et jamais ne conclut. Non que ses connaissances lui semblent incertaines — dans ce cas, l'absence de conclusion se justifie d'elle-même —, mais parce que toute conclusion un peu générale suppose des certitudes d'un autre ordre que le scientifique. C'étaient pourtant ces certitudes-là que notre génération demandait à l'histoire universelle de confirmer. Elles seules eussent permis l'unité de dessin et de réalisation qu'exigeait l'entreprise. Certes, il n'est pas question qu'aujourd'hui un homme seul recommence l'œuvre de Bossuet. Mais ne serait-il pas souhaitable qu'une équipe de savants catholiques, pénétrés jusque dans la technique de leur travail des lumières de la Foi, nourris de saine métaphysique, essaie de faire cette réponse que les autres n'ont pas trouvée? N'ont-ils pas le devoir, dans toutes les disciplines, de restaurer l'unité perdue? Le destin de notre civilisation en dépend. La science séparée en est venue au point qu'elle se dévore elle-même et que certains esprits, sans doute pessimistes, mais clairvoyants, j'en ai peur, prévoient l'avènement d'une atroce barbarie technique, le jour où la synthèse sera devenue tout à fait impossible.

Mais revenons à notre propos et ouvrons un de ces livres dont je parlais tout à l'heure — l'un des plus récemment parus et des mieux faits : *l'Empire romain*, par Eugène Albertini (1). Je ne sais rien de plus émouvant que l'histoire de l'Empire romain. Tout ce que l'Égypte, la Mésopotamie, l'Asie-Mineure et la Grèce avaient lentement découvert, tout cet immense héritage technique, intellectuel et moral se trouve, à l'heure où naît le Christ, concentré dans les mêmes mains. Une ville a reçu l'Empire du monde. Elle étend son pouvoir pacifique sur tous les pays que baigne la Méditerranée. Virgile annonce la naissance d'un siècle nouveau, tandis que les bas-reliefs de l'autel de la Paix célèbrent le paisible triomphe d'Auguste. C'est fini des guerres civiles et quant aux autres, elles ne seront plus que les incidents d'une garde vigilante sur des frontières que la nature elle-même semble avoir tracées. Pendant deux siècles et demi, avec des à-coups, l'ordre se maintient et l'on dirait que l'Empire est immortel, comme il est immense. Cependant, au sein de la grande paix, peu à peu, le monde change. Le Christ est mort et ressuscité sous Tibère. De la Judée et de la Proche-Asie, ses fils se répandent jusqu'aux extrémités de l'Occident et Pierre et Paul sont martyrisés à Rome. Simultanément, l'effort des Barbares pèse toujours davantage sur les longues frontières. Aux IIIe et IVe siècles, c'est un monde nouveau qui surgit des ruines de l'ancien. Les empereurs croient d'abord assurer la sécurité de l'Empire en persécutant les chrétiens de la même main qui contient les Barbares. Puis Constantin, en se faisant chrétien, reconnaît officiellement la victoire de Dieu. Cependant l'Empire chrétien ne suffit plus à sa tâche. Il s'effondre. Mais l'Église désormais

(1) Alcan édit., 50 fr. Collection « Peuples et Civilisations », sous la direction de L. Halphen et Ph. Sagnac, tome IV. Dans cette collection ont déjà paru *Les premières Civilisations* (t. I), *La Grèce et l'Orient des Guerres médiques à la Conquête romaine* (t. II), *La Conquête romaine* (t. III), *Les Barbares* (t. V), et *Les débuts de l'âge moderne. La Renaissance et la Réforme* (t. VIII).

peut se passer de lui : elle a conquis les Barbares eux-mêmes. Il est impossible de méconnaître l'intervention divine dans la marche de cette histoire. Et si un pareil héritage fut assumé par la Rome païenne, n'était-ce pas pour qu'elle le transmit, l'heure venue, à la Rome chrétienne?

Je dois indiquer tout de suite que l'on chercherait en vain dans le livre de M. Albertini la trace d'un tel dessein. Il faut reconnaître toutefois que cet ouvrage est très bien informé et que l'auteur a fait un louable effort d'impartialité. Sa tâche était difficile : écrire en un peu plus de quatre cents pages l'histoire entière de ces quatre siècles sans rien omettre d'essentiel, c'est là une réussite devant laquelle il convient de s'incliner. En dix-sept chapitres, tout est dit : le premier décrit *le monde à la fin du Ier siècle av. J.-C.* et le dernier *le monde dans la première moitié du Ve siècle*. Et il ne s'agit pas ici seulement du monde méditerranéen, mais du monde tout entier avec celles de ses parties qui sont les plus éloignées de l'Empire romain. Du reste, l'exposé est parfois interrompu, dans le cours même de l'ouvrage, par de brefs paragraphes concernant l'Inde, la Chine ou l'Afrique centrale. Il y a là une idée excellente et qui réagit à bon droit contre ce préjugé trop répandu qu'aucune relation n'exista dans l'Antiquité entre les diverses parties du vieux monde. Malheureusement, il était difficile d'introduire ces développements sans nuire à l'unité du récit. Par exemple, au chapitre VII, un paragraphe sur *l'Asie centrale au commencement du second siècle* est drôlement inséré entre le règne de Trajan et celui d'Hadrien. Il fallait bien le caser quelque part! D'ailleurs, le principal reproche que j'adresserais à la méthode d'exposition de M. Albertini (qui est celle des autres volumes de la collection), c'est l'impression de discontinuité qu'elle donne. Pour arriver à tout dire dans le moindre espace, on est conduit à supprimer les transitions nécessaires. Et les paragraphes eux-mêmes sont trop compacts. On nous présente un répertoire de faits réduits à leur plus simple

expression, alors qu'il eût été possible et souvent utile de développer en élaguant. De tels ouvrages ne sont pas faits pour la lecture, mais pour la consultation. Sous ce rapport, le livre de M. Albertini ne mérite que des éloges : un index très complet le termine et l'on y trouve des notes bibliographiques à la fois courtes et suffisantes. En somme, c'est un bon manuel pour l'enseignement supérieur, plutôt qu'un livre destiné au grand public.

Quant au fond même de l'ouvrage, il est excellent pour tout ce qui concerne l'histoire politique. Mais M. Albertini ne pouvait pas, quoi qu'il en eût, éviter le problème des origines du Christianisme. J'ai déjà dit son impartialité. Encore faut-il s'entendre : c'est l'impartialité d'un incroyant et le bout de l'oreille perce ici ou là. On lit, par exemple, avec surprise, des formules telles que celle-ci : « Dans la croyance du peuple (Juif) *se précisaient peu à peu* (1) l'idée d'un péché originel, l'attente d'un « Messie » ou « Christ », « oint » de Dieu... (p. 167). On s'étonne aussi de ne voir citer dans la bibliographie ni l'ouvrage capital du P. de Grandmaison, ni les études du P. Lagrange et de son école. La Résurrection du Christ est présentée de telle sorte qu'on y pourrait voir une invention de saint Paul (p. 169). Mais je ne chicanerai pas M. Albertini sur ces points de détail, au demeurant capitaux. Ce qui est plus grave encore, c'est l'impression générale qui se dégage de son livre. On dirait que le triomphe du Christianisme fut le résultat d'une série de conjonctures heureuses. Sans qu'il ait repris le mot de Renan sur les chances de succès du Mithriacisme, on sent que M. Albertini y souscrirait volontiers. Et je sais bien qu'on peut difficilement exiger autre chose d'un incroyant. Mais comment ne voient-ils pas l'étrange situation où les met leur impartialité prétendue? Et de quels invraisemblables hasards l'histoire est faite, si, dans le succès du Christianisme, on s'oblige à ne voir qu'une réussite humaine? M. Albertini n'explique pas,

(1) C'est moi qui souligne.

il constate. Et nous sommes tout étonnés de voir le monde devenu chrétien sans qu'on nous ait jamais dit en quoi précisément consistait la force incomparable de l'Évangile. M. Albertini lui-même n'est-il pas étonné? Cette stupeur serait le commencement de la sagesse. Mais je crains bien qu'il n'ait gardé pour lui, afin de ne pas blesser nos consciences, les pertinentes raisons par lesquelles il explique tout. On voit à quelles restrictions mentales peut conduire une méthode qui prétend rechercher la vérité, mais qui s'en est fait une idole.

Ces réserves étaient nécessaires. Une fois qu'on les a faites, on est beaucoup plus à l'aise pour proclamer le mérite de M. Albertini, qui vient de nous donner sur l'Empire romain le meilleur ouvrage qui existe à ce jour en langue française.

Paris. JACQUES MADAULE.

Une nouvelle histoire de l'Église.

Nous ne manquons plus, en France, d'ouvrages consacrés à l'histoire de l'Église. Après avoir, pendant trop longtemps, dû nous contenter des lourdes compilations de Darras et de Rohrbacher, ou bien été obligés de recourir aux traductions des livres allemands de Funk et de Kraus, nous avons vu, au cours de ces dernières années, se multiplier les travaux destinés aux publics les plus divers. Pour les écoliers et les collégiens, l'histoire de l'Église de David et Lorette et celle du P. de Moreau; pour les séminaristes l'histoire de l'Église de Mourret, avec l'édition abrégée de Carreyre et celle de Dom Poullet; pour les prêtres et pour le grand public cultivé « L'avenir du christianisme » de Dufourcq, « L'Empire romain et l'Église » de Zeiller, la chrétienté médiévale de Fliche, bien d'autres encore que je ne puis citer, sans donner à ces quelques lignes l'allure rébarbative d'un catalogue de librairie.

Heureux travailleurs; heureux lecteurs. Il n'y a pas encore de si longues années que notre jeunesse cléricale était condamnée à entendre lire, au réfectoire du grand séminaire,

les indigestes volumes de Darras, sans avoir même la permission de sourire de leurs tirades grandiloquentes et creuses. Nous ne rappelons pas ces souvenirs sans effroi; et nous envions nos jeunes successeurs qui peuvent étudier le passé chrétien en des ouvrages soucieux à la fois de l'information et du style, et rédigés par d'authentiques savants.

L'expérience les rend-elle exigeants? ou bien les livres appellent-ils les livres? Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il ne se passe pas d'années sans que paraisse une nouvelle histoire de l'Église; et la dernière venue se recommande toujours par tant de qualités qu'on finit par éprouver quelque gêne à louer sans cesse, même lorsqu'on fait effort pour éviter les hyperboles.

Nous voici aujourd'hui devant le premier volume de l'ouvrage que publie le R. P. Jacquin, professeur à l'université de Fribourg (1); ce volume, qui s'ouvre par le récit de la fondation de l'Église, nous conduit jusqu'à l'année 451 et au concile de Chalcédoine. A cette date, en effet, commence une ère nouvelle dans l'histoire du christianisme : jusque là « l'Église avait eu affaire surtout au monde gréco-romain; désormais, elle entre en contact plus direct avec les Barbares établis dans l'empire; l'Occident, de ce fait, se renouvelle; l'Orient, par contre, après Chalcédoine, se détache de plus en plus du centre de la catholicité et les prétentions ambitieuses des patriarches de Constantinople préparent déjà le schisme final. A cette date aussi, l'organisation interne de l'Église est virtuellement terminée et des définitions solennelles ont garanti contre les attaques de l'hérésie les dogmes fondamentaux de la Trinité, de l'Incarnation et de la Rédemption (p. XIV) ».

Il faut remercier le R. P. Jacquin de ne pas s'être laissé effrayer par la multitude de ses devanciers et d'avoir résolument entrepris la publication de son histoire de l'Église. Le volume qu'il nous donne sur l'antiquité chrétienne est vraiment un beau livre. Il n'est pas utile d'en louer l'inspiration catholique : comment en serait-il autrement lorsqu'il s'agit d'un ouvrage écrit par un croyant, par un prêtre, par un religieux de l'Ordre de saint Dominique? Mais il faut relever, dans l'avant-propos, les pages si fières dans lesquelles l'his-

(1) A.-M. Jacquin, *Histoire de l'Église*, tome I, L'Antiquité chrétienne; in-8 de XVI-698 pages; Paris, Éditions de la Revue des jeunes, 1929. 50 francs.

torien s'explique sur sa méthode et revendique ses droits. Il est de mode, dans certains milieux, de refuser à un croyant la permission de parler de l'Église et de son histoire, sous prétexte qu'il a renoncé à la liberté de son jugement. Le P. Jacquin relève noblement le gant : préjugé pour préjugé, la foi du chrétien vaut bien le scepticisme de l'incrédule ; elle lui est même préférable puisqu'elle lui donne le droit, voire le devoir, de tenir compte des réalités invisibles, que refuse d'admettre le rationaliste, malgré les innombrables témoignages apportés en leur faveur. Il y a plus encore : « Un artisan qui parle des richesses, un procureur qui parle de la guerre, de la royauté, etc. ; mais le riche parle bien des richesses, le roi parle froidement d'un grand don qu'il vient de faire, et Dieu parle bien de Dieu. » Le P. Jacquin parle bien de l'Église, parce qu'il en est l'enfant, parce qu'il a vécu de sa vie, parce qu'il lui doit le meilleur de son âme.

Son livre, qui peut-être s'adresse surtout aux étudiants — (comment un professeur pourrait-il, même lorsqu'il écrit, oublier les jeunes gens qu'il groupe chaque semaine au pied de sa chaire et dont il fait les fils de son esprit ?) — est aussi destiné au grand public. Aussi est-il largement écrit, et ne comporte-t-il aucun étalage superflu d'érudition. Les références, lorsqu'il y en a, sont données dans le texte même ; seules quelques rares notes figurent au bas des pages, mais si rares que l'on peut se demander si elles étaient indispensables et s'il n'aurait pas été plus élégant de les supprimer. Apparemment, ce volume qui se lit sans effort paraît avoir été rédigé de même, dans la facilité et dans la joie. Ceux qui savent peuvent cependant se rendre compte de la peine qu'ont exigée certaines formules, de la richesse d'information que recouvrent certaines phrases. Faut-il citer un exemple entre mille ? Le R. P. Jacquin écrit : « Ces tendances (rigoristes)... se manifestèrent plus ouvertement (à Rome), au début du IIIe siècle, puisque le pape Calliste crut devoir réagir, ce qui excita les colères d'Hippolyte. Vers le même temps, en Afrique, non seulement le montaniste Tertullien, mais des évêques demeurés en paix avec l'Église... pensaient devoir refuser le pardon aux fornicateurs (p. 256). » Beaucoup de nos lecteurs connaissent la controverse soulevée autour de l'édit de Calliste : d'un mot, l'historien dirime cette controverse en refusant d'identifier les mesures d'indulgence prises par le pape avec celles

dont parle Tertullien dans le *De pudicitia*. On peut être assuré qu'avant de prendre parti, il a longuement étudié les textes et que les érudits tiendront compte de son suffrage.

Le R. P. Jacquin n'est pas de ceux qui croient que les événements sont indépendants des hommes et que les héros ne jouent aucun rôle dans l'histoire. Aussi ne craint-il pas de faire une large place aux individualités marquantes, dont le souvenir s'est gravé dans la mémoire des siècles. Il a, pour décrire les hommes, par le dedans plus encore que par le dehors, un talent qu'avait déjà manifesté la publication de ses *Portraits chrétiens*, et qui peut ici se déployer largement. Il n'est pas une des grandes figures, dans l'histoire ancienne de l'Église, qui ne l'arrête un instant, et les traits dont il les dessine sont assez accentués pour être ineffaçables. Les saints, comme il convient, excitent surtout son admiration : au plus, pourrait-on regretter, s'il était permis d'exprimer un regret, qu'il eût réservé cette admiration aux saints canonisés, et n'y eût pas fait participer plus largement quelques personnages, Clément, Origène, Rufin, Théodoret, dont les défauts ou les erreurs devaient être rappelés, mais qui ont racheté bien des défaillances par la solidité de leur foi et la noblesse de leurs vertus.

Sans doute, le R. P. Jacquin n'a pas tout dit, et il ne le pouvait pas, dans l'étroit espace d'un volume. Mais il a dit tout l'essentiel; de l'Eglise ancienne, il a donné le plus exact, le plus vivant des tableaux. En un temps où une légitime curiosité attire tant de lecteurs vers ceux qui ont été nos Pères dans la foi, son livre constituera, pour un grand nombre, la meilleure des introductions à la lecture des ouvrages que ceux-ci nous ont laissés.

G. Bardy

Mazarin, soutien de l'État (1)

Il est de tradition de considérer la Fronde comme une de ces révolutions inoffensives auxquelles s'amusèrent des

(1) Par Marcel Boulanger. « Les Leçons du Passé », B. Grasset, éditeur.

femmes et des gentilshommes, et de regarder avec quelque indulgence les exploits fâcheux de ces rebelles. On veut y voir une sorte d'équipée romanesque, née de l'ambition et de l'ennui. En réalité, la France fut rarement aussi près de sa perte que pendant ces années où par la faiblesse du Parlement, la fureur de la populace parisienne et la trahison de Condé, le royaume risqua de tomber entre les mains de ses voisins et ennemis, les Espagnols et les Anglais. La France a rencontré, fort heureusement, à ce moment-là, un de ces hommes qui par leur courage, leur audace, leur ténacité, prennent la barre des nations en dérive et les conduisent au port. Ce fut Mazarin qui la sauva.

« Le doux et souriant cardinal fut en somme une espèce de monstre d'énergie », écrit M. Marcel Boulenger. L'image est pittoresque, mais elle exprime très justement le caractère de Mazarin.

Ce qui rend le problème plus complexe et par là aussi plus intéressant, c'est la recherche des mobiles qui ont porté le cardinal à sauver ainsi la France, malgré tout, et presque contre tous. Il y a là une énigme psychologique que les faits ne peuvent expliquer et dont nous ne connaîtrons sans doute jamais la solution vraie. Haï de la populace, combattu par le Parlement, méprisé par la noblesse, Mazarin a accompli un des plus beaux actes de sauvetage qu'on puisse voir ; il a servi la France avec le dévouement le plus éclairé et le plus absolu au moment où la majorité des Français se désintéressaient du sort de leur pays, où certains d'entre eux négociaient pour le vendre à l'Étranger. Et comme ce qui nous intéresse surtout dans l'histoire, c'est le contenu psychologique des événements, nous nous demandons *pourquoi* Mazarin a pris tant de peine pour le salut d'un pays qui n'était pas le sien. Il ne peut, en effet, s'agir ici de patriotisme. Une interprétation romanesque nous est suggérée par son amour pour la Reine, qu'il avait peut-être épousée secrètement, — car il n'avait pas reçu les ordres. Si nous considérons que toute l'existence politique de Mazarin fut remplie par cette lutte acharnée contre une noblesse anachroniquement féodale, un Parlement inerte et perfide et un peuple heureux de saisir n'importe quelle occasion de brocarder et d'insulter, il ne nous reste qu'un certain nombre de suppositions : l'avidité, l'ambition, le dévouement gratuit. Cupide, Mazarin ne le fut pas.

Une partie de sa fortune fut consacrée à l'achat d'une précieuse bibliothèque qu'il voulait léguer à la France et que la haine stupide de ses ennemis dispersa. Lorsque, plus tard, le Roi manquera d'argent pour équiper des troupes, c'est avec ses propres deniers que le Cardinal lèvera les régiments nécessaires. L'ambition ? Tous les espoirs étaient permis à l'homme qui dès sa jeunesse était devenu le plus célèbre diplomate européen.

Il faut donc admettre une raison singulière, et je crois que M. Marcel Boulenger l'a fort bien vue, lorsqu'il montre le Cardinal « en proie à sa passion curieuse et fanatique : l'État, le bien, la force et l'unité de l'État ».

Combien futile dangereusement et coupable nous paraît la noblesse frondeuse comparée à ce loyal et fidèle serviteur, qui s'épuise à défendre des frontières menacées par l'ennemi extérieur, à protéger les prérogatives royales minées par les plus proches parents du monarque, à relever les finances délabrées du pays, mises au pillage par des courtisans insatiables ! Quelle puérilité criminelle dans les complots auxquels se livrent des intrigants, des amoureuses, des exaltées, des mécontents, préoccupés seulement de leurs petites haines, de leurs plaisirs et de leurs intérêts, et indifférents à la situation tragique du pays ! Lorsqu'un Condé vend la France à l'Espagne, lorsqu'un Turenne passe à l'ennemi, lorsqu'un ambitieux aigri comme Gondi s'acharne à saper les fondations du royaume, c'est un Italien, dépositaire des destinées de la nation, qui ramène l'ordre dans cette maison dévastée par ses propres habitants. Car il possédait toutes les qualités de l'homme d'état, il savait joindre à l'énergie la plus intransigeante cette souplesse qui contourne les obstacles infranchissables.

Pitoyable tableau que celui de ce roi obligé de fuir Paris, courant les routes, parmi les maraudeurs et les partisans, exposé à tomber, à chaque instant, entre les mains de ses adversaires, c'est-à-dire ses cousins et les nobles qui auraient dû rester les premiers serviteurs du royaume. Pendant ce temps, la foule brûle l'Hôtel de Ville soupçonné d'abriter des « Mazarins », arrête les carrosses sur les ponts, saccage la bibliothèque du Cardinal, et insulte par des chansons stupides le grand homme sans lequel la France aurait été abandonnée à l'anarchie et démembrée.

Après avoir lu le beau livre de M. Marcel Boulenger, il n'est as inutile de feuilleter un recueil de ces « mazarinades » uxquelles se complaisaient gentilshommes et mauvais gar- ons. L'injure la plus basse et la plus sotte remplit ces cou- lets, inspirés par la haine et le désir d'outrager, de salir. Il 'y a même pas d'esprit.

En comparant à ces lamentables invectives le magnifique ortrait de ce « soutien de l'État », on mesure la médiocrité ile de ses adversaires, et l'on comprend les raisons qui ont ccumulé autour du nom de Mazarin tant de calomnies et de tupides partis-pris. Trop souvent la figure de ce Ministre fut léformée, inconsciemment ou par esprit de parti, par des historiens imprudents ou passionnés. Il suffit de lire l'ou- rrage de M. Boulenger pour que se dissipent toutes les incer- itudes : Mazarin fut un des plus grands hommes d'État que a France ait connus, et son activité, son intelligence, son génie politique et son dévouement à la chose publique ont épargné à notre pays l'inévitable catastrophe.

MARCEL BRION.

Wolsey (1)

La mode est aux centenaires. Il y a eu 400 ans le 29 novembre 1929 que J. Wolsey, cardinal et chancelier d'Angleterre, mourait à l'abbaye de Leicester. La « Vie » du Chancelier vient d'être publiée par M. Pollard. Le livre doit son origine à une série de conférences données à Oxford. M. Pollard a voulu, dit-il, « entreprendre une nouvelle appréciation de l'œuvre et de la carrière de Wolsey, appréciation plus moderne et moins exclusivement politique que celle de Brewer ».

M. Pollard paraissait tout à fait qualifié pour ce travail. Directeur de l'Institut des Recherches historiques de Londres, il a particulièrement étudié cette période de l'histoire d'Angleterre et a publié plusieurs ouvrages sur les Tudors, entre

(1) A.-F. POLLARD, Director of the London Institute of Historical Researches, and Fellow of All Souls College, Oxford: — Longmans, Green and Co. — London, 1929, pp. XVI-393, with Index.

autres un *Henry VII* et un *Henry VIII*. Un coup d'œil au hasard ne manquera pas de convaincre le lecteur qu'il a fait sa besogne à fond. L'ouvrage est écrit avec les documents de l'époque : correspondances d'ambassadeurs, lettres, dépêches, qui remplissent l'immense publication des *Calendars of State Papers*. Les futurs biographes du Cardinal ne pourront pas ignorer ce travail. M. Pollard indique et précise ses références « afin de permettre au lecteur curieux de contrôler les documents qui forment le fond de mes assertions ».

Si M. Pollard s'était contenté de ne présenter que des faits, s'il avait moins permis à l'esprit de parti de se glisser dans son livre, on l'approuverait sans réserves. Mais... mais pour nous servir d'une des phrases de l'auteur, parlant de Tyndale (p. 227) : « le protestant se laisse voir, vêtu d'un costume anticlérical ».

M. Pollard a une thèse qu'il veut défendre et sur laquelle il revient sans cesse. Il soutient que le schisme anglican a Wolsey pour cause, en ce sens que le Chancelier, réunissant en sa personne les deux pouvoirs, spirituel et temporel, a montré le chemin à son maître Henri VIII.

« Le résultat pratique de toute son énergie (de Wolsey) fut en somme de créer un instrument de réforme, de préparer le moment opportun, de montrer à Henri VIII une réalisation de l'autorité souveraine. Wolsey détruisit ce qu'il avait plu à Maitland d'appeler « la « constante négation de la souveraineté, la rivalité du *regnum* et du « *sacerdotium* ». Il mit fin à la division des pouvoirs en les absorbant tous deux. Le fait que Wolsey fut prêtre, et Henri VIII roi, est moins important que l'absorption des deux pouvoirs par le Cardinal. Si un prêtre, sujet du roi, pouvait manier les deux glaives, avoir la garde des clefs du royaume terrestre aussi bien que de celles du royaume céleste, pourquoi le roi, qui prétendait ne relever de personne, ne pourrait-il pas au moins garder les clefs de l'Église visible de son royaume? »

Wolsey avait le pouvoir des clefs, mais pouvoir délégué; Wolsey était chancelier du royaume, mais pas plus longtemps qu'il ne plairait au roi. Qu'est-ce qui autorisait le théologien couronné à s'emparer d'une juridiction tout à fait en dehors de sa sphère? Où trouvera-t-on un lien causal entre la « commune absorption des deux pouvoirs » par Wolsey et la révolte schismatique du roi d'Angleterre? Il sera difficile de prouver qu'Henri VIII ne fût pas tombé dans le schisme si Wolsey

'avait pas été à la fois légat *a latere* et chancelier et n'avait as, par conséquent, « révélé à Henri VIII une vision d'auto- ité souveraine »? Comment soutenir, par exemple, que si lément VII avait consenti au divorce, tous les Wolsey du nonde, réunissant tous les pouvoirs, n'auraient pas déterminé e roi d'Angleterre à se séparer de Rome? Ceci n'est plus de histoire, mais de la spéculation.

La note dominante du livre est une hostilité à peine dégui- ée envers le cardinal. Bon nombre d'assertions sont corro- orées par des extraits de pamphlets des satiriques du temps, quelques-uns d'entre eux très sympathiques aux protestants l'Allemagne. Comme il fallait s'y attendre, ils ne manquent as de nous dépeindre le légat *a latere* sous des couleurs plu- ôt sombres.

Les faiblesses de Wolsey sont exposées au grand jour mais es quelques qualités que l'auteur lui reconnaît sont perdues lans la masse des critiques qui se rencontrent presque à haque page. Certains passages ont une allure de pamphlet ors de mise dans un ouvrage de ce genre. Parmi les qualités le Wolsey, on signale son travail à la chancellerie « ignoré ar ses récents biographes, travail qui mérita, de la part de es contemporains, une attention plus favorable que sa poli- ique étrangère, considérée de nos jours comme son principal itre à la renommée ». Les passages de ce genre ne sont que 'exception. Wolsey homme d'État est, selon M. Pollard, encore bien énigmatique, et la solution donnée de cette énigme est loin d'être favorable. La politique étrangère du cardinal est sévèrement jugée. Un excellent index groupe sous le nom de *Wolsey* une série de traits caractéristiques qui, pris dans leur ensemble, sont loin de nous donner une esquisse sympa- thique du caractère moral du chancelier. Parmi ces traits — au nombre de quarante-quatre — on énumère de nombreux défauts, beaucoup de vices, très peu de qualités ou de vertus. Beaucoup de ces traits se trouvent ou se retrouvent dans l'a- vant-dernier chapitre intitulé : *Character and Environment*.

Ce qu'on reproche surtout à Wolsey, c'est de n'être pas nationaliste, mais « papalist »; d'être catholique et cardinal.

« Wolsey n'était pas tant un créateur qu'un acquéreur. Il fut habile à acquérir un pouvoir étendu. Cette acquisition équivalait à la créa- tion d'un monopole, mais ce n'était qu'un résultat personnel; il ne créa aucune institution...

« Son esprit prit la couleur du milieu dans lequel il vivait; il était singulièrement libre ou dépourvu de ces impulsions nationalistes qui se faisaient sentir, où étaient prêtes à se manifester sous la forme de patriotique « *self-expression* », parmi les laïcs de son temps. On a noté, comme si c'était une anomalie, que, issu d'un peuple, il le comprit moins bien que ne le fit Henri VIII en dépit de son éducation royale. La marine est l'une des rares branches du gouvernement auxquelles il s'intéressa un peu; et il ne tourna jamais les yeux vers l'océan. Il se méprit même sur l'attachement des Anglais à la Maison de Bourgogne, ou sur les causes économiques de cet attachement. Par contre il ne manqua pas de tourner les yeux du côté de la Manche, mais simplement parce que la Manche était sur le chemin de Rome, vers laquelle ses regards étaient dirigés depuis son arrivée au pouvoir. Il faut l'absoudre des plus graves accusations de malhonnêteté, politique ou ecclésiastique, qui lui ont été imputées, comme si elles formaient les principaux titres de sa renommée d'homme d'État. Il attendait de Rome tous les remèdes ..

« La nation n'avait que faire de la politique de Wolsey, et Wolsey ne chercha pas à l'étayer sur un appui national. Il est difficile d'appeler nationale une telle politique. Aucune épithète n'est moins appropriée à la façon de voir et aux projets de Wolsey... »

Il est aisé de voir que M. Pollard s'est placé au point de vue protestant pour juger Wolsey. Les immunités ecclésiastiques ne relevaient en dernière analyse que du pape. On nous dit que la manière de voir du chancelier a pris la couleur de son milieu, parce qu'il ne veut pas ignorer une autorité dont il tenait ses pouvoirs de légat. Sa connaissance du droit canon et de la tradition ecclésiastique fit bien voir à Wolsey que, à moins de vouloir suivre un Luther dans la révolte ou de précéder un Henri VIII, à la papauté seule appartenait de trancher la question du divorce. En un mot, Wolsey n'était pas protestant. Il n'était pas non plus gallican, un autre grief que l'auteur a contre lui.

Il est regrettable qu'un historien de la valeur de M. Pollard ait cru devoir mêler tant d'anticléricalisme à son érudition qui est certainement de premier ordre.

Dublin.

C. LAWRENCE.

Avec la permission des Supérieurs.
Imprimatur : † CAROLUS, episc. Versalien.

Le Gérant : E. AUBIN. Imp. E. AUBIN ET FILS. — LIGUGÉ (Vienne).